CIRCULATION
MOYENNE PAR JOUR
SEMAINE FINISSANT LE 23 NOVEMBRE
84,149

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
549,044

VINGT ET UNIEME ANNEE—N° 23 MONTREAL, LUNDI 28 NOVEMBRE 1904 DOUZE PAGES—UN CENTIN

CONFLAGRATION A VICTORIAVILLE

Ignace Langlais sauve héroiquement les quatre enfants et la servante de la famille Bourbeau. — Les pertes s'élèvent à $20,000. — On ouvre une liste de souscriptions.

DES BOHEMIENS SONT SOUPCONNES D'AVOIR ALLUME L'INCENDIE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Victoriaville, 28 — Une conflagration a détruit, durant la nuit de vendredi à samedi, tout un pâté de maisons de la rue Notre-Dame.

Le feu n'a été sous contrôle que samedi midi. La brigade des pompiers volontaires de la petite ville a vaillamment combattu.

Hier, les décombres brûlaient encore et des gardiens continuaient à arroser le foyer de l'incendie.

LES DEGATS

Le magasin populaire de MM. Langlais et Frères n'est plus qu'un amas de cendres.

L'entrepôt de la maison Greenshields, de Montréal, représentée à Victoriaville par M. Malhiot, a été la proie des flammes.

M. Rosaire Bourbeau dont la demeure se trouvait adjacente au magasin de MM. Langlais et Frères, perd tout son avoir. Il était absent de son domicile avec son épouse pendant la soirée funeste.

M. Valère Houle est aussi une des malheureuses victimes de ce désastre.

Les grands hangars qui servaient d'entrepôts à Mme D. O. Bourbeau ont été consumés.

Le magasin de MM. Massey et Harris, marchands d'instruments aratoires, a subi aussi des dommages.

LA SAINTE-CATHERINE

Au moment où l'incendie se déclarait, vers minuit, nos familles canadiennes étaient en liesse. C'était la soirée de la Sainte-Catherine et l'on festoyait chez des parents ou des amis. Le cri sinistre : "Au feu ! au feu", fut le trouble-fête. Tous les habitants de la petite ville se portèrent sur le théâtre de l'incendie et travaillèrent ferme pour enrayer la marche de l'élément destructeur.

LE CRI D'ALARME

C'est un chien qui donna le premier l'alarme. Ses hurlements plaintifs éveillèrent son maître, M. Ignace Langlais, qui dormait dans une chambre au-dessus du magasin. La fumée remplissait alors la maison. Sachant M. et Mme Bourbeau absents, il pensa aux enfants qui dormaient dans une chambre du logis voisin.

UN ACTE D'HEROISME

M. Langlais ne prit pas le temps de passer ses habits. S'armant d'un bâton, il enfonça la cloison qui séparait sa chambre du logis de la famille Bourbeau.

Dans une chambrette dormaient Jules André, âgé de 5 ans ; Maurice, âgé de 3 ans, et Marguerite, âgée de 4 ans. Il les arracha de leurs lits et passant à travers la fumée, il sortit avec les petiots que la peur faisait trembler.

Restaient l'aîné, Louis Arthur, âgé de sept ans, et la servante.

M. Langlais revint à la charge, et après des efforts héroïques parvint à gagner les chambres du petit garçon et de la servante, qu'il traîna hors de la maison.

LE BRAVE SAUVETEUR

M. Langlais, le sauveteur des jeunes enfants de la famille Bourbeau, a raconté à votre représentant les détails de cette scène :

"Je me suis couché vers dix heures. Dans ma chambre se trouvaient les livres de compte du magasin. Sous mon oreiller, j'avais déposé une somme de $87 en billets de banque et ma montre en or.

Vers minuit, la fumée et les aboiements de mon chien m'ont tiré du sommeil. A demi-vêtu, je me précipitai vers la porte que j'ouvris. La fumée qui remplissait le passage faillit m'asphyxier et je refermai la porte.

"Je pensai alors aux enfants de M. Bourbeau. J'avais vu partir ce dernier au commencement de la soirée, accompagné de son épouse. Toute la famille s'était réunie, ce soir-là, chez M. Auguste Bourbeau, pour fêter la Sainte-Catherine. Les enfants se trouvaient seuls à la maison avec la servante.

"Sous l'impulsion du moment, pensant au danger qui menaçait ces pauvres petits, j'enfonçai la cloison qui séparait mon appartement du logis de la famille Bourbeau.

"Ce fut une rude tâche, mais dans ma surexcitation, je frappai à coups redoublés et les lambris tombèrent.

"Par l'ouverture que je m'étais faite, je pénétrai dans la chambre.

INCONSCIENTS DU DANGER

"Les petits, sans avoir conscience du terrible sort qui les attendait, dormaient paisiblement.

"Je les empoignai, sans user de délicatesse, car la mort allait bientôt les atteindre. A travers la fumée et les flammes, je descendis avec les enfants qui m'enserraient de leurs bras. Arrivé au bas de l'escalier, je courus chez le voisin, M. Paul Lavigne, donnai l'alarme et laissai les trois enfants sur la galerie, grelottant dans leurs habits de nuit.

"Il me restait à sauver l'aîné des enfants, Louis Arthur, et la servante. Je remontai dans la maison en feu. Au second étage, le petit garçon se tenait dans le corridor. Il pleurait à chaudes larmes. Je le saisis dans mes bras et traînant la servante, je me précipitai dans l'escalier qui menaçait de s'écrouler.

MON ARGENT

"Rendu hors de la maison, je pensai à mon argent et à ma montre. Je tentai de remonter l'escalier, mais ce fut inutile.

"Durant cette scène, je m'étais procuré un pantalon chez M. Paul Lavigne. Un voisin me donna une paire de chaussures et, ainsi vêtu, je parcourus le village pour donner l'alarme."

Les pompiers volontaires de la manufacture de meubles accoururent avec leurs appareils.

M. Bélanger et M. Boyle, gérants de la compagnie "Arthabaska Water and Power", dirigeaient le travail. La lutte contre l'incendie commença.

Victoriaville n'est pas dotée d'une brigade régulière, mais ceux qui ont lutté samedi et hier, contre l'élément destructeur, ont déployé beaucoup de bravoure. Les citoyens de la localité ont aussi travaillé ferme.

UNE LACUNE

Victoriaville a besoin d'un corps de pompiers parfaitement organisé. Le désastre de samedi est une leçon. Tous les citoyens réclament la formation d'une brigade régulière. Les flammes auraient pu être facilement enrayées samedi soir, si des pompiers réguliers étaient accourus sur les lieux, à la première alarme.

UN TRAVAIL ACTIF

fut fait, mais sans pompe à incendie, il fallait renoncer à la lutte. La pression de l'eau était assez forte, et, les bornes-fontaines placées sur la place ont fourni un assez fort jet d'eau.

L'ORIGINE DU FEU

n'est pas exactement connue. On croit que l'incendie a dû éclater dans la cave de la maison de M. Bourbeau.

La servante, vers dix heures, aurait laissé échapper des charbons sur le plancher et de là l'origine de l'incendie.

UNE SENSATION

A la dernière heure, j'apprends que cet incendie a été allumé par des Gypsies. On n'a pas trouvé les argenteries de la famille Bourbeau. Des soupçons se portent sur quelques-unes de ces nomades, qui ont élu domicile à Arthabaskaville. Il y a eu une conspiration, car les pompiers ont vu les roues du dévidoir s'échapper dans la course. Un individu avait tourné les boulons qui retiennent les roues sur l'essieu.

DES ENTREVUES

Le Dr Pelletier soupçonne des Bohémiens d'avoir mis le feu à la maison de M. Bourbeau. Depuis deux jours, il surveillait les agissements de ces étrangers qui ont élu domicile ici.

LES PREUVES S'ACCUMULENT

Les Bohémiens sont disparus de la ville. L'argenterie de Rosaire Bourbeau n'a pas été retrouvée dans les décombres.

UNE ENQUETE

M. Narcisse Marcotte, chef de police, a été informé et l'on commence une enquête. Un détective de la police provinciale a été mandé.

VIF EMOI

On a constaté un vif émoi à Victoriaville. On surveille de près les agissements des étrangers.

RECOMPENSE

M. le curé Tessier a fait un appel pour les victimes de l'incendie, à la grand'messe. Il a fait l'éloge de l'acte d'héroïsme de M. Langlais. Il a ouvert une liste de souscription pour aider les deux courageux jeunes gens.

Voici la liste de ces souscriptions :

Paul Tourigny, maire	$10.00
Mme D. O. Bourbeau	10.00
M. Tessier, Ptre. curé	10.00
Dr F. M. Pelletier	5.00
Dr A. F. Poulin	5.00
Aug. Bourbeau	5.00
Zéphyr Auger	5.00
W. A. Catton	5.00
Go. Héon	2.00
Donat Faucher	2.00
J. E. Alarie	2.00
Sam. Lainé	2.00
B. J. Williams "Sirop d'Anis	3.00
Ludger Perreault	3.00
M. Marcil	2.00
S. Lemay	3.00
G. Perreault	2.00

LES PERTES

Les pertes sont évaluées à $20,000. Mme D. O. Bourbeau perd $5,000 ; les assurances sont de $2,500. MM. Langlais et Frères subissent une perte de $4,000, et M. Houle, de $1,000. Les dommages aux établissements voisins s'élèvent à $10,000.

C'est la troisième fois que la maison de Mme D. O. Beourbeau devient la proie des flammes.

Sur une largeur de 1,500 pieds, la rue Notre-Dame n'est plus qu'un monceau de cendres. Les autorités ont commencé, ce matin, à l'instigation de M. Bureau, une enquête sur la cause de l'incendie. M. Bourbeau est maintenant avec sa famille chez son frère, M. Auguste.

Les jeunes Langlais von ouvrir, ces jours-ci, un nouveau magasin. Ils avaient $1,000 d'assurances.

Bref, c'est un désastre pour cette petite localité, et nous sympathisons avec les citoyens ainsi éprouvés.

VUE DES RUINES. — Photographie prise samedi par M. J. O. Dubuc, Victoriaville

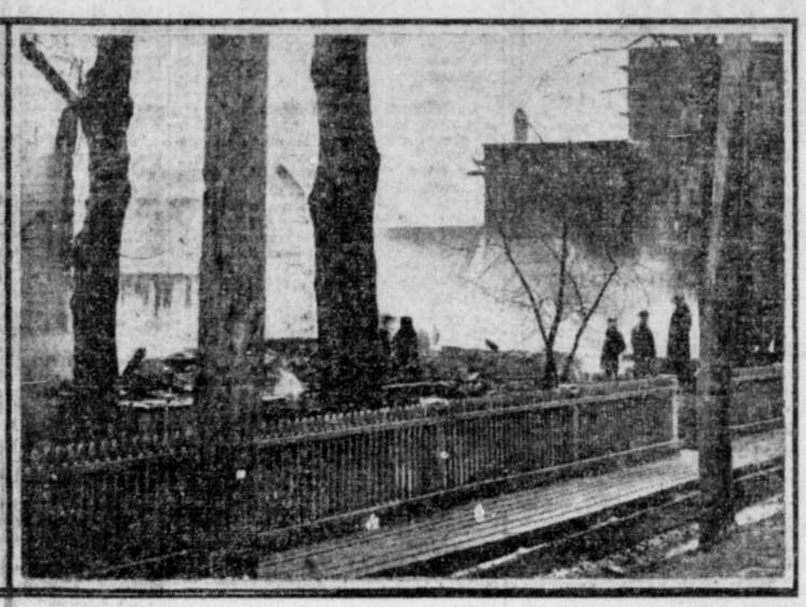

VUE DES RUINES, RUE NOTRE-DAME. — Photographie de M. J. O. Dubuc, Victoriaville

M. Jos. Bélanger, chef du corps des pompiers volontaires

PETITE BORDEE

D'après les observations faites à l'observatoire à l'Hôtel-de-Ville, il est tombé 3.25 pouces de neige samedi et dimanche.

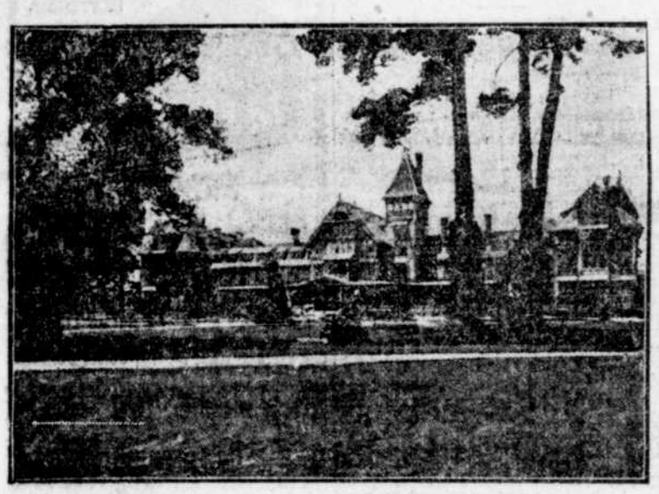

LE MAGNIFIQUE HOTEL DEL MONTE A MONTEREY, CALIFORNIE, OU SIR WILFRID LAURIER PASSERA QUELQUES SEMAINES DE REPOS.

OU LE PREMIER MINISTRE PASSE QUELQUES SEMAINES

Quelques notes intéressantes concernant la jolie ville de Monterey, qui attire tant de voyageurs par sa réputation

D'EDEN DE LA CALIFORNIE

Séjour délicieux, sur une baie idéale, offrant des promenades reposantes sous des arbres toujours verts qui réservent aux touristes des spectacles vraiments merveilleux.

CE QU'EST LE SUD

A l'occasion du séjour de Sir Wilfrid Laurer à Monterey, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques indications sur cette localité.

Monterey, située à 85 milles par mer au sud de San Francisco, est une des villes les plus vieilles et les plus intéressantes de la Californie, dont elle a été la capitale jusqu'en 1846. C'est une petite ville d'environ 1,800 habitants, dont la majorité d'origine espagnole. C'est actuellement une des villes les plus tranquilles de l'Etat ; toutefois, elle est très fréquentée pour son excellent climat, chaud en hiver et frais en été, sa belle plage sablonneuse sur la baie qui porte son nom et ses charmants environs. Il existe encore quelques restes de l'ancien fort espagnol ; l'église catholique s'élève sur l'emplacement de la misson transférée, en 1,71, à Carmelo Valley.

L'hôtel del Monte, un des plus confortables et des meilleurs des Etats-Unis, s'élève au milieu d'un bosquet de 200 arpents carrés, où la végétation du sud brille de tout son éclat. De vieux arbres magnifiques, surtout des chênes, des pins et des cyprès entourent l'hôtel, tandis qu'en toute saison ses jardins réjouissent les regards de leur floraison splendide. Une partie de ces jardins, dite "Arizona", renferme des cactus de toute sorte ; une autre, un labyrinthe de haies et de cyprès.

Non loin de l'hôtel on trouve un joli petit lac qui se prête admirablement aux promenades en barque ; et sur la plage, à un demi-mille de l'hôtel, il y a un grand établissement de bains avec quatre bassins de natation.

L'excursion principale de Monterey est le tour de la presqu'île dans laquelle la ville est située, et qui offre de nombreux sujets d'admiration.

A un mille de Monterey, il y a une colonie d'été jusqu'où va le chemin de fer. Plus loin, la route passe au phare situé sur le point qui ferme la baie au sud, et tourne ensuite, presque toujours sous bois, en côtoyant le petit lac Majella. A droite, la Moss Beach, belles algues ou mousse de mer. Plus loin, on jouit d'un coup d'oeil à perte de vue sur le grand océan et l'on attend les "Seal Rocks" où il y a des lions marins qui se chauffent au soleil. Quelques-uns de ces animaux ont de 12 à 13 pieds de long et pèsent 1,200 livres et plus. Leurs ébats lourds et bizarres sur terre et dans l'eau sont fort intéressants, et l'on entend distinctement leurs cris rauques, malgré le bruit du ressac. Plus loin encore, c'est le "Cypres Point", qui doit son nom aux cyprès plats de Monterey, pareils à de gigantesques parapluies. Ce sont des arbres curieux, tordus, informes, qui ne croissent que dans cette région. Au delà, la route mène à une plage où l'on trouve des agates et à une petite colonie chinoise, ainsi qu'à un jardin zoologique en formation. Presque tout le trajet de cette route se fait sous bois, ce qui constitue une promenade délicieuse.

C'est dans ce petit Eden que notre premier ministre va se reposer des fatigues de la lutte électorale et se préparer aux travaux parlementaires qu'il doit incessamment entreprendre avec la nouvelle Chambre.

McMILLAN EN COUR

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 28. — Cet après-midi, à deux heures, commence devant le magistrat de district, M. Talbot, l'enquête préliminaire dans la cause de Hugh McMillan, accusé du meurtre du jeune Lauzon, à Nominingue.

Mtre H. A. Fortier, avocat de Hull, représente la Couronne, tandis que Mtre Joachim Talbot occupe pour la défense.

LE CINQ DECEMBRE

Sir Melbourne Tait accorde la requête des avocats de la Cité.

L'ENQUETE DE LA POLICE

Il nomme l'honorable juge Henri T. Taschereau pour présider à cette enquête

QUI FERA SENSATION

Siégeant aujourd'hui en Cour de Révision, Sir Melbourne Tait, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure, a demandé à ses collègues la permission de rendre, sur le banc, jugement dans une affaire importante.

Sir Melbourne a accordé la requête que lui ont présentée, ces jours derniers, les avocats de la cité, au sujet de la fameuse question de l'enquête de la police.

Il a fixé le cinq décembre prochain comme date de l'ouverture de cette enquête qui sera faite sur les accusations portées récemment contre certains officiers de police. Il a nommé à cet effet l'honorable juge Henri T. Taschereau pour présider à cette enquête.

L'honorable juge Henri T. Taschereau

SOUS UN TRAMWAY

Un bambin de sept ans se fait broyer à mort par un tramway samedi.

FORTE ENDURANCE

Jusqu'à sa mort le pauvre petit fait preuve d'une endurance extraordinaire.

L'ENQUETE

Un bambin de sept ans, Albert Fournier, qui demeurait avec sa famille, au No 3224 rue Notre-Dame, a trouvé la mort sous les roues d'un tramway, samedi soir vers 4.30 heures.

Vers cette heure, Mme J. I. Fournier envoyait son enfant faire une course chez l'épicier du coin. En voulant traverser la rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Napoléon, le pauvre enfant ne put éviter un tramway de Lachine qui se dirigeait vers l'est avec une grande rapidité. L'enfant roula sous le tramway et eut les deux cuisses horriblement broyées.

En quelques minutes, le père de l'infortuné était sur les lieux de l'accident et aidait aux employés de la compagnie à retirer l'enfant de dessous le char.

"Ce n'est qu'après vingt minutes d'un travail opiniâtre que nous réussîmes à retirer mon pauvre enfant.

"Vous dirai-je, ajouta M. Fournier, qu'Albert ne perdit pas une seule fois connaissance.

"Lorsqu'il fut transporté chez moi, il tenait encore, crispée dans sa petite main, la pièce de vingt-cinq centins qu'on lui avait donnée pour faire l'achat.

"Tenez, maman, dit-il à ma femme, en lui tendant l'argent, c'est l'argent que vous m'avez donné".

La pauvre petit fut transporté d'urgence à l'hôpital Notr-Dame, où il succombait, hier matin à 7.30 heures.

Au sujet de cet accident le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

Le tramway qui a écrasé l'enfant porte le No 1050 et fait partie de la ligne Lachine.

Mme Napoléon Cusson, épouse du restaurateur de ce nom, domicilié au No 3317 rue Notre-Dame, a été, nous a-t-on dit, un témoin oculaire de l'accident.

Son témoignage éclairera les jurés en ce qui concerne le degré de vitesse du tramway 1050 lors de l'accident.

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE

Serait le cauchemar des Japonais qui tenteraient un grand coup.

SAUVAGERIE

Des actes d'une barbarie sans nom auraient été commis par les cosaques en Pologne.

CAMPAGNE D'HIVER

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE

Berlin, 28 — Une dépêche au "Lokal Anzeiger", datée hier de Moukden, dit :

"On croit, aux quartiers généraux des Japonais, que ceux-ci vont faire des efforts extraordinaires pour remporter sur terre une grande victoire avant l'arrivée de la seconde escadre russe. Les mouvements de la flotte sont signalés dans chaque numéro de la gazette de l'armée qui en est rendue à son centième numéro.

Ce journal qui circule parmi les sol-

A suivre sur la page 7

Le jeune Albert Fournier, qui a été broyé à mort par un tramway, samedi soir.

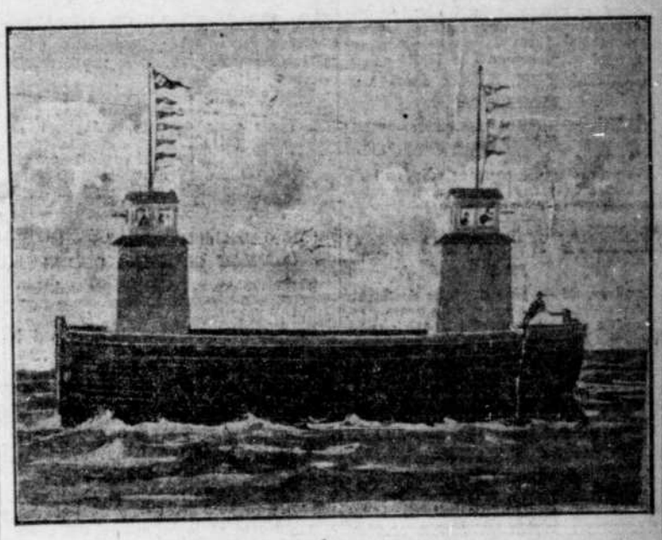

LE NAVIRE-OBSERVATION DE LA NOUVELLE FLOTTE DU ST LAURENT.

GRAND CLUB NAUTIQUE POUR NOTRE DISTRICT

Les amateurs et les sportsmen des deux côtés du fleuve sont intéressés à la fondation de ce club qui sera à la tête de

"LA FLOTTILLE DU SAINT-LAURENT"

Des bateaux de toute espèce sont déjà en la possession d'une cinquantaine de membres — Le club sera ouvert tous les ans du 1er mai au 1er octobre.

L'EX-CHEF LEGAULT COMMODORE

Il s'est fait un mouvement l'été dernier chez certains Montréalais bien connus, intéressés dans le sport nautique, pour fonder un club embrassant par ses membres les résidents bona fide du district de Montréal, ainsi que les amateurs des deux côtés du fleuve St Laurent, depuis Trois-Rivières dans l'est jusqu'à l'embouchure du lac St François dans l'ouest. Les promoteurs du projet au commencement de l'été étaient : MM. P. Lair, D. Legault, Dr F. Paquette, L. N. Denis, I. L. Lafleur, L. Rodier, L. O Grothé, L. A. Fortier, L. Douillette, Lachine ; A. St Aubin, Lachine ; E. Hardy, P. A. Elliott, J. A. St Julien, A. Blumenthal, Dr A. Lemieux, Robert Lucas, P. Chartrand, A. Pigeon, J. A. Migneron, L. Durocher, C. Barsalou, C. A. Chouillou et P. Brouillette.

Ces messieurs se disaient que bien qu'il y ait un certain nombre de clubs nautiques ayant leurs quartiers à Montréal, le public en général ne peut en faire partie. Ainsi, le club nautique Grand Tronc est pour les employés du Grand Tronc, le club nautique Lachine, pour les résidents de Lachine, et le Royal St Lawrence Yacht Club, pour les citoyens de Montréal. Il n'y avait pas d'organisation embrassant tout le district et réunissant les gens de toute nationalité ayant en commun le goût du sport nautique.

Finalement, après des mots de discussion, l'idée prit une forme praticable et le club "La flotille du St Laurent" fut formé. Le noyau se compose d'une cinquantaine de membres ayant 35 bateaux de toutes descriptions, chaloupes à rame, yachts à voile et à moteur, etc. Les plus connus parmi ces bateaux sont : "Le Breton", "La Baleine", "Irène", "Justice", "Yseult", "Gaston", "Jean", "La Normandie".

Ce sont là des yachts à moteur et pendant l'été ils ont voyagé depuis Québec jusqu'à White Hall, N. Y. Le succès qui couronna les premiers efforts des promoteurs les poussa à continuer leur oeuvre.

Aujourd'hui ils possèdent un grand bateau de cent pieds de longueur et de vingt-neuf pieds de largeur qu'ils vont convertir en l'une des plus confortables maisons de club du Canada. On y fait actuellement exécuter des travaux afin d'avoir une grande salle de réunion. Ses dimensions seront de 60 pieds par 18. Il y aura aussi des salles à dîner, des cabines, de vastes salons, et une cuisine outillée de la façon la plus moderne. En face du club on fera une grande promenade et l'on construira deux tours qui serviront d'estrades pour les juges lors des courses et des régates.

Le club sera ouvert depuis le 1er mai jusqu'au 1er octobre de chaque année. On le mettra à l'ancre sur la rive du fleuve à un point un peu au delà de la barrière de la Longue-Pointe afin que les membres du club et leurs amis puissent s'y rendre en tramway lorsqu'ils le désirent. La liste des membres contient actuellement plus de cinquante noms, et l'on s'attend à ce qu'ils soient quadruplés avant le commencement de la prochaine saison. Il y a un grand nombre de résidents de Varennes, Boucherville, Sorel, Valleyfeld, Ste Anne et Beauharnois possédant des yachts qui seront trop heureux de faire partie du club et d'avoir leurs quartiers à Montréal.

L'ancien chef Legault sera le commodore du nouveau club. De chef de police à commodore, il y a de la marge, car les deux fonctions ne se ressemblent guère, mais nous savons que M. Legault, qui est un enthousiaste sportsman, sera à la hauteur de sa position.

A LA POINTE DE LA BAIONNETTE

Les tirailleurs russes s'emparent d'une position avancée à la suite d'une brillante charge.

RIGUEURS DE LA TEMPÉRATURE

LA SITUATION

Une terrible tempête s'est fat sentir dans tout le district de Moukden samedi. On ne s'attend pas que la température devienne plus clémente avant le mois de mars. Il fait maintenant très froid.

L'on n'attache plus beaucoup d'importance aux nombreuses escarmouches qui ont lieu chaque jour. Tout le monde s'attend depuis longtemps à un engagement général, lequel, cependant semble aussi éloigné que jamais.

Les engagements d'avant-poste se multiplient, néanmoins. Les tirailleurs-russes se sont emparés d'une position avancée des Japonais, samedi, à la suite d'une brillante charge à la baïonnette. Les Japonais ont laissé 20 morts sur le champ de bataille. Les Japonais ont attaqué à la faveur de la tempête de neige aveuglante qu'il faisait, mais ils ont été repoussés avec pertes sur tous les points.

Le village d'Erdago est toujours le théâtre de fréquents combats. Le 25, les Japonais qui tentaient une attaque ont dû retraiter devant le feu d'artillerie des Russes.

Suez, 28. — La division de l'amiral Voelkersam, faisant partie de la seconde escadre russe du Pacifique, est partie hier matin, escortée par des croiseurs égyptiens.

LES JAPONAIS SONT BATTUS

Saint-Pétersbourg, 28. — La tentative des Japonais pour tourner l'aile gauche de Rennenkampff a été déjouée; les Japonais ont été partout repoussés.

LA BATAILLE NAVALE PROCHAINE

Londres, 28. — La marche de la seconde escadre du Pacifique soulève de plus en plus l'intérêt des experts. Un correspondant japonais du "Morning Post", parlant des préparatifs que l'on fait, au Japon, pour faire face à l'escadre russe, dit que les amiraux japonais comptent sur leurs vieux navires de guerre pour maintenir le blocus de Port Arthur, ce qui permet à Togo de mettre ses navires modernes en état de faire face à la flotte russe commandée par l'amiral Rojestvensky.

Les navires japonais les plus modernes sont en effet à Lacebo où on les répare.

TOUJOURS REPOUSSFS

Londres, 28. — Le correspondant du Telegraph", à Tcée Fou dit que les Japonais ont de nouveau été repoussés, lors de leur dernière tentative pour s'emparer de Port Arthur.

Le même correspondant ajoute que les Japonais font subir de nombreuses réparations à leurs vaisseaux de guerre en vue de faire face à la flotte russe.

LA SITUATION N'EST PAS DESESPEREE

Vladivostock, 28 — Le contre-amiral Jaupt, commandant de la place depuis trois ans, est parti.

Les nouvelles de sources privées indiquent que la situation n'est pas aussi désespérée que se plaisent à le dire les correspondants anglais.

ALEXIEFF N'EST PLUS VICE-ROI

Londres, 28 — Une dépêche de Saint-Pétersbourg, à une agence de nouvelles, dit qu'un rescrit impérial a été publié, relevant Alexieff de ses fonctions de vice-roi d'Extrême-Orient. Le document exalte les services rendus dans le passé par Alexieff et lui donne la décoration de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, 3e degré.

UNE PRISE CONFIRMEE

Saint-Pétersbourg, 28 — La Cour Suprême des prises a confirmé la saisie du steamer anglais "Cheltenham", capturé par les Russes et conduit à Vladivostock au cours du mois de juillet.

UN ASSAUT REPOUSSE

Saint-Pétersbourg, 28 — Une dépêche reçue du général Kouropatkine et datée du 26 novembre, dit :

"J'ai reçu aujourd'hui la dépêche suivante du général Stoessel :

"Les Japonais ont, le 21 novembre, fait un nouvel assaut sur Port-Arthur mais ils ont été repoussés".

RAPPORT JAPONAIS

Tokio, 28 — Le quartier général de Mandchourie fait le rapport suivant :

"De la soirée du 25 novembre jusqu'au matin du 26 novembre, un corps de l'infanterie a attaqué nos troupes dans le voisinage de Sintungtun et de Shaotaou, mais nous l'avons complètement défait.

"L'artillerie de l'ennemi, postée à mi-côte de la montagne Ma, a vigoureusement bombardé le voisinage de Machuantzu et de Kuchiatzu, depuis 2 heures de l'après-midi, le 26 novembre, mais nous n'avons subi aucun dommage.

"Sur la rive droite de la rivière Hun, un corps de la cavalerie de l'ennemi a attaqué Mamachiez, le 25 novembre, mais il fut mis en déroute par notre force.

"Le 24 novembre, l'ennemi a mis le feu à Shangtsaimen, et la majeure partie du village a été brûlée".

ILS AVOUENT LEUR DEFAITE

Tokio, 28. — Le quartier général impérial vient de publier le rapport suivant :

"Les ouvrages pour notre attaque ayant été presque terminés contre la montagne Shunghu (Port-Arthur) et contre les forts à l'est de cette montagne, un assaut général a été fait dans l'après-midi du 26 novembre, mais en raison de l'opiniâtre résistance de l'ennemi, nous n'avons pas encore atteint notre but.

"Le combat dure encore."

COMBAT CORPS A CORPS

St Pétersbourg, 28. — Le général Kouropatkine a télégraphié le rapport d'une attaque des Japonais, le 24 novembre, contre un détachement russe près d'Einkhetchen, sur le front du flanc gauche.

"Le combat, dit le général Kouropatkine, a été rude. C'a été presque un engagement corps à corps. L'ennemi a été repoussé partout et a subi de lourdes pertes.

"Ayant reçu des renforts, les Japonais ont recommencé l'attaque le lendemain matin, mais ils furent de nouveau repoussés. A 4 heures de l'après-midi, une tempête et le brouillard ont grandement gêné l'artillerie.

"Les Japonais ont continué à avancer sous le couvert du brouillard, mais nos forces conservèrent leurs positions.

"Les Russes ont eu 9 hommes tués et 57 blessés.

"Le 26 novembre, les Japonais ont repris l'offensive et ont tenté d'envelopper notre flanc gauche, pendant qu'ils avançaient contre notre centre.

"Je n'ai pas reçu d'autres rapports."

ENCORE REPOUSSES

Moukden, 28. — Le 24 novembre, les Japonais ont bombardé la colline Poutiloff (la colline de l'Arbre Solitaire.)

Ils l'ont attaquée sous le couvert de ce bombardement, mais ils ont été repoussés.

Il y a eu des rencontres en d'autres points le long du front, mais ce furent plutôt des escarmouches et la plupart eurent lieu durant la nuit.

Il est tombé un peu de neige hier.

Moukden, 28 — Les Japonais ont tenté de monter des canons sur la colline d'Huntaï, mais leur tentative a été vaine.

Les chasseurs russes ont occupé les bois près de la colline de l'Arbre Solitaire.

L'ESCADRE RUSSE

Suez, 28 — Les cuirassés russes "Sissoi-Veliky" (vaisseau battant le pavillon du contre-amiral Voelkersam) et "Navarin" sont arrivés ici samedi, venant de Port-Said.

Le vaisseau-amiral a échangé des saluts avec le croiseur anglais "Hermione", pendant que la musique du "Navarin" jouait l'hymne anglais qui a été suivi de la "Marseillaise" et de l'hymne khédivial.

Le reste de la division est arrivé quelque temps après.

Tous les navires russes sont actuellement mouillés dans la rade de Suez.

Le passage du canal s'est effectué de la manière la plus satisfaisante et sans incident.

C'est l'intention de l'amiral Voelkersam que toute la division parte dimanche. En attendant, sept autres contre-torpilleurs sont sortis en dehors de la limite des trois milles, les autorités les ayant avertis que leurs 24 heures étaient expirées à 4.30 heures samedi après-midi.

Les navires de guerre russes seront escortés jusqu'à l'île Shaduvan (à l'entrée de la Mer Rouge) par les croiseurs égyptiens "Abbas" et "Nour-El-Bahr", afin d'assurer la neutralité de l'Egypte. On ne leur permettra pas de faire du charbon ici ; ils ne prendront que de l'eau et des provisions.

La division est partie dimanche matin, à 4 heures.

LA SITUATION AU JAPON

Tokio, 28 — Le premier ministre Katsura a fait la déclaration suivante au représentant de la presse associée :

"Assurer le maintien de la paix en Extrême-Orient et sauvegarder notre existence nationale, tel est le but que poursuit l'empire du Japon, et, pour atteindre ce but, aucun sacrifice ne sera trop grand.

"A part la violation des promesses qu'elle avait faites au sujet de la Mandchourie, la Russie a poursuivi son ambition jusqu'en Corée. Nous désirons la paix, mais nous n'avions d'autre alternative que la guerre, qui nous a été imposée. La Russie, au cours des négociations qui ont précédé l'ouverture des hostilités, a fait preuve de la plus mauvaise foi. Elle ne pouvait croire que le Japon se déciderait à faire la guerre. Maintenant qu'elle a subi des défaites répétées sur mer et sur terre, la Russie comprend l'erreur qu'elle a commise et, ayant constaté la gravité de la situation, elle prend des mesures en conséquence.

"Notre situation était tout autre. Nous avions compris depuis longtemps la gravité de cette situation que la Russie ne fait que commencer à concevoir, aussi, étions-nous préparés à y faire face.

"La Russie doit comprendre que la guerre ne peut se terminer par le résultat de quelques batailles. Pour nous, cette guerre signifie la mort ou la vie; nos 45,000,000 de frères comprennent ainsi la situation.

"Nous sommes résolus à sacrifier notre dernier soldat et notre dernier centin, pour l'issue heureuse de cette guerre.

"Le retard apporté à la prise de Port-Arthur donne l'espoir à la Russie qu'elle pourra dégager la garnison, c'est pour cela qu'elle met à sec ses défenses navales, chez elle et qu'elle continue la mobilisation de tous ses corps d'armée qu'elle envoie en Extrême-Orient.

"Les plans navals et militaires de la Russie ne tendent, semble-t-il, qu'à un seul but, dégager Port-Arthur. L'offensive de Kouropatkine, qui a si mal tourné contre lui, faisait partie de cette tactique. Il n'y a pas de doute que le commandant en chef de l'armée russe a pris l'offensive contre sa propre volonté et pour donner satisfaction à l'empereur.

"Tout indique la capitulation prochaine de Port-Arthur ; mais cette pensée ne me fait pas croire que la fin de la guerre en sera d'autant plus rapprochée. La prise de Port-Arthur forcera la Russie à changer ses plans de campagne ; j'ai hâte de voir ce qu'ils seront.

"La situation intérieure, au Japon, est satisfaisante. L'histoire de notre diète peut se résumer en disant que dès le début, elle s'est prononcée contre le gouvernement sur les questions financières. L'opposition devint encore plus violente après ma nomination. Les deux grands partis politiques, les constitutionalistes et les progressistes, offraient un front solide à mon ministère. Malgré les concessions que nous leur fîmes, à leur demande, nous ne pûmes les satisfaire. Cependant, dès que la guerre éclata, toutes ces frictions disparurent, et la Chambre des représentants, qui avait refusé de voter un crédit de $125,000,000, en vota un de $288,000,000.

"Je crois que le crédit de $388,000,000 qui sera demandé à cette session sera voté à la quasi unanimité des députés. Ceci peut vous faire comprendre l'un des traits caractéristiques de notre peuple. Devant une question qui intéresse toute la nation, nous voyons le peuple uni, amis et adversaires de la veille se donner la main. Nous n'avons pas, comme en Russie, un parti de la guerre et un parti de la paix ; au contraire, toute la nation est fermement déterminée à lutter jusqu'à la dernière extrémité."

Le premier ministre vante la condition économique de son pays ; "les dépenses de la guerre, dit-il, atteignent chaque mois des sommes énormes, mais cela n'affecte pas notre condition économique, notre marché monétaire.

"J'avoue que les résultats de la lutte ne répondent pas à notre attente ; mais le peuple ne s'en montre pas pour cela préoccupé. Il continue ses habitudes de frugalité. Nos récoltes excèdent de $50,000,000 la valeur de celles que nous avons, en moyenne, chaque année ; notre commerce extérieur est également très bon, supérieur même à celui de 1903, si brillant à cette époque ; je crois qu'il atteindra le chiffre de $350,000,000 cette année. Le prix des choses nécessaires à la vie a légèrement augmenté, mais notre condition économique n'en est pas affectée."

HIVERNAGE

Moukden, 25, via Pékin, 28 — Le laps de temps qui s'est écoulé, — six semaines — depuis la dernière grande bataille, l'hésitation des Japonais à prendre l'offensive, font croire que les deux armées belligérentes sont campées dans leurs quartiers d'hiver. De plus, cette inactivité démontre que les Russes ont atteint leur but, depuis la bataille de la rivière Shakhe, c'est-à-dire que les Japonais n'ont pu les empêcher de masser une très puissante armée en Mandchourie, au commencement de l'hiver, déjouant ainsi les plans de l'envahisseur.

On peut donc assurer que les batailles qui auront lieu au printemps seront de beaucoup plus terribles que celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. On en conclut que la guerre devra se terminer l'été prochain. Il pourrait se produire quelques engagements cet hiver, mais il ne pourra y avoir un résultat décisif, vu qu'il est impossible, pour les soldats, d'abandonner leurs quartiers d'hiver sans s'exposer au froid qui les décimerait plus que les balles de l'ennemi.

LES REINS

Quand ils sont faibles, torpides ou stagnants, tout l'organisme en souffre. Ne les négligez pas ce temps-là, mais écoutez l'avis du dos endolori, du visage gonflé, du teint pâle et maladif, du désordre urinaire et commencez tout de suite un traitement par la

Hood's Sarsaparilla

qui contient les substances curatives les meilleures et les plus pures.

Pour certificats de guérisons remarquables, demandez le livre pour les Reins. No 8. (317) wb C. I. Hood Co., Lowell, Mass

PEUT MANGER DE TOUT MAINTENANT

Combien de Dyspeptiques peuvent en dire autant ?

Ou peut-être êtes-vous dyspeptique sans le savoir.

Avez-vous un de ces symptomes ?

Appétit capricieux, une légère sensation rongeante au creux de l'estomac, faim non satisfaisante, dédain de la nourriture, nausées et aliments sure, un poids douloureux au creux de l'estomac, constipation, ou êtes-vous sombre et misérable ? Alors vous êtes un dyspeptique. Le remède est une diète sévère, évitez les stimulants et les narcotiques, ne buvez pas aux repas, prenez des habitudes régulières, et réglez l'estomac et les intestins avec

BURDOCK BLOOD BITTERS

le spécifique de la nature pour la Dyspepsie.

Mlle Laura Chicoine, Belle Anse, Qué., dit au sujet de ses étonnants pouvoirs de guérison : — "L'hiver dernier, j'étais très maigre et je perdais vite de la chair à cause de l'état épuisé de mon organisme. Je souffrais de dyspepsie, perte d'appétit et mauvais sang. J'essayai tout ce que je pus trouver, mais sans résultat : puis finalement je commençai à prendre Burdock Blood Bitters. Dès le premier jour j'ai senti le bon effet du remède et aujourd'hui je me sens forte et de nouveau bien portante. Je puis manger de tout maintenant sans aucun mauvais effet. C'est un grand plaisir pour moi de recommander Burdock Blood Bitters, car je sens qu'ils m'ont sauvé la vie." 2 yw

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Pure, Hygiénique, Rafraichissante

Apollinaris

"La Reine des Eaux de Table."

COQUETTE en 8 JOURS

Qu'est-ce qui contribue le plus à rendre une femme jolie? C'est assurément de belles dents blanches. Eh bien, lisez:

"Messieurs. — J'ai usé du Dentol, comme dentifrice, pendant 8 jours et, au bout de ce temps, mes dents étaient d'une blancheur éclatante. Je veux donc continuer à employer un dentifrice qui donne si rapidement les meilleurs résultats.

"Signé : Amélie BALLARGEAU, Marans (Charente-Inférieure)."

AMELIE BALLARGEAU

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est, en effet, un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et les maux de gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dent les plus violentes.

Le Dentol se trouve chez MM. les coiffeurs-parfumeurs et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général, 19, rue Jacob, Paris.

En vente : A Montréal dans les pharmacies : Lachance, 1594 rue Sainte-Catherine ; Mignéron, 540 Saint-Denis ; Laurence, 395 Saint-Denis ; Bisaillon, 258 Saint-Denis ; Lanctôt, 299 et 525 Saint-Laurent.—A Québec : chez M. J. E. Livernois et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. k

LA SCIATIQUE EST-ELLE GUERISSABLE ?

Plusieurs s'étant servis de tristes remèdes, pensent que la sciatique est incurable. Mais on ne prend pas beaucoup de temps à changer d'opinion quand on essaie la Nerviline de Polson. Nerviline a un pouvoir pénétrant qui soulage la douleur inconnu dans les traitements ordinaires. Avec Nerviline l'insuccès est impossible. E. S. Jenkins, de Portland, dit: "J'ai dépensé une petite fortune pour les remèdes contre la sciatique, mais le seul d'un mérite réel, c'est Nerviline. Après en avoir dépensé quelques bouteilles, je fus guéri. Je puis recommander Nerviline comme un remède sûr pour la sciatique: elle est excellente aussi pour le rhumatisme et la névralgie. Depuis près de cinquante ans, Nerviline a guéri les cas les plus sérieux ; elle vous guérira aussi. Grandes bouteilles, 25c, chez tous les marchands. w

MARIAGE MANQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 28 — Dimanche, au prône de la cathédrale, les fidèles ont entendu M. l'abbé L. H. Lavallée, notre curé d'office, faire la publication d'un mariage devant être contracté entre un jeune M. X., de Deschambault, d'une part, et de Mlle Z., de cette ville, d'autre part.

Les deux parties devant contracter mariage étaient bien connues et très estimées par une grande partie de notre population. La cérémonie qui s'annonçait brillante, devait avoir lieu mercredi matin. Aussi, une foule se pressait-elle, ce matin-là, à la cathédrale, pour y assister, mais chacun dut retourner bredouille, le mariage n'ayant pas eu lieu ce matin-là.

Après s'être enquis auprès du jeune homme, ses amis apprirent de la bouche même de ce dernier, qu'il avait reçu de celle qui lui avait juré de devenir son épouse la veille encore, une missive l'informant qu'elle avait, tout simplement changé d'idée, et, qu'au lieu de l'épouser, lui, elle épouserait dans quelques jours, un autre galant amoureux âgé de pas moins de 45 ans. On peut concevoir facilement le désappointement du jeune homme.

Néanmoins, il a accepté sa position assez philosophiquement et a repris le chemin de son village natal sans maugréer.

—Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches, la rouille, les saletés et les ternissures — mais il ne lavera pas le linge. 2d

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

A cet arôme délicieusement riche, crémeux et cette substance pleine tant appréciés par tout amateur de thé. Le mérite indiscuté explique le succès énorme du Thé de Ceylan.

En vente par tous les Epiciers de Première Classe.

28,35,28,50

La Compagnie Américaine de Télégraphie Sans Fil DeFOREST

Noël

Si vous désirez faire un cadeau de Noel précieux à votre femme, à votre mari ou à vos enfants, achetez une ou plusieurs de nos actions préférées à 7 p.c., cumulatives et à participation, maintenant que vous pouvez les acheter à $10 chacune et au prochain Noel vous réaliserez que vous avez jeté la fondation d'une petite fortune. Rappelez-vous que c'est d'un tel faible commencement que des aisances de fortune sont faites—et que plus de fortunes ont été faites de placements dans des inventions que de toute autre source.

S'en Vient

Notre prix le et après le 5 décembre, sera de $11 par action, et chaque mois à venir une autre $1.00 sera ajoutée au cout ; donc si vous désirez profiter de notre prix actuel, envoyez votre commande tout de suite. Quelque jour vous paierez probablement $100 ou même $200 pour ces mêmes actions. Ainsi pourquoi hésiter quand vous pouvez les avoir maintenant pour $10 ? Avez-vous reçu notre nouvelle lettre circulaire et nos photographies de stations ? Sinon, écrivez pour en avoir une.

Envoyez votre commande immédiatement pour le montant d'actions que vous désirez et faites toutes les remises d'argent à

HUMPHREY & CO

AGENTS FINANCIERS

American DeForest Wireless Telegraph Co., 160 rue Saint-Jacques, Montréal.

CE GROS PROCES

L'échevin Thibault et l'ex-échevin Dupuis gagnent leur exception préliminaire.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Hull, 28 — On se rappelle qu'il y a, à peu près un mois, des contribuables de la cité, au nom de Moïse Trudel et al., intentaient, le conseil ayant refusé de le faire, une action au montant de $14,800 contre l'échevin Augustin Thibault et l'ex-échevin Hermisdas Dupuis, mettant la cité de Hull en cause. Ces contribuables voulaient le remboursement de cette somme au trésor de la cité par Thibault et Dupuis, prétendant que par leurs votes et motions au conseil, dans les années 1901-1902, ils avaient, au lieu de les déposer au fonds d'amortissement, employé ce montant à d'autres fins.

Or, vendredi, l'honorable juge A. Rochon, rendant jugement sur une exception préliminaire, a renvoyé l'action des demandeurs, sauf à eux de se pourvoir.

Les raisons de l'exception à la forme étaient que les demandeurs n'avaient pas le droit d'intenter telle poursuite, que cette action ne compétait qu'à la cité seule et que MM. Thibault et Dupuis, comme échevins, avaient droit à un avis d'un mois, comme tout officier public.

UN BEAU COUP DE CARABINE

M. Adolphe Cournoyer, de Montréal, qui était en promenade, ces jours-ci, chez sa mère, Mme Frs Cournoyer, institutrice à St Joseph de Sorel, a abattu d'un seul coup de carabine un magnifique chevreuil pesant 256 livres.

INOFFENSIF, même Pureté Absolue Guérit en 48 Heures les Maladies qui exigeaient autrefois les semaines de traitement par la SANTAL CAPSULES MIDY

PRIX $1.00

LYMAN, SONS & CO., Montréal.

LA PICOTE A SHERBROOKE-EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Un cas de picote a été découvert, à Sherbrooke-Est, par le Dr Pelletier. La victime est un jeune homme de 20 ans, Alphonse Boisvert, fils de M. Alfred Boisvert, domicilié au No 90, Première Avenue. Le patient a été immédiatement transporté à l'hôpital civique et la maison mise en stricte quarantaine. On croit que le germe de la contagion a été apporté de Stoke où Boisvert travaillait depuis quelque temps.

ILS DEPLORENT LES PERSECUTIONS RELIGIEUSES

Paris, 29 — Le père Luke Evers, curé de l'église Saint-André, à New-York, a transmis au cardinal Richard une résolution des catholiques des Etats-Unis, déplorant les persécutions religieuses dont la France est victime.

VENEZ MAINTENANT, AVOUEZ, PARLEZ FRANCHEMENT

Vous n'aimez pas ces cheveux gris, n'est-ce pas ? Et votre mari n'aime certainement pas cela. Alors pourquoi ne pas acheter une bouteille de VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER? Elle remet chaque fois les cheveux gris à leur couleur naturelle. Enlève aussi les pellicules. Vendue depuis plus de soixante ans.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Feuilleton de LA PRESSE

Au Fond du Gouffre

QUATRIEME PARTIE

Suite

—Sous aucun prétexte je ne veux courir à la force, Florence suffit. Elle seule doit être là, c'est dit, finissons-en ! Voici cinq livres... trois plus lundi, l'affaire une fois faite... pas rien, pas ça, si je m'aperçois qu'on rôde ou qu'on guette autour de la maison.

—Va pour huit livres, puisque vous êtes aussi dur à la détente, fit l'ex-matelot de la marine royale, avec un gros soupir ; mais vous y ajouterez quelque chose pour Florence ?

—Si je suis content d'elle, je compléterai les dix livres à son profit.

—Alors c'est comme si elle tenait argent. Florence est une perle ! Le gentleman le sait bien.

Lord Andermans eut un hochement de tête approbatif, souligné d'un clignement d'oeil lubrique.

Puis, se levant :

—Je pars, dit-il. Inutile que vous m'accompagniez. Tout est bien convenu pour après-demain, n'est-ce pas ?

—Tout, gentleman !

—Rappelez à Florence que je serai là dès neuf heures.

—Soyez tranquille ! La petite a reçu déjà mes instructions et elle a de la mémoire !

Lord Andermans sortit de la taverne avec un sourire sinistre sur les lèvres et un éclair de joie féroce dans le regard.

VII

LES DEUX AMIES

La journée du lendemain fut morose, comme le sont tous les dimanches anglais.

On n'ignore pas qu'il est d'usage, chez nos voisins d'outre-Manche, de sanctifier le jour du Seigneur en s'interdisant tout ce qui peut avoir l'apparence d'un plaisir, voire même de la distraction la plus innocente.

Il semble que l'ardeur de la foi doive être en raison directe de l'intensité de l'ennui qu'on s'inflige pieusement.

Aussi, ne promènerons-nous pas le lecteur à travers les rues mornes et silencieuses de Londres.

Et nous l'introduirons sans préambule dans un de ces magnifiques hôtels qui bordent l'avenue Northumberland, où, dans un délicieux boudoir, tendu de brocatelle rose, nous retrouvons Suzanne Mortimer.

Cet hôtel est, en effet, celui du gouverneur, ou, pour parler plus exactement, de l'ex-gouverneur d'Agrah, car c'est sans esprit de retour que lord Mortimer a quitté l'Inde.

Il a fait valoir des raisons de santé pour se démettre de ses fonctions, mais, comme il se porte à merveille, personne, dans Agrah, n'a été dupe de ce prétexte.

On s'y est parfaitement rendu compte qu'après la cynique divulgation, faite par lord Andermaus, de l'intrigue amoureuse de Suzanne et d'Henri, il avait compris la nécessité de changer de milieu.

M. Lamareille n'avait pas prévu cette détermination, pourtant si logique. Il s'était dit que le gouverneur et sa fille s'absenteraient pour quelques jours.

Or, tandis qu'il s'attendait à les voir revenir d'un moment à l'autre, lord Mortimer obtenait du gouverneur général qu'il lui désignât sur-le-champ un successeur provisoire.

Et il partit avec sa fille pour l'Angleterre quelques jours après lord Andermaus.

Il y avait un mois et demi qu'ils étaient à Londres.

Suzanne n'avait plus entendu parler de Mindra ni d'Henri depuis la tragique scène du bal.

Pas de nouvelles ! Pas de lettres ! Elle s'en désolait.

Lord Mortimer s'était abstenu de tout reproche, de toute récrimination vis-à-vis d'elle. Il lui témoignait la même tendresse que par le passé.

Mais elle le croyait de plus en plus aveuglé dans ses préjugés, plus hostile que jamais à son mariage avec Henri Lamareille.

En quoi elle se trompait.

Aimant sa fille par-dessus tout, effrayé de son morne désespoir, et peut-être aussi cédant à la voix du bon sens et de la raison, qui lui conseillaient de se laisser forcer la main après l'éclat provoqué par lord Andermaus, lord Mortimer venait insensiblement à résipiscence.

Et déjà, tandis qu'elle le croyait toujours irréductible, il en était à se demander, à part lui, par quelle combinaison ingénieuse, par l'intermédiaire de quel ami commun, il rétablirait, en attendant mieux, la bonne harmonie des rapports entre M. Lamareille et lui.

Il regrettait amèrement son brusque départ d'Agrah, où il eût suffi d'une simple entrevue pour arranger les choses et dissiper toute équivoque.

Mais parfois ses irrésolutions le reprenaient, et il différait de s'ouvrir à sa fille qui, ne pouvant lire dans sa pensée, ne conservait plus aucun espoir.

Elle allait même jusqu'à douter d'Henri qui ne trouvait pas dans son amour une inspiration de nature à calmer ses angoisses.

Ce doute, elle s'en déchirait le coeur pour la centième fois, dans le joli boudoir tendu de brocatelle rose où nous venons de la retrouver, lorsque l'entrée de sa femme de chambre vint l'arracher à ses douloureuses réflexions.

—Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle. Sans doute la jeune fille à qui j'ai donné rendez-vous ?

—Non, lady Suzanne, répondit la camériste avec une inflexion joyeuse que sa maîtresse, toute à son chagrin, ne remarqua pas ; c'est une autre personne.

—Je vous avais-je pas dit que je ne recevrais qui que ce soit en dehors de la jeune fille dont vous m'avez remis la lettre hier ?

Dites que je suis souffrante... qu'il m'est impossible...

—Oh ! mais vous n'allez peut-être pas me jeter ainsi la porte au nez ! interrompit une petite voix autoritaire, tandis qu'une visiteuse inattendue faisait irruption, en coup de vent, dans le boudoir.

—Vous !... Vous !... Mindra ! balbutia Suzanne, qui n'en pouvait croire ses yeux. Vous, à Londres !

C'était, en effet, Mindra, qui, renonçant à l'effet de surprise qu'elle avait préparé, s'était jetée dans les bras de son amie et la couvrait de caresses.

—Moi-même, en personne naturelle! répondit la jeune princesse espièglement. Je vois que j'arrive à propos pour chasser les papillons noirs ! Voici qui va les mettre en fuite.

Henri est à Londres, lui aussi. Il vous aime plus que jamais. S'il ne m'a pas accompagnée, ce n'est pas de sa faute, c'est M. Lamareill qui ne l'a pas voulu ! Car M. Lamareille est de la caravane.

Il y a quelques heures à peine qu'elle est débarquée du paquebot. Toute la tribu, comme vous voyez, ma chère Suzanne !

—Mon Dieu ! mais que s'est-il donc passé ? A quel propos ce voyage ?

—Dans l'unique but de venir demander, pour M. Henri Lamareille, la main de lady Suzanne Mortimer.

—Mais, ma pauvre Mindra, vous savez bien que mon père...

—Je sais, ma pauvre Suzy, que votre père en passera par ce que voudra M. Lamareille.

M. Lamareille nous a donné sa parole d'honneur qu'il obtiendrait, sans défaite possible, le consentement de lord Mortimer. Ainsi...

—Je voudrais vous croire, mais comment ?...

—Ça, ma chérie, c'est le secret de mon père adoptif.

—Je crains fort qu'il ne se trompe, hélas ! et qu'il n'en soit pour ses espérances.

—Mais il n'espère pas, il est sûr. Vous savez qu'il ne s'engage pas à la légère. Et s'il l'a fait aussi formellement, c'est que le succès est infaillible... certain.

—Ce serait trop de bonheur. Mais il y a si loin de la coupe aux lèvres ! Et pourtant, c'est si bon de croire, d'espérer ! Ah ! ma chérie, comment vous dirai-je ?...

—Bah ! Ne me dites rien. Je devine.

—Non, non, vous ne pouvez pas savoir, vous ne pouvez pas comprendre de quel oeil désespéré j'envisageais l'avenir.

Ah ! comme tout change avec les perspectives que vous ouvrez à mes yeux ravis et toujours incrédules !

Mais quel contre-temps ! Mon père n'est pas à Londres. Il a dû partir pour l'Ecosse il y a quelques jours. Je ne l'attends que demain, après-demain peut-être.

—Nous savons tout cela. Aussitôt débarqué, M. Lamareille s'est mis en quête. Il est venu tout d'abord à l'hôtel Mortimer.

—Comment se fait-il qu'on ne m'ait pas informée de sa visite ?

—Il ne s'est pas nommé. Il ne vous a pas demandée. Il s'est interdit de vous voir avant d'avoir vu votre père. Sa résolution est formelle à cet égard.

Il a même enjoint à Henri, qui voulait à toute force m'accompagner, de n'en rien faire, et pis encore, de vous éviter, si le hasard vous mettait en présence.

C'est indispensable, paraît-il, pour la réussite de son plan.

Croyez-vous qu'il s'est fait prier pour me permettre de venir vous faire une visite, une seule ?

—Une seule ! J'espère bien, ma chérie, que vous ne tiendrez aucun compte de cette barbare restriction ?

—Il le faudra bien ! M. Lamareille estime, et il n'a pas tort, qu'après la rupture, si catégoriquement signifiée par lord Mortimer, nous ne devons plus remettre les pieds chez lui sans qu'il nous y ait invitées lui-même.

Elles causèrent ainsi longtemps, assises l'une auprès de l'autre, les mains dans les mains.

La petite princesse expliquait à son amie qu'en apprenant leur brusque départ pour l'Angleterre, M. Lamareille avait pris ses dispositions pour les y suivre de près. Elle lui disait la douleur d'Henri, son désespoir, son indéfectible espérance.

Et Suzanne l'écoutait, comme en extase, n'osant croire à tant de bonheur.

Dans l'égoïsme de sa joie, elle oubliait que la petite princesse avait, elle aussi, ses peines de coeur et qu'elle l'avait quittée, il y avait deux mois, en proie à la plus poignante des incertitudes.

Elle ne s'en souvint, il faut bien le dire, que lorsqu'elle n'eut plus rien à demander ni à savoir sur ce qui lui tenait le plus au coeur.

—Ma chérie dit-elle enfin, si nous parlions de vous maintenant ? Vous devez avoir de tendres confidences à me faire. Quand un pénible hasard nous a si brusquement séparées, vous aviez bien voulu me charger d'une mission ; je devais m'assurer si je ne m'illusionnais pas en affirmant que la crainte de voir ses aveux mal accueillis empêchait seule M. Marsanne...

Le visage de Mindra s'était contracté subitement.

—Au nom du ciel, Suzanne ! s'écria-t-elle. Je vous en supplie ! ne prononcez plus ce nom devant moi.

(A suivre)

SIROP DU Dr FRED DEMERS POUR LES ENFANTS

est bien reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. 159-1-m-M-j-n

—Achetez votre piano chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Nos seuls agents français sont "La Presse" et "La Patrie". Venez directement et épargnez de l'argent. Satisfaction garantie.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. 36-n

CE SOIR, LA LUTTE MAUPAS-AUVRY

Assemblée de la ligue de hockey canadienne — La demande d'admission des Wanderers est refusée — La ligue intermédiaire admet quatre clubs.

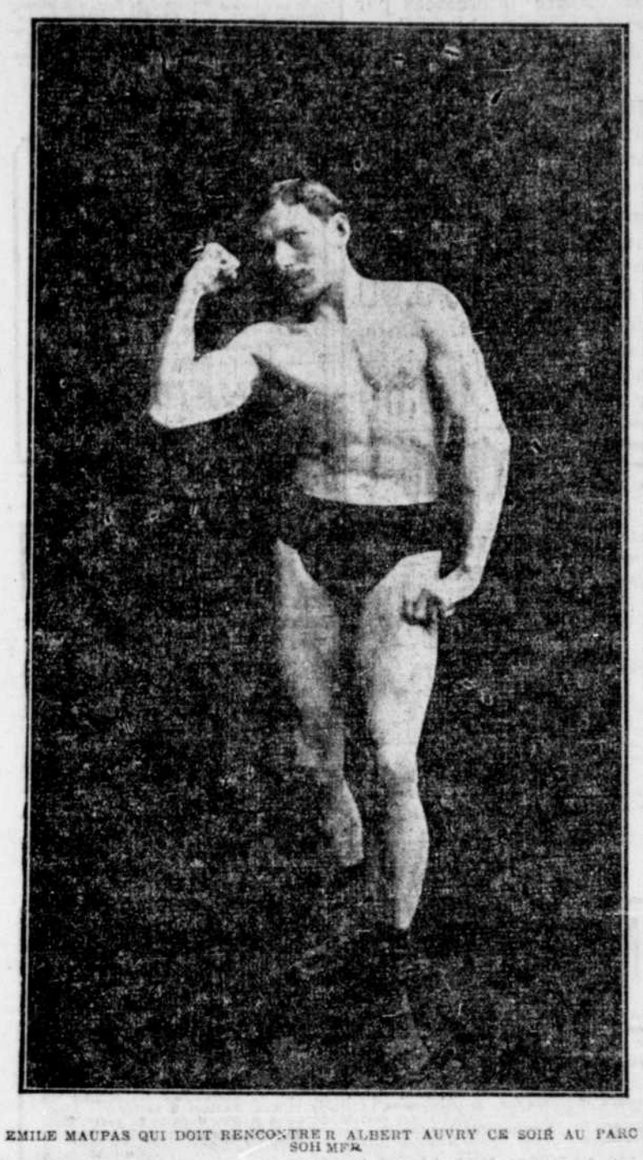

EMILE MAUPAS QUI DOIT RENCONTRER ALBERT AUVRY CE SOIR AU PARC SOHMER

NOTES DE SPORT

CE SOIR LA LUTTE ENTRE MAUPAS ET AUVRY

A mesure que le moment approche pour cette rencontre importante, l'intérêt du public augmente, dans de telles proportions que le Parc Sohmer sera à peine assez grand pour contenir la foule qui va l'envahir ce soir.

Déjà ces deux hommes se sont rencontrés devant le public Montréalais, et après une lutte sensationnelle d'une heure, ils durent se séparer sans pouvoir se vaincre.

Ce soir, c'est la reprise, et du résultat de cette reprise dépendra le titre de

CHAMPION D'AMERIQUE

Ce match en effet ne sera pas terminé tant que l'un des deux lutteurs n'aura pas réussi à tomber son adversaire. Il ne peut donc y avoir de partie nulle: le match sera "to a finish."

LES OPINIONS

Les amateurs de la lutte qui ont assisté à la première rencontre entre les deux champions sont d'avis pour la plupart, que la partie sera très longue ce soir.

On opine avec assez de raison que si Auvry n'a pu terrasser Maupas la semaine dernière en une heure, il n'est pas plus capable de le faire cette semaine; d'autre part, Maupas dit-on encore, n'est pas capable de tomber Auvry tant que le colosse n'est pas fatigué. Le Belge est trop fort et trop gros pour être terrassé par la force seule; il n'y a qu'une bonne surprise ou l'épuisement pour en venir à bout.

AUVRY NE SE FATIGUE PAS VITE

On a rarement vu, et peut-être jamais vu, un homme du poids d'Auvry se manoeuvrer aussi vite que lui, et résister aussi longtemps dans une rencontre dure et rapide. Dans le dernier match les deux hommes étaient encore bons après l'heure écoulée; Auvry reprenait son souffle presque aussi vite que son agile adversaire, et il put parler au public sans montrer aucun signe d'essoufflement.

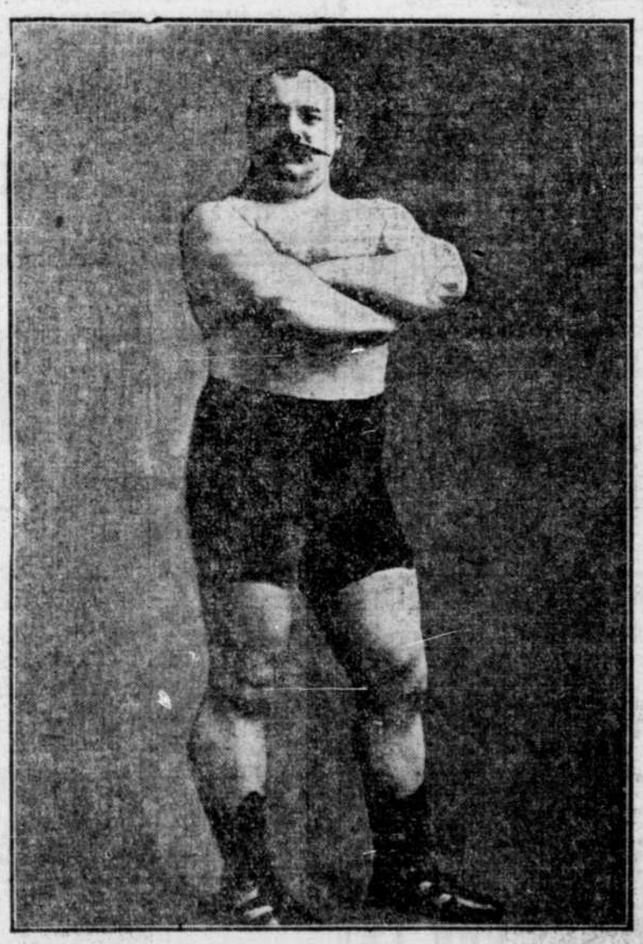

ALBERT AUVRY, CHAMPION EUROPEEN, QUI DOIT RENCONTRER MAUPAS CE SOIR AU PARC SOHMER

La longue habitude d'Auvry à la lutte, sa manière de s'entraîner par des exercices rapides et violents, lui ont donné cette résistance surprenante.

MAUPAS EST LE LUTTEUR IDEAL

Maupas possède toutes les qualités qui font un lutteur parfait, si l'on excepte le poids qui lui fait défaut. Il est fort, agile, souple, rusé, et possède une science merveilleuse. Les amateurs se demandent si l'on pourrait imaginer une combinaison de qualités qui pourraient battre Maupas à son poids, et la chose ne paraît pas possible. Maupas a même des avantages contre les lutteurs de poids extra-lourds.

Nos lecteurs qui se rappellent Rogers et sa déconfiture à Montréal, peuvent se faire une bonne idée des tours de Maupas pour renverser le colosse. Que l'on se rappelle aussi la ceinture arrière appliquée à Auvry la semaine dernière, et l'on verra que Maupas n'est pas seulement extraordinairement habile, mais en même temps extraordinairement fort.

Auvry ne pourra jamais être mieux pour une lutte qu'il ne le paraît aujourd'hui. Tous ceux qui l'ont vu hier au parc sont revenus frappés d'admiration à la vue de ce colosse en forme superbe.

Le gros lutteur n'est pas seulement en bonne forme, il est aussi terriblement disposé. "Les scènes de la semaine dernière, vont avoir leur revanche ce soir, dit Auvry; ce soir la lutte doit finir, et je la finirai. Si je ne suis pas capable d'écraser Maupas, il est inutile que je lutte plus longtemps en Amérique."

Maupas n'est pas moins bien préparé; "je suis bon pour la nuit entière, s'il le faut", dit le champion. Je ne crains rien, Auvry a donné la mesure de sa force l'autre jour, et il ne peut faire mieux ce soir. J'espère bien que je serai encore le champion d'Amérique après ce soir; j'ai eu assez de travail à faire pour le garder: je ne veux pas le perdre."

LES PARIS

Les parieurs sur la rencontre de ce soir sont plus nombreux que jamais. Maupas est le favori à 10 à 8.

LA LUTTE SERA ACHARNEE

D'après certaines paroles échappées à Auvry, le Belge ne considère pas la rencontre de ce soir comme une partie d'amitié. Le gros lutteur a encore sur le coeur l'humiliation qu'il a subi à la fin du dernier match, et il jure que Maupas va avoir son tour.

Il est probable que la lutte sera rude, aussi rude que les règlements français peuvent le permettre. Auvry s'en promet, et Maupas n'est pas homme à se laisser rudoyer.

QUI SERA CHAMPION?

Les deux hommes courent des chances à peu près égales, et celui qui l'emportera aura droit de porter fièrement son titre.

Ce sera sans conteste la plus belle rencontre que nos amateurs aient jamais vue.

LES ETUDIANTS

Les Etudiants en droit, en notariat et en médecine de l'Université Laval seront présents en corps ce soir au parc Sohmer.

Les étudiants seront accompagnés d'un corps de musique. Le départ aura lieu à 7 heures et 15 de l'Université, au son du tambour.

Vivent la jeunesse, et le sport!

Dr J. P. Gadbois.

HOCKEY

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE HOCKEY CANADIENNE

LA DEMANDE D'ADMISSION DES WANDERERS EST REFUSEE

OTTAWA SE SERAIT EGALEMENT JOINT A LA C. A. H. L.

ECHELLE DES PARTIES

Les hostilités entre la ligne de hockey Canadienne et la Ligue Fédérale vont recommencer avec plus d'ardeur que jamais. Ce sera une lutte sans merci et sans trêve, qui ne pourra que beaucoup nuire au sport du hockey. Un moment on avait pu espérer que la paix se ferait enfin. Le club Wanderers, l'âme de la Ligue Fédérale, avait de concert avec les Ottawa, fait des avances à la ligue Canadienne. Tout un plan avait été élaboré pour rétablir l'entente et la concorde parmi tous les clubs de hockey. Ces avances ont été rejetées, et les Wanderers et les Ottawa, offensés, humiliés, se promettent bien de se venger. L'antagonisme entre les deux ligues rivales est plus ardent aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. C'est la guerre pour toute une saison au moins.

La ligue de hockey Canadienne avait samedi dernier, son assemblée annuelle à l'Hôtel Windsor. Précédemment, les clubs Wanderers et Ottawa avaient eu une conférence, et avaient décidé de demander leur admission dans la ligue Canadienne. M. J. P. Dickson, d'Ottawa, avait exposé tout un projet. Il proposait la fusion des Capitals avec les Ottawa; des Wanderers avec les Victoria, et des Westmount avec les Montréal. La ligue Canadienne en admettant Ottawa, aurait été composée de six clubs, dont quatre de Montréal, un de Québec et un d'Ottawa. On aurait laissé le club Cornwall de la Ligue Fédérale s'arranger comme il aurait voulu. La proposition de M. Dickson, agréée par les Wanderers, fut rejetée, quoi que ces derniers demandassent leur admission dans la Ligue Canadienne, et que si elle était favorablement accueillie, les Ottawa en feraient autant sans tarder.

L'assemblée de la Ligue de Hockey Canadienne s'ouvrit vers les quatre heures, samedi. Fred. McRobbie, des Victoria, fut élu président, en remplacement de M. H. Trihey, puis l'on s'occupa des demandes d'admission. Celle des Wanderers provoqua de très longues et très chaudes discussions, MM. Andrews et Ross, de Westmount, et Fred. Quinn, du National, se firent les champions des Wanderers et plaidèrent leur cause avec éloquence. Les représentants des Montréal, de Québec, des Victoria et des Shamrocks, ne se laissèrent pas convaincre cependant, et l'application fut finalement rejetée, sur une motion proposée par Montréal, et secondée par Québec.

M. Northey, secrétaire de l'Arena, avait en main la demande d'admission des Ottawa et l'aurait présentée si celle des Wanderers eut été favorablement considérée, mais après l'échec de ces derniers, il déchira le document et le jeta au panier.

Le Grand Tronc et Trois-Rivières demandèrent à leur tour à être admis dans la ligue. Celle-ci entendit leurs délégués mais refusa d'admettre ces clubs.

Il avait été question avant l'assemblée de former une ligue de huit clubs, divisés en deux sections, mais cette idée ne rencontra pas l'approbation générale.

L'admission des Wanderers et des Ottawa aurait fait disparaître la Ligue Fédérale, aurait rétabli l'harmonie, et renfermé tous les clubs. Au lieu de tout cela, c'est maintenant la guerre et la guerre à outrance.

La Ligue Canadienne se composera donc de six clubs : Montréal, Victoria, Shamrock, National, Westmount et Québec.

Après avoir refusé l'admission des Wanderers, de Trois-Rivières et du Grand-Tronc, les délégués agitèrent la question de jouer des parties avec le club de Dawson. Québec obtint l'autorisation d'arranger une partie, mais rien ne fut décidé pour les autres.

Voici au hasard les noms des délégués à l'assemblée : J. P. Dickson, Wm Northey, Jas. Strachan, Fred. Quinn, A. Prieur, Pat Keneban, Emmett Quinn, Fred. McRobbie, Russell Bowie, Tom Potter, Harry Shaw, Bert Andrews, Tom Hodge, Spargo, Ross, etc.

Voici l'échelle des parties qui a été adoptée :

4 janvier — Montréal vs National.
7 janvier — Westmount vs Shamrock.
7 janvier — Victoria vs Québec.
11 janvier — Montréal vs Shamrock.
14 janvier — Québec vs Westmount.
16 janvier — Victoria vs Montréal.
18 janvier — Westmount vs National.
21 janvier — Westmount vs Québec.
21 janvier — Shamrock vs Victoria.
25 janvier — Westmount vs Montréal.
28 janvier — Québec vs Shamrock.
30 janvier — Victoria vs National.
1 février — Westmount vs Victoria.
4 février — National vs Shamrock.
4 février — Montréal vs Québec.
8 février — Shamrock vs Westmount.
11 février — Québec vs Victoria.
13 février — National vs Westmount.
15 février — Shamrock vs Montréal.
18 février — National vs Montréal.
18 février — Westmount vs Montréal.
22 février — Victoria vs Shamrock.
25 février — Québec vs National.
27 février — Montréal vs Victoria.
1 mars — Shamrock vs National.
4 mars — Shamrock vs Westmount.
8 mars — National vs Victoria.
11 mars — Québec vs Montréal.

LIGUE INTERMEDIAIRE

La Ligue Intermédiaire a eu son assemblée samedi après celle de la vieille ligue. Les jeunes ont été plus généreux que leurs aînés et ont admis quatre clubs dans leurs rangs : le National II, Outremont, McGill et Saint-Georges, de Québec. La ligue se compose actuellement de onze clubs, divisés en trois sections, comme suit :

Section A — Montréal, Victoria, Shamrocks, Westmount.

Section B — McGill, Outremont, National.

Section de l'Est — Québec ; Trois-Rivières, Montcalm, Saint-Georges.

Les rapports démontrèrent que la ligue est dans une bonne position financière. L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président — Bert Andrews, Westmount.

Premier vice-président — M. Napoléon Belleau, du club Montcalm.

Deuxième vice-président, Fred Quinn, National.

Secrétaire-trésorier — Tom Potter, Montréal.

Directeurs — Frank Stocking ; W. W. Robinson, T. S. Rohart, A. Perry, P. Kenehan, D. Campbell.

La liste des parties sera donnée dans quelque temps.

ASSEMBLEE DES WANDERERS

L'assemblée annuelle des Wanderers a eu lieu samedi soir, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Jas. Strachan. L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Patron, Geo. Hodge, cr. ; président honoraire, C. D. MacKerrow ; vice-président honoraire, Geo. Guile ; président, James Strachan ; vice-président, R. N. Ahearn ; secrétaire, T. Hodge, pro. tem.

Comité : C. Lighton, R. Stephenson, C. Blachford.

Trente-cinq membres environ assistaient à l'assemblée.

Il fut décidé d'arranger une partie avec le club de Dawson City.

M. Strachan expliqua les raisons qui avaient amené les Wanderers à demander leur admission dans la C. A. H. L. et raconta son entrevue de vendredi avec M. J. P. Dickson. Il ajouta que la Ligue Fédérale serait plus forte que jamais.

Les Wanderers joueront leurs parties au patinoir Victoria.

Le trésorier annonça que le club avait un très joli montant en caisse, et que le nerf de la guerre ne ferait pas défaut. M. Hodge déclara de plus que les partisans du club sont disposés à souscrire de fortes sommes pour l'aider au cas où il aurait besoin d'argent.

LES QUILLES

LIGUE DE QUILLES DE LA VILLE

La Ligue de Quilles de la ville a eu son assemblée annuelle samedi soir, à la Pointe Saint-Charles. Le club Champêtre et le club Saint-Gabriel furent admis membres de cette organisation. Les prix remportés l'an dernier furent distribués aux vainqueurs comme suit :

Trophée pour les clubs intermédiaires, Montréal ; pour les jeunes clubs, Ingénieurs ; prix pour les trois plus fortes séries, E. H. Bourdon, du club Montréal ; prix pour la plus forte série, J. P. Lebeau, de la Royale ; prix pour le plus fort total, J. Sutherland, Colonial, 329.

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président — L. Melldowie.

Vice-président — J. Baxter, jr.

Secrétaire-trésorier — J. Townsend.

Assistant secrétaire-trésorier — J. Carmichael.

On dressera samedi soir prochain l'échelle des parties.

CHEZ LES JOUEURS DE QUILLES

Ottawa, 28 — Les premières parties de la Ligue de Quilles Canadienne, senior et intermédiaire, ont eu lieu samedi soir, sur les allées du O. A. A. C. Dans une partie senior, le O. A. A. C. a battu le 43e régiment par 65 points, et le club intermédiaire des Gardes à pied du gouverneur général a défait les Saint-Patrick par 153. Score :

43e	
Grispore	508
H. S. Stewart	446
J. Quinney	491
G. Church	477
James White	441
McKnight	480
Total	2,893

SAINT-PATRICK	
O'Neil	576
Foran	448
O'Connor	423
Foley	443
Hughes	446
Curran	423
Total	2,703

O. A. A. C.	
G. M. Bayley	438
T. Owen	417
M. Skead	581
Gamble	506
Kerr	419
Johnson	497
Total	2,998

CARDES	
Sharpe	417
C. Hunt	473
G. Gale	501
W. B. Firth	476
O. Moulds	585
Braithwaite	470
Total	2,796

CHEVAUX-MOTEURS

VENTE DE CHEVAUX

New-York, 28 — 649 chevaux ont été vendus à l'enchère la semaine dernière, à Madison Square Garden. Ils ont rapporté $336,120, une moyenne de $517.90. Le montant réalisé l'an dernier pendant les neuf jours de la vente a été de $334,000. Le plus haut prix payé samedi a été $1,100 pour Easter, cheval hongre bai, appartenant à H. C. Longstreet, de Marlborough, N. J. L'acquéreur est M. D. G. McDonald, de Pittsburg.

Les 103 têtes vendues samedi ont rapporté $31,905, une moyenne de $309.76.

La deuxième partie entre Eugène Payette et Chas McCarthy, sera jouée ce soir à la salle Beauchamp, 1842 rue Sainte-Catherine.

LA RAQUETTE

ASSEMBLEE DU MONTAGNARD

Le comité de direction du Montagnard aura une assemblée ce soir aux salles de l'Union Sainte-Cécile, 48 rue Saint-Hubert.

BASE BALL

VINSON EST LE PLUS FORT FRAPPEUR DE LA LIGUE DE L'EST

TROIS JOUEURS DE MONTREAL SONT DANS LA CLASSE DES 300.

Nous publions aujourd'hui la moyenne officielle des frappeurs de la Ligue de l'Est. Vinson, de Providence, est en tête de la liste avec un percentage de 360. Trois joueurs de Montréal, Thoney, Yeager et Clancy sont dans la classe de 300. Voici la liste, :

	a.b.	r.	h.	p.c
Vinson, Prov.	272	53	98	360
Wall, Roch.	26	4	9	346
Thoney, Roch.-Mont.	138	20	47	341
Madison, Roch.	114	10	38	333
Yeager, Mont.	440	81	146	332
Grimshaw, Buff.	544	98	177	325
Clement, J.-C.	380	64	123	316
Clancy, Mont.	467	87	154	308
O'Neil, J.-C.	75	11	23	307
Lawton, Roch.	46	4	14	304
Halligan, J.-C.	451	77	136	302
Merritt, J.-C.	322	49	97	301
Harris, Prov.	47	2	14	298
Kelly, Balt.	479	65	142	296
Cassidy, J.-C.	371	55	110	296
Lewis, Balt.	470	69	138	294
Clymer, Buff.	504	97	148	293
Moriarity, New.	41	3	12	293
Jennigs, Balt.	332	65	97	292
Carrisch, J.-C.	84	10	24	286
Walters, Mont.	388	61	110	283
Delehanty, Buff.	475	77	134	282
Jordan, Balt.	471	91	133	282
Laporte, Buff.	457	60	129	282
Hayden, Balt.	517	87	146	282
Atherton, Montréal Buffalo.	495	77	139	281
Courtney, Buff.	528	94	148	280
Raub, Tor.	332	45	93	280
Adkins, Balt.	97	8	27	278
White, Torr.	509	70	141	277
Rapp, Torr.	564	47	101	277
Carey, Roch.	517	45	142	275
Berville, Prov.	69	7	19	275
Keister, J.-C.	530	79	145	275
Griffin, Balt.	418	53	114	273
Armabruster, Prov	151	16	41	272
Hartman, Mont.	350	47	97	270
J. Kennedy, Roch.	63	3	17	270
Adams, Mont.	135	16	36	266
Wiltse, Balt.	124	20	33	266
Doolin, J.-C.	491	65	130	265
Mueller, J.-C.	57	5	15	263
Bliss, Roch.-Mont.	251	15	65	261
Pettee, J.-C.	168	23	44	261
Shaw, Buff.	215	23	56	260
Dillard, New.	504	63	130	258
Daly, Prov.	481	45	124	258
Weidensaul, Tor.	419	70	108	258
Gettman, Buff.	293	47	60	258
Jones, New.	470	53	121	257
McFarland, Balt.	483	82	124	257
Aubrey, Prov.	432	45	11	257
Lajoie, Roch.	308	55	79	257
Kissinger, Buff.	113	9	29	257
O'Hagan, New.	418	74	107	256
Loundenslager Balt.	281	32	72	256
Conn, Prov.	488	69	124	254
Joyce, Mont.	464	61	118	254
McAllister, Buff.	394	60	100	254
Murray, Torr.	464	75	125	253
Hasley, Tor.	503	74	127	253
McCauley, Roch.	174	16	44	253
Nattress, Buff.	468	53	102	250
Hearne, Balt.	192	23	48	250
Greene, Buff.	100	15	25	250
Angele, Prov.	68	8	17	250
Fitzhenry, Roch.	44	3	11	250

La moyenne des autres joueurs de Montréal est la suivante : McManus, 247 ; Dyer, 243 ; Laroy, 242 ; Hoffman, 217 ; Barry, 207 ; Gibson, 204 ; Kelly, 190 ; Doran, 180 ; Pappalau, 188 ; McCarthy, 172 ; Luyster, 156.

FOOTBALL

LES TIGERS, DE HAMILTON, SONT CHAMPIONS DE L'UNION D'ONTARIO

Hamilton, 28. — Les Tigers, de Hamilton, ont défait samedi, le club Toronto par un score de 43 à 15, dans la partie finale pour le championnat de l'Association de Rugby d'Ontario. Les joueurs étaient les suivants :

Tigers 43. — Arrière, Tope ; demis, Moore, DuMoulin et Simpson, quart, Ballard ; snap, Barron ; ailes, McKeand, Buckholder, Marriott, Murray, Isbister et Lyon.

Toronto, 15. — Arrière, McDonald ; demis, Morrison, Houser et Flett, quart, Cochran ; snap, Perram ; Ailes, Fellowes, Bleasdell, McGuire, Forbes, Mara et Peterson.

Les Tigers ont écrit au Collège d'Ottawa lui offrant $400 pour aller jouer samedi à Hamilton. Ils exigent cependant que la partie soit jouée moitié d'après les règlements de l'Union de Québec et moitié d'après ceux de l'Association d'Ontario. La joute n'aura lieu qu'à ces conditions.

PLUS DE 30,000 PERSONNES VOIENT WESTPOINT BATTRE ANNAPOLIS

L'ASSISTANCE ETAIT TRES ELEGANTE

Philadelphie, 28 — Westpoint a battu Annapolis samedi au football par un score de 11 à 0, faisant deux "touch downs" et une gaule.

Le score ne donne pas une idée exacte de la valeur des deux clubs, car l'on vit rarement deux clubs de force si égale. La partie entre Westpoint et Annapolis est considérée par le public comme un événement très fashionable et l'on n'a jamais vu à Philadelphie une foule aussi nombreuse à une joute de football, si l'on excepte celle à laquelle assista le président Roosevelt, il y a deux ans.

On estime qu'il y avait plus de 30,000 personnes présentes. Le vice-président et Mme Fairbanks occupaient des sièges du côté de Westpoint. Le secrétaire de la marine occupait une loge avec un large groupe, et en face de lui se trouvait le sous-secrétaire de la guerre, M. Oliver. Près de ce dernier étaient le lieut. général et Mme Chaffee, Sir Mortimer Durand, ambassadeur anglais, Lady Durand, et Mlle Durand. Dans d'autres loges on remarquait les secrétaires et les membres de diverses ambassades étrangères.

LE PATIN

OUVERTURE DE DEUX PATINOIRS

Les amateurs de patinage auront l'occasion de se livrer ce soir à leur sport favori. On nous annonce en effet pour aujourd'hui l'ouverture du Crystal et du patinoir Ontario.

NOTES

Le club de crosse Brantford songe sérieusement à demander son admission dans la C. A. A. U., et à faire réinstaller au rang d'amateur ses joueurs professionnels.

LE JEU DE DAMES

MATCH MAILLE-MORENCY

Enfin, ces deux messieurs se sont rencontrés et en sont venus à une entente à propos de leur prochain match. Tant mieux, il ne s'agissait que d'y mettre un peu de bonne volonté. Nous regrettons de ne pouvoir mieux renseigner nos lecteurs, du moins pour aujourd'hui, car la lourde besogne que nous avons maintenant à remplir nous prive du plaisir de les satisfaire avec autant de ponctualité que par le passé.

DE ORO RESTE CHAMPION

Saint-Louis, Mo., 28 — Alfredo De Oro, de New-York, champion du monde au jeu de pool, a battu Thomas Hueston, samedi, dans la troisième et dernière partie pour le championnat. Le score a été de 188 à 151, et le score total : De Oro, 600 ; Hueston, 470.

DEFI ACCEPTE

Nous avons annoncé, la semaine dernière, l'arrivée à Winnipeg de l'un des rois du jeu franc et le défi lancé par ce monsieur à tous les joueurs du Canada. M. John McCullough, de la Société Saint-André, a accepté l'offre du champion et les deux maîtres se rencontreront sous peu pour le championnat de Winnipeg. Cependant, M. McCullough refuse de jouer pour une bourse. Le match sera donc purement amateur.

LE MATCH GENDRON-MESSIER

Les damistes de Montréal vont de nouveau assister à un fort beau match, demain dimanche, le 27, à la salle Poiré, rue Sainte-Catherine. Cette rencontre est, comme on le sait, pour le championnat du Canada, titre que M. Messier détient avec honneur depuis l'hiver dernier, et que M. Alf. Gendron espère pouvoir lui enlever au cours de ce match.

L'on se rappelle que ces messieurs ont remportés les honneurs du grand tournoi de l'hiver dernier, c'est donc dire que les deux maîtres qui vont se trouver en présence demain, sont dignes l'un de l'autre, et que l'on est en droit de s'attendre à de belles et intéressantes parties de dames.

M. Messier, quoique n'étant pas très bryant, est l'un de ces joueurs sérieux et tenace, qui savent se défendre et faire triompher leur jeu, coûte que coûte.

Quant à M. Gendron, tous reconnaissent en lui un joueur de première force, capable de tenir tête à qui que ce soit, comme il l'a déjà prouvé en maintes occasions. Patient, connaissant tous les trucs du damier, il est certainement l'un des joueurs les plus dangereux.

Nous comptons que le public amateur se rendra en grand nombre demain. Encourageons donc notre jeu national. N'est-il pas aussi intelligent et même supérieur aux autres sports? Pourquoi être indifférent envers un jeu si populaire parmi notre population? Etait-ce la modique somme de dix centins qui est le prix d'admission qui en est la cause? Vraiment, ce serait à désespérer des joueurs de dames de Montréal, et tel était la cause. Non, nous avons plus confiance que cela en nos amis, et il vont nous donner raison demain après-midi, en allant encourager les deux joueurs distingués qui vont se disputer la palme.

Il ne sera jouée qu'une seule partie, dimanche après-midi, à 2½ heures, puis le match se continuera lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs.

LE JEU DE DAMES

MATCH MESSIER-GENDRON — LA PREMIERE PARTIE EST NULLE

En présence d'une centaine d'amateurs sérieux et enthousiastes, s'est jouée, hier après-midi, la première partie du match pour le championnat du Canada.

MM. Gendron et Messier, les héros du jour, étaient gais et bien disposés pour la circonstance, bien décidés de faire payer cher la victoire, si victoire il y avait.

La bataille s'engagea vers 2½ heures pour se continuer avec acharnement pendant trois heures durant, avec des chances bien partagées. Les spectateurs virent les péripéties de la lutte avec beaucoup d'attention et de silence, ce dont nous les félicitons grandement, et chaque mouvement de l'un ou de l'autre joueur était toujours le coup juste qui déjouait telle ou telle combinaison.

La partie fut superbe.

MM. Messier et Gendron ont de nouveau gagné l'estime du public amateur par leur jeu savant et bien calculé. Le champion a rudement travaillé afin de prendre son adversaire en défaut, mais toujours ce dernier évitait les pièges habilement tendus, puis reprenait l'attaque à son tour, mais en vain, pour aller se briser sur la forteresse si bien défendu par M. Messier. En Mun mot, nos amis ont joué en maîtres, et, au nom de tous, nous les félicitons du succès également partagé, après trois heures d'un travail de géant. Aussi, nous n'entendîmes que des louanges prononcées à l'égard de MM. Messier et Gendron, et tous les spectateurs présents promirent d'être de nouveau au poste pour la deuxième partie, qui se jouera ce soir, à la salle Poiré, coin des rues Montcalm et Sainte-Catherine.

Nous comptons sur une salle bien remplie pour ce soir, vu le minime prix d'admission, qui est de 10 cents.

Une remarque qui a été générale : c'est que les spectateurs sont trop près des joueurs, ce qui empêche les personnes qui se trouvent en arrière, de voir le damier. D'ailleurs, il faut laisser un peu d'espace pour les combattants, afin qu'ils puissent respirer à l'aise.

Nous espérons que les intéressés feront droit à cette juste demande.

Nous regrettons beaucoup que notre colonne, qui avait été préparée pour samedi, n'ait pas été publiée, car ce fut la cause d'une foule de reproches que nous avons eus à subir, hier, de la part des spectateurs, qui nous accusait de parti pris et de négligence. Ce centre-temps est tout à fait en dehors de notre volonté, et d'ailleurs, nous avons assez travaillé pour la cause du jeu de dames pour qu'on puisse nous juger ainsi.

Voici un résumé de ce qui devait paraître samedi :

R. J. TOOKE

C'est le nom qu'il faut vous rappeler quand vous avez besoin de quelque chose en fait d'articles pour hommes, parce que ici, la qualité n'est jamais sacrifiée pour pouvoir vendre à petits prix. C'est, d'abord, un magasin qui ne vend que des articles supérieurs, ensuite c'est un magasin d'épargnes et on est certain d'y trouver l'un et l'autre. Maintenant que la neige est arrivée, les

Sous-Vêtements plus Chauds

vous intéresseront peut-être davantage. Nous avons les sortes qui vous feront bien non seulement avant le lavage, mais encore après. Les sortes garantis irrétrécissables, faits en laine pure, et recommandés pour la chaleur et la santé. Vous ne porterez pas de Sous-Vêtements épais, grossiers, si vous venez voir nos splendides assortiments. Nous avons l'assortiment le meilleur et le plus considérable de la ville. Prix à partir de 75c.

R. J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES.
2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

284-1.j-n

Les Brandies de Jas. Hennessy & Cie commandent le débit le plus fort du monde entier.

BRANDY HENNESSY

UN BRANDY PUR

303-1n

BILLARD.

LE TITRE DE CHAMPION DES JOUEURS DE POOL DU CANADA

EDMOND PELETIER PROTESTE FORTEMENT DE CE QUE McCARTHY ET PAYETTE ESSAIENT DE LE METTRE EN JEU.

IL AFFIRME QUE LE TITRE LUI APPARTIENT TOUJOURS

Edmond Pelletier ne paraît pas enchanté de ce que Payette et McCarthy tentent de lui escamoter le titre de champion du Canada. Il proteste fortemnt contre cette manière d'agir ainsi qu'on peut le voir en lisant la lettre suivante qu'il nous adresse :

Chicago, 24 novembre 1904.

Monsieur le rédacteur du sport,
"La Presse,"
Montréal, Can.

Cher monsieur,

En parcourant les colonnes du sport, dans le numéro de votre journal du 21 novembre courant, j'ai lu un article dans lequel vous mentionnez que M. McCarthy et M. Payette devaient se rencontrer dans un match de pool pour le championnat du Canada. Je désirerais maintenant savoir quel droit ils ont de jouer pour le championnat du Canada. A venir jusqu'à présent et même à l'heure qu'il est, j'ai conservé ce titre que j'ai toujours victorieusement défendu, et malgré que je sois ici à Chicago, je tiens à le garder et à le défendre. Même le championnat de la Nouvelle Angleterre, que M. McCarthy prétend posséder, je l'ai remporté il y a quelques 8 ans, lors du grand match de mille points joué entre M. George F. Smith, alors champion de la Nouvelle Angleterre et moi, et gagné par moi par une forte majorité.

Si ces messieurs veulent déposer une garantie de $100 au bureau de "La Presse," je serai prêt à aller défendre le titre qu'ils veulent m'enlever, et tous ceux qui voudront me le gagner.

Espérant, cher monsieur, que vous ne serez pas lent à reproduire ces quelques lignes, afin de laisser le public savoir que je suis toujours prêt à défendre le titre de champion qui m'a été accordé et que je tiens à conserver, je demeure,

Votre tout dévoué,
EDMOND PELLETIER,
Champion joueur de pool du Canada.

L'intérêt que suscite la grande joute commencée mercredi dernier à la salle Ed. Beauchamp, 1842 rue Sainte-Catherine, va toujours en augmentant. De fait, la lutte que se sont livré les deux adversaires, McCarthy et Payette, a été des plus serrées et excitante au possible. Si l'on songe qu'il leur reste encore 400 billes à jouer et que la majorité actuelle de McCarthy n'est que de huit billes, on peut voir que la question de supériorité est loin d'être décidée. Le jeu de Payette, dans la dernière moitié de la première série, a été toute une révélation, et s'il est aussi bien disposé ce soir, pour la seconde série, nous croyons qu'il a de grandes chances de prendre une avance suffisante pour lui assurer la victoire décisive, mercredi prochain. McCarthy, cependant, dit qu'il est sûr de pouvoir faire une bien plus belle partie ce soir, maintenant qu'il a pu se familiariser avec la table sur laquelle se joue le tournoi et il se croit certain de pouvoir accroître encore sa majorité. La partie de ce soir aura lieu au même endroit, c'est-à-dire à la salle Ed. Beauchamp, à l'adresser ci-haut mentionnée.

282-Us-a 6

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

fumées universellement

LA PRESSE

81 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { .00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre), 23 HAYMARKET,
CHS. DEWYNTER, Ltd., 11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO, 72 KING OUEST,
A. C. McCALLUM, Représentant

BUREAU A QUEBEC, 124½ ST JOSEPH,
J. D. CHAREST, Agent.
E. E. CINQ-MARS, Correspondant

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par Treffié Berthiaume, éditeur-propriétaire, ayant son domicile au No 483 rue Urbain.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 81 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

26 NOVEMBRE

LUNDI	81,438
MARDI	81,451
MERCREDI	81,392
JEUDI	81,697
VENDREDI	81,304
SAMEDI	97,616
TOTAL	504,898
HEBDOMADAIRE	44,146
	549,044

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

84,149

MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1904

CRAINTES PUERILES

Le "Courrier des Etats-Unis" publie une dépêche de Londres, dans laquelle il est dit que depuis l'élection du président Roosevelt, il existe en Angleterre une inquiétude considérable au sujet des relations entre le Canada et l'Angleterre dans l'avenir.

Beaucoup d'hommes d'Etat anglais, ajoute la dépêche, pensent que l'établissement de relations commerciales plus étroites entre les Etats-Unis et le Canada constituerait un danger pour le commerce anglais et pourrait aboutir même à la dissolution des liens politiques entre l'Angleterre et le Canada. Enfin, on ajoute que le peuple anglais lui-même considère une union commerciale entre les Etats-Unis et le Canada comme une menace pour l'empire britannique.

Ces craintes, si elles existent en Angleterre — et nous en doutons fort — sont puériles. D'abord, il n'est pas, pour le moment, question d'établir des relations commerciales plus étroites entre notre pays et les Etats-Unis. L'élection de M. Roosevelt ne peut avoir ni de près ni de loin ce résultat. Le parti républicain, dont Roosevelt est le porte-drapeau, est, comme on le sait, favorable à un tarif très élevé contre tous les pays du monde et spécialement contre le Canada. Il n'a pas été dit un mot durant la dernière campagne présidentielle qui puisse indiquer chez le parti républicain aucune intention de renoncer dans un avenir éloigné ou rapproché à la politique fiscale inaugurée par M. McKinley et poursuivie jusqu'à ce jour par M. Roosevelt.

En second lieu, comment des relations commerciales plus étroites — en supposant qu'il soit possible d'en établir entre le Canada et les Etats-Unis, pourraient-elles aboutir à la dissolution des liens politiques qui unissent notre pays à l'Angleterre ? De 1854 à 1866, nous avons eu un traité de réciprocité avec les Etats-Unis et l'on s'accorde à dire aujourd'hui que cette période a été l'une des plus heureuses et des plus prospères que notre pays ait traversée.

Qui, alors, a jamais songé à dire que les avantages découlant de ce traité pour toutes les classes de notre population étaient de nature à briser les liens politiques entre l'Angleterre et le Canada ? Personne, ni en Angleterre, ni ici. C'eût été par trop absurde. Ce qui aurait été ridicule alors l'ait également aujourd'hui. Nous pourrions avoir avec nos voisins des arrangements de commerce plus larges et plus étendus que ceux que nous avons maintenant, sans pour cela changer un iota à nos relations politiques avec la Grande-Bretagne.

Le commerce anglais souffrirait peut-être de ces nouveaux arrangements de tarif. Mais cela ne doit pas être pour nous une préoccupation. Notre politique fiscale doit avoir pour base les intérêts du Canada d'abord. L'Angleterre et les Etats-Unis sont bien en mesure de s'occuper de leurs propres intérêts sans que nous leur apportions nous-mêmes notre sollicitude.

A L'AUTRE BOUT

Le Trust de l'électricité se trouve passablement occupé et ennuyé aux deux extrémités de Montréal.

A Maisonneuve, il a rencontré une population de travailleurs peu enclins à se laisser mener par la Compagnie des Chars Urbains.

A Westmount, la Montreal Light, Heat and Power Co. se trouve aux prises avec une agglomération de capitalistes, plus ou moins gros, absolument décidés de mettre fin à l'exploitation de cette compagnie, de se soustraire à ses procédés arrogants et à l'insolence qu'affichent un trop grand nombre de ses employés.

Dans ces deux municipalités éloignées et si diversement habitées, le but poursuivi est le même ainsi que les méthodes employées pour l'atteindre.

C'est la résistance à tout prix ; la volonté bien arrêtée d'empêcher le trust de rançonner le peuple et d'enrayer ses progrès.

A Maisonneuve, le peuple souffre d'un mauvais service et de tout ce que ce service défectueux comporte d'ennuis et de misères en hiver. Mais il ne cèdera pas, il ne chantera pas, et avant peu il jouira du privilège d'avoir deux lignes concurrentes et du plaisir de voir la Compagnie des Chars Urbains revenir à de meilleurs sentiments.

A Westmount, les citoyens répondent aux amis de la Montreal L. H. and P., cherchant à les épouvanter en leur contant toutes les horreurs et toutes les pertes qu'entraîne la municipalisation d'un service public, qu'ils paieront gaiement tout ce qu'il faudra pourvu qu'on en finisse une bonne fois avec le Trust, ses moyens, ses procédés et son exploitation.

C'est la révolte, la révolte des forts et des faibles, des riches et des travailleurs ; puisse-t-elle s'étendre à tous les districts sur lesquels la pieuvre étend ses tentacules.

Maisonneuve et Westmount donnent en ce moment une leçon de choses aux byzantins de Montréal qui, alliés des trusts, prêchent le sacrifice des générations futures en échange d'avantages accordés immédiatement.

Ont-ils, ces endormeurs aux gages du Trust, assez répété qu'il fallait prolonger la franchise des chars urbains en échange d'une réduction infime des prix des passages ? N'ont-ils pas commencé la répétition de cette manoeuvre en insinuant que la compagnie du gaz était prête à en venir à un arrangement avec la ville ; à réduire le taux du gaz en échange d'une extension de son monopole ?

Finis, il faut l'espérer, ces trocs malhonnêtes dont les générations futures sont appelées à payer les différences.

Croit-on que si le Conseil municipal de 1892 n'avait pas livré la ville pour trente ans à la compagnie des chars Urbains, on ne pourrait tirer un beau profit d'un nouveau contrat, laissant de côté la municipalisation ?

La même chose peut être dite du gaz, bien que la ville soit appelée à toucher, pendant cinq ans, 3 p.c. des recettes brutes de la compagnie.

Il faut mettre fin aux trusts ; rester maîtres de nos rues ; susciter la concurrence partout, sur tout et pour tout et savoir souffrir pour corriger les erreurs commises au lieu de les perpétuer en les aggravant par des compromissions qui les rendront encore plus lourdes dans l'avenir, sans apporter de soulagement appréciable dans le présent.

LA QUESTION MACEDONIENNE

L'attention a été ramenée assez brusquement, ces jours-ci, sur la phase nouvelle dans laquelle est entrée la question macédonienne. Un officier grec, appartenant à une des familles très connues, le lieutenant d'artillerie Mela, a été tué au cours d'un combat entre plusieurs partisans grecs et un détachement de troupes turques. Bien entendu, les Bulgares n'ont pas manqué d'exploiter cet incident et l'on en a pris texte à Sofia pour affirmer que les Grecs envahissaient les districts du sud de la Macédoine tout comme les bandes révolutionnaires bulgares ont envahi, l'année dernière, les villayets où l'élément slave prétend dominer. Il est aisé aux Bulgares d'affirmer que les Grecs pour suivent en Macédoine, tout comme eux, un but essentiellement politique, mais encore faudrait-il d'autres arguments pour jeter le discrédit sur les Hélènes et pour compromettre l'action hellénique aux yeux de l'Europe.

Certes, on ne peut contester que des groupes de partisans grecs ont fait leur apparition en Macédoine, mais la question est de savoir si ces bandes en veulent à l'autorité ottomane ou si, tout simplement, elles n'ont d'autre but que de défendre les populations des villages grecs aujourd'hui menacés par les révolutionnaires bulgares. Nous avons déjà relevé à cette place la liste longue et tragique des crimes commis par les Bulgares sur les paysans de Macédoine et nous avons fait ressortir que la plupart de ces crimes étaient restés impunis, que les autorités turques ne parvenaient que rarement à châtier les bandits qui se rendaient coupables de ces méfaits. La population grecque de Macédoine restait donc exposé à toutes les attaques et il a bien fallu qu'elle prît des mesures pour assurer sa propre défense, puisque le gouvernement de Constantinople ne réussissait pas à se charger de ce soin.

Aussi, depuis plusieurs semaines déjà de véritables patrouilles armées sont-elles organisées dans les villages grecs de Macédoine, et c'est à la tête d'une de ces patrouilles qu'est tombé le lieutenant Mela. A Athènes on a expliqué, en précisant les détails, que le lieutenant Mela s'était rendu en Macédoine pour organiser la défense des propriétés que possède là-bas sa famille, quand il fut rencontré par un détachement de troupes ottomanes. Les officiers turcs le prirent pour un chef de bande bulgare, et le lieutenant Mela fut tué avant qu'il ait pu s'expliquer. C'est donc sur une regrettable méprise que les partisans grecs en sont venus à échanger des coups de fusils avec les soldats turcs et l'on ne peut en conclure que les bandes grecques, organisées pour la seule défense contre les bandes bulgares, sont résolues à faire la guerre aux autorités ottomanes. Ce serait chercher à travestir les faits que de les interpréter autrement et l'on sait pertinemment à Constantinople que les Grecs de Macédoine n'entendent poursuivre aucune oeuvre révolutionnaire, que leur unique souci est de se soustraire à la domination que les Slaves veulent étendre sur tous les vilayets de la Turquie d'Europe.

L'ANGLETERRE DANS LE GOLFE PERSIQUE

Il y a quelques jours, les dépêches nous ont annoncé que l'Angleterre, réalisant un projet déjà ancien, venait de nommer un résident à Koweit, sur le golfe Persique. Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement de Constantinople a immédiatement protesté contre cette nomination et a fait valoir qu'elle constituait une violation de l'arrangement anglo-turc conclu il y a deux ans et suivant lequel le "statu quo" devait être maintenu à Koweit. Chaque fois que l'Angleterre tente ainsi de s'imposer dans le golfe Persique, la Turquie insiste sur ses droits. Cela lui a fort bien réussi jusqu'ici parce qu'on savait à Londres que dans la question de Koweit la Sublime-Porte serait certainement soutenue par la Russie, même par l'Allemagne, ces deux puissances escomptant, elles aussi, pour l'avenir, la possession de cet admirable débouché sur le golfe Persique, mais il est douteux que cette fois la protestation ottomane ait un effet aussi certain.

Il est évident, en effet, que l'Angleterre n'a accentué ses vues sur Koweit en ce moment que parce qu'elle se rend compte que la Russie ne pourra efficacement contrecarrer son action, occupée comme elle l'est pour l'instant en Extrême-Orient. Il en fut ainsi pour l'expédition du Thibet, qui jamais n'aurait été décidée si des complications n'étaient survenues entre la Russie et le Japon. Pour Koweit, ce point est nécessaire à la Grande-Bretagne pour dominer réellement le golfe Persique. Nous avons établi l'autre jour comment les Anglais ont déjà étendu leur influence dans toutes les contrées avoisinantes et comment, par deux fois, ils ont tenté de s'y établir définitivement.

Lors du dernier incident du golfe Persique, on soutint à Londres que la souveraineté du Sultan sur la région de Koweit n'était plus réelle et que les cheiks de ces parages admettaient simplement la suzeraineté religieuse d'Abdul-Hamid II. En fait, le prince qui règne à Koweit s'est mis sous la protection du vice-roi de l'Inde, c'est-à-dire de l'Angleterre, mais la Turquie n'a jamais renoncé à ses droits souverains et elle a constamment envoyé là-bas des troupes pour châtier les cheiks rebelles et rétablir l'autorité politique du Sultan. L'Angleterre même a reconnu, il y a deux ans, le bien-fondé de ces réclamations de la Porte, puisqu'elle a consenti dans l'arrangement survenu alors au maintien du "statu quo".

Il est certain que la nomination d'un résident anglais modifierait ce "statu quo" et constituerait un danger pour la Turquie. Malheureusement, il est peu probable que le gouvernement de Londres se laisse arrêter par des scrupules, s'il juge le moment favorable pour développer son action dans le golfe Persique, de sorte que cet incident pourrait donner lieu sinon à des complications immédiates, du moins à des négociations très difficiles.

CHOSES ET AUTRES

Une situation élevée

L'homme qui a la plus haute situation du monde entier est... un chef de gare. Il se trouve en Suisse, non loin de Zermatt, à la station terminus du Gornergratt. Cette gare est, en effet, à l'altitude de 3,246 mètres au-dessus du niveau de la mer, et un chemin de fer à crémaillère y parvient à travers un chaos de glaciers.

Voilà un fonctionnaire qui peut se vanter d'occuper une situation élevée!

× × ×

Jules Verne a beaucoup tablé sur l'excentricité américaine ; dans ses livres, qui ont charmé la jeunesse de toute la génération actuelle, les Yankees parieurs ont une belle place. Cependant, le romancier est resté au-dessous de la vérité, s'il faut en croire les journaux de Philadelphie. Deux propriétaires de mines des Etats-Unis, MM. V. C. Place et C. H. Shannon, ont parié des mines d'une valeur de 600,000 dollars, le premier sur la chance de M. Roosevelt, le second sur celle du juge Parker.

C'est un moyen coûteux de se procurer des émotions.

× × ×

Le capitaine Carnot, fils du regretté président de la République, qui possède une belle collection d'oeuvres d'art ou de curiosités se rattachant aux choses militaires, vient de faire don aux collections du ministère de la guerre, d'un beau portrait du XVIIIe siècle, qu'il attribue à Carle Van Loo.

Le portrait représente François-Marie, comte de La Mark, brigadier des armées du roi Louis XV. Le général de La Mark participa brillamment à la guerre de Sept Ans.

Le portrait offert au ministère de la guerre est incontestablement l'oeuvre de l'un des Van Loo. Mais on sait que cette famille de peintres était aussi célèbre que nombreuse. Il ne semble pas que le portrait du comte de La Mark puisse être attribué à Carle Van Loo, peintre de Louis XV, mais plutôt à son neveu, Michel Van Loo, portraitiste remarquable, d'ailleurs, qui fut appelé à Madrid par le roi d'Espagne dont il resta longtemps le premier peintre.

COMMERCE DES PIANOS DANS LA PARTIE EST

Nous désirons attirer l'attention de nos estimés amis de la partie Est sur nos salles depuis longtemps établies au No 162½ rue Sainte-Catherine, angle de la rue Saint-Hubert, où on peut toujours voir la plus belle classe de pianos Chickering, Heintzman and Co., Wormwith et Howard. Nos prix sont raisonnables et nos conditions faciles. Le gérant, M. H. Maynard, est un des commerçants de pianos les plus populaires et les mieux connus de la ville de Montréal, et il sera heureux de recevoir tous les visiteurs en tout temps jusqu'à dix heures du soir. M. O'Reilley, un autre vendeur canadien-français bien connu est aussi à l'emploi de la maison et sera également heureux d'y voir ses amis. 23-6

LA GUERRE . . . LA GUERRE . . .

En guerre contre la toux, le rhume, la bronchite. Le BAUME RHUMAL est une arme terrible contre tous ces gens-là. 22-2

"QUAND VOUS ACHETEZ UN PIANO"

de nous, vous êtes certain d'avoir satisfaction — vous êtes sûr d'avoir un bon piano, car nous les garantissons tous, et nous sommes sûrs de nous-mêmes, car nous n'achetons que ce qu'il y a de mieux. Layton Bros, salles d'exposition, 144 rue Peel. r

6 Cassez les Rhumes avec "L.F." Atwood's Bitters

Les changements de saison ne vous arrêtent la transpiration non constatée. Les impuretés sont alors retenues dans l'organisme. "L. F." Atwood's enlève cette matière délétère par l'intermédiaire des intestins et guérit le rhume. 35c la bouteille. Demandez à votre fournisseur d'en vous faire voir

DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal, ou à la DRUG CO., BOSTON, MASS., E.U.A 26-1Mar

RHUM St JAMES

305—1-M-v—n

LA CIE S. CARSLEY, LTEE.

CLAQUES POUR DAMES

Première qualité. Régulier 65c. Pour..... 38c

Offre à Moitié Prix sans Précédent de SUPERBES MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

LES PLUS GRANDES VALEURS DE LA SAISON

Il y a encore un grand nombre de ces beaux vêtements qui restent, comprenant nombre de lots de modèles fashionables qu'on n'a pas encore offerts. Les Manteaux sont identiques à ceux que nous vendions, il y a quelques semaines, à deux fois le prix et n'eût été l'étonnante réduction obtenue, nous vendrions aux mêmes prix maintenant. Les Dames sont très cordialement invitées à venir examiner le stock ; elles ne pourront qu'être intéressées par les nombreux jolis dessins et valeurs remarquables. Comme les jours antérieurs, les manteaux seront arrangés en 3 lots demain.

LOT 1. Manteaux d'hiver pour dames, tous les styles les plus récents de cette saison, en frise, drap covert et tweeds sans envers. Les valeurs régulières varient de $9.75 à $10.50. Prix de vente..... $5.80

LOT 2. Manteaux de voyage pour dames en tweed, poil de Chameau et drap golf sans envers, dans une variété de styles, collets de formes variés, avec jolis revers ou broderies. Valeurs régulière de $11.00 à $12, pour $6.95

LOT 3. Superbes Manteaux ¾ de longueur pour dames, dos lâches ou ajustés serrés, doublés en satin, collets divers à formes fashionables, bien finis. Valeur régulière de $16.00 à $21.00. Prix de vente... $9.00

AVEZ-VOUS VU LE PAYS DES JOUETS JUSQU'ICI ?

Non, vous n'êtes pas trop âgé pour vous occuper de telles frivolités. C'est l'endroit le plus gai, le plus heureux de tout le magasin, résonnant toute la journée d'heureux éclats de rires enfantins. C'est étonnant comme les petits enfants l'aiment. On presse maman de voir les jouets dès qu'elle entre dans le magasin. C'est une grande épargne d'acheter tous les jouets de Noël chez Carsley, aussi bien qu'une satisfaction de savoir que vous avez ce qu'il y a de mieux en ville.

JEUX DE QUILLES — Jeux de quilles avec deux boules, dans des boîtes fortement faites. Spécial.. 12½c

LANTERNES MAGIQUES — Fortes lanternes magiques, qui fonctionneront bien, avec obturateurs. Spécial à... 49c

BUREAUX DE POUPEES — Jolis bureaux de poupées, avec glace, bien peinturés et fortement finis 25c

JEUX DE LOTO — Jeux de loto, dans jolie boîte. Instructions complètes avec chacun. Prix. 23c

TABLEAUX NOIRS — Tableaux noirs pour jouer, sur chevalets, très bien faits, bien finis. Spécial. 25c

SOLDATS EN PLOMB — Soldats en plomb bien peinturés, cavalerie ou infanterie, bon choix Spécial.. 12½c

ECOULEMENT DE NOS LINOLEUMS

20 pièces de linoléum de qualité supérieure, parfaitement bien préparé, couleurs brillantes et durables, nouveaux dessins de tuile et de fleur. 25c
Valeur ordinaire, 45c. Prix spécial, la verge carrée.

Un lot splendide de prélart anglais, nouveaux dessins de tuile, jolies couleurs attrayantes, 48 pouces de large. Valeur ordinaire, 35c. Prix spécial, la verge carrée. 25c

25 nattes en prélart de qualité supérieure, divers bons dessins de couleur, bien préparé et très durable, dimension, deux verges carrées. $1.00
Valeur ordinaire, $1.45. Prix spécial, chacune.

GANTS DE SOIREE POUR DAMES

Indispensables pour soirées et bals. En voici une ligne tout à fait spéciale.

Gants de Suède Mousquetaire, 16 boutons, allant au-dessus du coude, toutes les nuances à la mode, comprenant champagne, primevert, héliotrope, gris clair, mauve, vert, etc., pour dames. La coupe et l'ajustement de ces gants sont parfaits. Valeur ordinaire: $1.50 la paire. Mais grâce à un achat judicieux, nous pouvons vous les offrir à, la paire. 65c

SOULIERS DE SOIREE

Une toilette de soirée élégante exige des jolies chaussures, des souliers légers et chics. Nous faisons une spécialité de ces chaussures.

Souliers Gibson, 3 oeillets, en cuir verni, haut mat, semelles cousues à la main, chics talons français, ce qu'il y a de plus nouveau cette saison, pour dames. Rien de mieux pour bals ou réunions, points : 2½ à 7. Prix spécial $2.55

MEUBLES A DES PRIX TRES ECONOMIQUES

Le magasin de meubles renferme une splendide collection—assez considérable pour rencontrer les désirs des ménagères les plus difficiles. Les items ci-dessous se passent de tout commentaire :

30 chaises hautes, très joli modèle, avec table, solidement finies, pour enfants. Valeur ordinaire, $1.75. Prix spécial. $1.40

Seulement 9 canapés, jolis dessins, couverts en velours à dessins, sièges à ressorts solides, bien rembourrés, franges tout le tour, très bien finis. Prix ordinaire, $6.50. Prix spécial, chacun. $5.00

Seulement 6 mobiliers de salon, 5 articles, élégant dessins, fini acajou, très bien sculptés à la main et superbement polis, couverts en superbe velours à dessins de fantaisie, construction et fini de goût. Prix ordinaire, $22.00. Demain, prix spécial. $18.75

RIDEAUX EN DENTELLE

Un assortiment énorme de rideaux en dentelle Nottingham vient d'être reçu. Il y a une variété considérable de charmants dessins.

Rideaux en dentelle Nottingham blanche de qualité supérieure, dessins au choix. 54 pouces de large et 2½ vgs de long. Prix spécial. $1.60

ARTICLES DE COU POUR DAMES

Nous pouvons toujours trouver quelque chose pour plaire aux dames les plus difficiles dans notre stock d'articles pour le cou. Pour l'excellence et l'économie, c'est sans contredit le plus beau de la ville.

Charmants colets droits en dentelle guipure, blanche ou écrue, un grand nombre d'effets charmants. Spécial. 14c

EPARGNES SUR LA PORCELAINE

Elles sont accordées dans le but de modifier l'assortiment. Le manque d'espace nous oblige à nous défaire de beaucoup de magnifiques articles en porcelaine : ceux-ci devront partir demain.

190 douzaines de tasses et soucoupes en semi-porcelaine, joli filet d'or et dessins feuille de trèfle. Valeur ordinaire, 10c. Prix de demain, la tasse et la soucoupe. 5c

Seulement 30 magnifiques grands services de toilette de 10 morceaux ils sont décorés en chic dessins bleu, brun et vert. Formes les plus nouvelles. Ordinaire, $2.50. Spécial. $1.95

Seulement 15 services à dîner, jolis dessins fleuris, bleus ou bruns, 97 articles, véritable porcelaine Glouces r. Valeur ordinaire, $8.25. Spécial, demain. $6.50

OFFRES SPECIALES D'OCCASIONS

20 douzaines de balais en maïs de 25c. Prix de demain, chacun..... 14½c

20 douzaines de balais en maïs, bien finis, solidement faits, 4 cordes. Prix ordinaire, 25c. Demain. 14½c

Pas plus de deux à chaque client. Nous n'exécutons aucune commande donnée par la poste ou par le téléphone.

MUSIQUE TRES NOUVELLE

On peut se procurer au Grand Magasin, demain, la musique populaire suivante, au prix spécial de, le morceau 16c

My Lady Love.
The Man Behind.
My Little Georgia Rose.
I'll be busy all next week.
The Man in the overall.
The Main in the overall.
Tête à Tête, two steps.
Peggy O'Neill, valse.
Etc., Etc., Etc.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Pilules de Sang du docteur Roy

LES MEILLEURES DU MONDE POUR LA PAUVRETE DU SANG

Dame PAUL CROTEAU
25 Knight Avenue, Hebronville, Mass.

Souffrant depuis 12 années d'une maladie de reins, Rhumatisme et de faiblesse causés par la pauvreté du sang. Elle dit: "Depuis deux ans que je fais usage des Pilules de Sang du Dr Roy, ce sont les seules qui me soulagent, je ne puis m'en passer.

... cents la boîte, 6 pour $2.50—Etats-Unis : Dr Roy, 483 Broad, Central Falls, R. I. Canada : Henri E. Archambault, pharmacien, 1580 rue Notre-Dame, Montréal. 12

Si vous voulez avoir un CALENDRIER ARTISTIQUE

Quelque chose de nouveau, d'unique et de chic, voyez la merveilleuse collection exposée de ce temps-ci au Magasin de livres de

CHAPMAN

2407 Rue Ste Catherine, près Peel. 24,28 D

RHUM St JAMES

305—1-M-v—n

TONIQUE A OISEAUX 25c GRATIS

Vendu à 25c. Ce remède est gratuit à ceux nous envoyant 3 adresses de propriétaires d'oiseaux, et 3 enveloppes jaunes de pain à oiseaux. Pain à oiseaux, en paquets jaunes de 10c le boîteau de tout épicier ou pharmacien. Si votre fournisseur n'en a pas envoyez-nous son adresse, en argent ou en timbres pour paquets demandés.

Pain a Oiseaux (Evitez les imitations. Brevets 1894-99-06.) Guérit maladies des oiseaux et les fait chanter. Boîte gratis dans paquet de 5 lb. de graines à oiseaux Cottam, la meilleure nourriture à oiseaux vendue. Renseignements d'experts sur les maladies des oiseaux gratis contre timbres pour réponse. Adressez : COTTAM BIRD SEED, 29 St., London, Ont.

NETTOYAGE DES MAISONS ET DES TAPIS

Par le Système Vacum de Booth.

La seule méthode parfaite et absolument sans poussière pour nettoyer la maison. Ni ingrédients chimiques, ni lavage ne sont employés. L'AIR est le seul agent nettoyeur. On obtient un vacuum supérieur en plaçant l'appareil portatif hors de la maison, et la succion de l'air créée par ce moyen est transportée au moyen d'un long tube en caoutchouc, aux tapis et aux meubles à nettoyer. Ainsi, chaque particule de poussière est enlevée du tapis et d'en dessous du tapis, améliorant son apparence et relevant les poils aplatis, le rendant plus doux et plus élastique.

Absolument hygiénique et sans poussière.

Les avantages sanitaires sont très apparents. La nature mortelle de la poussière a été démontrée par les savants. On a constaté qu'une livre contenait pas moins de 157,696,171,840 bactéries actives. Celles-ci sont toujours présentes dans l'air durant le nettoyage ordinaire d'une maison et c'est une sérieuse menace pour la santé des occupants d'un édifice. Par la méthode Booth, pas un grain de poussière n'est soulevé, chaque particule est attirée dans les boyaux et finalement recueillie dans le réceptacle hermétiquement clos qui est au dehors. LE SYSTEME VACUUM DE BOOTH NETTOIE LES TAPIS, RIDEAUX, ARTICLES DE LITERIE, MEUBLES, DRAPERIES, ETC.

On peut laisser les commandes au rayon des tapis où on leur donnera prompte attention. Conditions modérées

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.
1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St Jacques.

FOURRURES

Vous savez au juste ce que vous payez—mais savez-vous ce que vous recevez ?
Une maison de l'importance de la notre, d'une réputation aussi bien établie, ne saurait vous tromper, c'est l'enseigne à laquelle votre argent vaudra son pesant d'or.

Tout est Garanti Ici, chaque morceau dans ses Moindres Détails.

E. A. STE MARIE,
Sainte-Catherine, Coin Amherst

EAU DES CARMES BOYER

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée pure après le repas, facilite la Digestion et évite les Indigestions. Dans les cas d'Evanouissements, Syncopes, Arrêt de la Circulation du sang, en faire prendre pure ou sur du sucre.

DYSSENTERIE, INFLUENZA, d'un effet absolu en grog ou en infusion chaude bien sucrée.

Dans les Indispositions périodiques chez la femme, une ou deux petites cuillerées, sous forme de grog chaud, régularise la circulation du sang et supprime les spasmes et douleurs.

AGENTS : ROUGIER Frères, MONTREAL

COOK'S FRIEND

les essais des analystes depuis des années. est la seule poudre à pâte qui a supporté En vente chez tous les épiciers. 14

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. 1449 Ste Catherine.
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 820.
Semaine du 28 Novembre 1904
MADAME SANS GENE
PRIX : Matinées 10c, 15c, 25c, 25c et 50c.
Soirées 10c, 25c, 35c, 40c et 50c.
Semaine prochaine : LA MARSEILLAISE. 22-6

THEATRE DES NOUVEAUTES
Tél. Est 1395.—Semaine du 28 Novembre
LE SECRET DE POLICHINELLE
Pièce en 3 actes, par Pierre Wolff.—Intermèdes tous les lundis—MATINEE SAMEDI.
Semaine prochaine, LE BON JUGE. 22-1

HIS MAJESTY'S
Tous les soirs cette semaine, Matinée Samedi.
La nouvelle production musicale CUPID & CO
Semaine prochaine—The Girl and the Bandit. 22-6

ACADEMIE Matinées, Mercredi, Jeudi et Samedi.
Le fameux triomphe de l'Opéra Comique.
KING DODO
Prix: 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine : THE FORTUNE TELLER. 23—6

FRANCAIS MUSIC HALL MATINEES Tous les jours
Cette semaine
WEBER-FIELDS FIDDLE-DEE-DEE
Grand chœur—jolies filles. Habiles comédiens Ballet Pony, et MELLE ADGIE et ses Lions. Avec 8 autres grands actes. Prix : 10, 20, 30, 35, et 50c.
Semaine prochaine : TIDDLE-DEE-WINKS.
21-6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE 28 NOV.
A STRUGGLE FOR GOLD
Grande distribution, scènes magnifiques et spécialités européennes. Prix : 10c, 20c, 30c et 50c.
La semaine prochaine—The Little Church Around the Corner. 22-6

FRANCHERE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1091. 276-1M n

LES REVELATIONS

LE PROCES DES SIX PERSONNES ACCUSEES DE CONSPIRATION POLITIQUE EST REPRIS.

Malgré toutes les tentatives qui ont faites par les avocats de la défense, en cour, pour clore les procédures du procès intenté aux six personnes arrêtées dans la division St Antoine, la veille des élections fédérales, la cour a décidé de continuer la preuve.

M. Peter Lyall, candidat libéral défait à cette élection par M. l'échevin Ames, a témoigné, à la reprise de l'enquête, samedi. Il a expliqué, relativement à la découverte des procurations sur les accusés, que trois cents procurations avaient été données à MM. McDiarmid et P. H. Lespérance, son sténographe, pour être distribuées aux présidents des comités. Il ignore si Lespérance a quitté Montréal pour New-York, après les élections, et il ne peut dire à quelle date exactement il a quitté son emploi. Quant à Bissonnette, il était contremaître d'un groupe de travailleurs de M. Peter Lyall, avant les élections.

M. Lyall a catégoriquement nié avoir donné la somme de $593.75 à Bissonnette et il déclare ignorer qui a remis l'argent à l'accusé. Le témoin ajoute qu'il ne sait pas à quelle fin devaient servir les billets rouges trouvés sur Saint-Jacques et portant l'inscription : "Peter Lyall et Fils, employé". Les cartes d'identité trouvées sur les accusés sont semblables à celles qu'il a remises à ses cabaleurs. Le témoin maintient qu'il ne savait pas l'existence du comité de la rue St Charles-Borromée.

M. L. D. Lyall, jr., a déclaré que les billets trouvés sur St Jacques avaient été faits pour la démonstration Laurier. Il ne sait pas comment l'accusé a pu se les procurer.

Un hôtelier de l'Est, Ernest Lacasse, dit que deux hommes sont venus chez lui, en octobre dernier, pour louer une chambre pour la journée du trois novembre. Comme son hôtel devait être formé ce jour-là, M. Lacasse n'a pas voulu louer la chambre aux deux inconnus. Il ne peut reconnaître ces deux hommes dans le groupe des accusés.

Thomas Darling, le président d'un comité de M. Ames, rue St Antoine, 70 a déclaré que le vendredi avant les élections, Aubertin est venu à son comité et a dit s'appeler Charles Roy, un peintre domicilié ruelle Leroux. Aubertin avait demandé qu'on envoyât le chercher le jour du vote. M. Aristide Benoît, commis du comité, corrobore le témoignage de Darling.

Henry Charles McNeil, secrétaire du comité de M. Ames, rue St Antoine, 291, dit que le 28 octobre, un homme qu'il reconnaît comme Aubertin, s'est présenté au comité et a demandé si l'habitant du logis 374 rue Richmond avait un vote dans le quartier. Cet habitant, nommé Théophile Blais, était consigné comme absent aux Etats-Unis.

Aubertin ayant maintenu qu'il était bien Blais, donna son adresse 119, Avenue Atwater, et dit qu'il attendrait qu'on vint le chercher le jour du vote.

Cavin Doyle, un assistant du secrétaire McNeil, tout en corroborant le témoignage de son chef, dit que M. McNeil n'a pas averti Aubertin de l'absence de Blais aux Etats-Unis, à sa connaissance.

L'enquête est continuée à mardi après midi, à deux heures.

DANS LA RIVIERE DES PRAIRIES

Deux soeurs de la Providence et une orpheline prennent forcément un bain glacé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Vincent de Paul, 28 — Samedi après-midi, la supérieure de l'hospice des Soeurs de la Providence de Saint-Vincent de Paul, île Jésus, accompagnée d'une autre religieuse et d'une orpheline, traversait dans une voiture de la communauté la rivière des Prairies, à bord d'un grand bac. A peine l'embarcation avait-elle laissé le rivage que le cheval recula et précipita la voiture dans la rivière. Vu que l'eau n'était pas profonde à cet endroit, on put retirer à temps la voiture, et les occupants en furent quittes pour un bain glacé.

UN FAIT
Aisé à prouver
c'est que
POSTUM
reconstituera un système abattu et ruiné par le Café.
Procurez-vous le petit livre "The Road to Wellville" dans chaque paquet.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

L'élection des officiers à la convention de la Fédération Américaine du Travail, samedi dernier — Chez les travailleurs en buanderie, ce soir — Ce qu'a coûté la dernière grève de Marseille— La situation n'a pas changé à Fall River — L'immigration anglaise se dirige vers le Canada — Grande assemblée, ce soir, chez les ouvriers barbiers de cette ville— L'industrie typographique dans les prisons de l'Illinois — Faits divers.

La convention de la Fédération américaine du Travail qui siégeait depuis deux semaines, à San Francisco, s'est terminée samedi dernier, par l'élection des officiers de cette puissante organisation, pour le prochain terme des diverses charges.

M. Samuel Gompers a été réélu président. Un seul délégué, Victor Berger, de Milwaukee et représentant l'élément socialiste, a voté contre lui.

M. Gompers a déclaré qu'il ferait encore plus pour le mouvement ouvrier dans l'avenir qu'il n'a fais dans le passé et qu'il y consacrerait tous les instants de sa vie.

Le secrétaire, Frank Morrisson et le trésorier John B. Lennon, ont aussi été réélus.

MM. John Mitchell, James Duncan, James O'Connell, Max. Morris, Thomas I. Kidd, D. A. Hayes, Daniel J. Keefe et W. J. Spencer ont été aussi réélus vice-présidents.

M. John Moffitt, de l'union des fauseurs de chapeaux, a été élu délégué fraternel à la convention des "trades-unions", d'Angleterre.

M. Frank Feely, de Philadelphie, a été choisi comme délégué fraternel au Congrès des métiers et du Travail du Canada.

Par une grande majorité, il a été résolu que la prochaine convention se tiendrait à Pittsburg, Pa. Les villes de Saint-Louis, Toronto et Niagara Falls, furent aussi mentionnées comme lieu de la prochaine convention.

× × ×

Les adhérents au local No 69 des travailleurs en buanderie sont priés de ne pas oublier l'importante réunion qui aura lieu ce soir, au No 210 avenue de l'Hôtel de Ville.

Tous les membres voudront donc en prendre note et s'y rendre en foule.

× × ×

On vient d'établir le bilan exact de ce qu'a coûté la grève de Marseille.

La perte subie par la deuxième ville de France pendant ces quarante jours de mort commerciale est estimée à 40,000,000 de francs. Du côté des employeurs, l'armement a perdu 230,000 francs par jour, sans parler de l'amortissement du capital ; les minoteries, les huileries, les savonneries, ont eu des déficits de production montant à 6,278,000 francs, à 5,700,000 francs, à 4,020,000 francs ; les banques avaient cessé pour ainsi dire toute opération.

Les inscrits maritimes ont souffert aussi leur part au cours de ce conflit, que l'on estime à plusieurs milliers de francs par jour.

× × ×

Il y aura ce soir au lieu ordinaire des réunions, une grande assemblée générale de l'union des maçons, à laquelle on procèdera à la mise en nomination des officiers pour l'année courante.

On s'occupera aussi à cette même séance de plusieurs autres questions d'un intérêt vital pour l'union. Tous les membres sans exception y assisteront donc.

× × ×

En dépit des rumeurs et de la tournure favorable que semblaient prendre les choses ces jours derniers à Fall River, la situation pour les 26,000 ouvriers textiles qui viennent d'entrer dans leur dix-neuvième semaine de chômage, n'a pas changé.

Suivant leur habitude des deux dernières semaines, les patrons ont ouvert ce matin les portes de leurs fabriques, offrant de reprendre tous ceux qui désireraient travailler moyennant la fameuse réduction de 12½ pour cent. Cette offre n'a pas paru tenter beaucoup les grévistes qui, pour la plupart, sont demeurés fermes dans leur détermination.

× × ×

C'est ce soir que doit avoir lieu à la salle Vandelac, angle des rues Rachel et Cadieux, la séance d'ouverture du nouveau club ouvrier qui vient de se former dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

L'assemblée s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Un compte rendu de l'immigration reçu au département du Travail d'Ottawa, de la part du Conseil du Commerce de la Grande-Bretagne, dit qu'un total de 7,911 émigrants ont quitté le Royaume-Uni en juin pour se rendre dans l'Amérique Britannique du Nord, contre 5,231 en juin de l'année dernière. Pour les six mois finis le 30 juin, le total a été de 39,694, contre 35,472 l'année dernière.

× × ×

Tous les ouvriers barbiers de Montréal sans distinction non-unionistes comme unionistes sont instamment invités à assister à la grande assemblée du local 455 qui aura lieu ce soir à la salle Saint-Joseph dans le but de discuter des questions intéressant vivement tous les gens du métier. Cette union est entrée maintenant dans la voie du progrès. Elle compte au delà de 250 membres en règle. Vingt-cinq ont été initiés à la dernière séance et une quarantaine le seront ce soir. L'assemblée de ce soir s'ouvrira à 9 heures 30 précises.

× × ×

Nous voyons dans une revue commerciale que la direction de la prison de Pontiac, Etat de l'Illinois, a demandé récemment des soumissions pour la fourniture d'un matériel d'imprimerie à être installé dans cette institution au prix de $11,556.

Cela n'est-il pas de nature à soulever l'indignation générale de tous les gens du métier qui travaillent avec toute l'ardeur dont ils sont capables contre l'avilissement de l'industrie typographique justement par le travail des prisons ?

× × ×

Le département du travail à Ottawa a reçu dernièrement des rapports de treize de ses correspondants, disant que le mouvement de fermeture de bonne heure s'est considérablement étendu dans le cours de l'été dernier dans un grand nombre de villes du Dominion et qu'il a augmenté de beaucoup en faveur aux yeux du public. Les villes représentées dans la liste comprennent les suivantes :

Halifax, N. E. ; Charlottetown, I. P. E. ; Québec, Qué. ; Sherbrooke, Qué. ; Montréal, Qué. ; Hull, Qué. ; Belleville, Ont. ; Peterborough, Ont. ; Toronto, Ont. ; Niagara Falls, Ont. ; Hamilton, Ont. ; Guelph, Ont. ; et Vancouver, C.-A. Dans un cas seulement, c'est-à-dire à Victoria, C.-A., il y a eu une tendance à enrayer le mouvement.

× × ×

Un grand nombre de revues ouvrières, tant du Canada que des Etats-Unis, se plaignent fortement du fait que les agents des grandes compagnies de vapeurs océaniques et de chemins de fer, continuent à inonder l'Amérique de travailleurs étrangers qui, non seulement font une concurrence désastreuse aux ouvriers de ces deux pays, mais qui deviennent au bout de quelque temps à la charge de leur nouveau pays d'adoption, qui, pour s'en débarrasser, très souvent, est obligé de les renvoyer à ses frais de l'autre côté de l'océan.

A QUEBEC

Notes de la ville

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 — Un jeune homme de Deschambault, comté de Portneuf, a été arrêté sous l'accusation de vol dans un magasin de son village. Le procès de l'accusé est fixé à mercredi.

—Le Dr G. W. Jolicoeur, coroner du district, a tenu, samedi, une enquête sur le cadavre d'un nommé Gagné, de Saint-Ignace, décédé subitement à Lévis. Le verdict du jury a été "mort d'une syncope du coeur".

—Les denrées n'étaient pas en quantité samedi sur les marchés de la ville. Le boeuf s'est détaillé à 6 et 7 centins la livre au quartier. Le lard s'est vendu 8 et 9 centins la livre. Les volailles valaient de 40 à 50 centins le couple.

—M. Frank Ross, de cette ville, arrive d'une excursion de chasse au Parc des Laurentides, près de Saint-Urbain, comté de Charlevoix. M. Ross a abattu 2 caribous, la loi ne lui permettant pas d'en tuer un plus grand nombre : mais il affirme en avoir rencontré plus de cent. En effet, il a pris des instantanés d'un troupeau d'environ vingt caribous.

—Mme Louis Tusk, domiciliée rue Champlain, est morte subitement samedi. La défunte laisse une nombreuse famille. Le coroner Jolicoeur doit tenir une enquête aujourd'hui.

—Mlle Angelina Rousseau assistait au feu d'artifice, vendredi soir, en face de la maison du Dr A. Jobin. Voulant regarder l'heure Mlle Rousseau constata la disparition de sa montre qui était retenue à son cou par une chaînette.

—Un jeune couple faisait une promenade, l'autre soir, rue Saint-Joseph, lorsque la jeune fille constata que le feu était dans son tour de cou. Le feu avait probablement été mis par une étincelle d'une fusée lancée par un des manifestants du triomphe du Dr Jobin.

MORT ETRANGE

Après avoir pris une consommation, un jeune homme expire subitement.

John Dowd, âgé de 27 ans, qui demeurait avec sa mère, au No 10 rue du Maire, est décédé subitement, samedi après-midi, dans une petite chambre du restaurant E. Sicotte, de la rue Aylmer, No 32a.

Quelques minutes après deux heures, Dowd, qui apparemment était en parfaite santé, entra au restaurant Sicotte et demanda un verre de cream soda. Après qu'on l'eut servi, le défunt se retira dans une petite chambre attenante au bar et une heure après, on le découvrait mort.

Le coroner McMahon fut aussitôt averti de cette mort et décida de tenir une enquête.

SOUS LES PIEDS DES CHEVAUX

En se rendant au feu, le corps de sauvetage de la caserne No 2 écrase une femme du nom de Robertson, rue Bonsecours.

Un commencement d'incendie a éclaté, vers 2 heures, dimanche matin, dans la pharmacie de MM. Lecours et Décary, angle des rues Craig et Bonsecours. En se rendant au feu, la voiture du corps de sauvetage de la caserne No 2, a blessé une une femme du nom de Robertson, qui traversait la rue en courant.

La malheureuse fut frappée par le timon et roula sous les pieds des chevaux. Le capitaine Taylor, par un hasard providentiel, arrêta ses chevaux presque instantanément, et le constable Picard aidé d'un citoyen du nom de Brown, purent retirer la victime de sa dangereuse position.

L'infortunée fut transportée inconsciente à son domicile, où le médecin appelé en toute hâte, constata qu'elle souffrait surtout d'un choc nerveux.

Dans l'intervalle, le feu fut éteint par les pompiers des autres postes, et les dommages sont relativement légers.

UN CRIME EPOUVANTABLE

New-York, 28 — Ida Englehardt, une Allemande, a avoué à la police qu'elle avait placé son jeune enfant devant une fournaise chauffée à blanc et l'avait laissé rôtir jusqu'à ce que le pauvre petit eût rendu le dernier soupir. Mais cette malheureuse folle se trompait; l'enfant qu'elle avait jeté dans un baril, vivait encore quand Mme Laforge le trouva ; malheureusement, il était trop tard. La victime rendit le dernier soupir à l'hôpital, où il avait été transporté. La coupable a été arrêtée.

Elle souffrit quatre ans d'une douleur intense autour du cœur

Elle souffrait beaucoup de vertige.

Quatre boîtes de PILULES DE MILBURN POUR LES NERFS l'ont complètement guérie

Elles sont un spécifique pour tous les malaises provenant de l'état faible du coeur ou du système nerveux. Pour les affections suivantes : palpitations du coeur, insomnie, nervosité, évanouissements ou vertige, courte haleine, suées nuit ; rhume, pieds et mains froides, lourdeau de cerveau, etc., nous conseillerions fortement de se servir au plus tôt des Pilules de Wilburn pour le Coeur et les Nerfs, car ce remède pris à temps a sauvé souvent plus d'une vie et rendu la force à ceux qui étaient faibles, nerveux et aux invalides à la santé chancelante.

Madame E. Kilmer, Humberstone, Ont., écrit : "Permettez-moi de vous parler des grands résultats obtenus dans mon cas des Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Pendant quatre ans, j'ai souffert d'une douleur intense autour du coeur et j'éprouvais souvent des vertiges. Après avoir pris quatre boîtes de Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs, je fus complètement guérie."

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25.

Chez tous les marchands ou directement par la poste sur réception du prix.

THE T. MILBURN CO., LIMITED.
TORONTO, ONT.

LE SOUS-CHEF CAMPEAU

LA COMMISSION DE POLICE RECOMMANDE AU CONSEIL DE VILLE DE LE NOMMER CHEF DE POLICE.

Quatre candidats ont subi leurs examens, samedi après-midi — Quel sera le prochain sous-chef?

La Commission de police s'est prononcée en faveur de la nomination du sous-chef Campeau, au poste de surintendant de la force de Montréal, samedi après-midi, après avoir fait passer des examens aux divers candidats.

Un rapport de la procédure suivie sera présenté au Conseil cet après-midi, et comme les échevins sont désireux de réorganiser la police le plus tôt possible, la recommandation du comité de police pourrait bien être ratifiée de suite. Cependant, il suffit qu'un échevin crie : "Next meeting", pour faire remettre la question à une autre séance.

L'échevin St Denis a présidé la séance et les questions ont été distribuées aux 4 candidats, qui étaient : le sous-chef Campeau, le Lieut. Col. Delfausse, le Lieut. Col. Carrière et M. A. J. Mandsley.

Les 10 questions posées aux candidats étaient les suivantes :

1.—Quelles sont les attributions d'un chef de police ?

2.—Quels sont ses devoirs à l'égard des autorités et de ses supérieurs ?

3.—Quels sont ses devoirs à l'égard de ses subordonnés ?

4.—Quelles mesures doit prendre le chef de police en cas d'un commencement d'agitation, d'émeute pendant une grève ?

5.—Ecrivez une lette en qualité de chef de police, au chef de la sûreté de Paris pour accréditer un détective envoyé dans cette ville, à la recherche d'un malfaiteur qui s'est échappé du pays.

6.—Ecrivez en anglais au chef de police de Toronto, qu'un défalcataire de sa ville vient d'être arrêté à Montréal. Le prier d'en faire prendre livraison.

7.—Quel est le devoir d'un constable trouvant une personne en flagrant délit de commettre une offense ?

8.—Quel est le devoir d'un constable rencontrant une personne contre laquelle une plainte a été faite et un mandat émané l'accusant de vol avec effraction, le mandat n'étant pas en la possession du constable ?

9.—Quel est le devoir d'un constable rencontrant une personne accusée d'avoir commis un parjure dans une cause privée et dont il a eu connaissance ?

10.—Nommez les différents genres d'arrestations que peut faire un constable ?

Après l'examen des réponses des candidats, une discussion générale s'engagea sur la procédure à suivre. Finalement, l'échevin Chaussé proposa une motion à l'effet de recommander la nomination du Lieut. Col. Delfausse.

En amendement, l'échevin Walsh proposa de substituer le nom du sous-chef Campeau au lieut. col., Delfausse, et il fit un fort plaidoyer en faveur de M. Campeau.

Il a passé, a-t-il dit, d'aussi bons examens que quiconque, et de plus il a beaucoup d'expérience.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, qu'il est sous-chef depuis 3 ans, et durant cette période, il a remplacé efficacement le chef chaque fois que les circonstances l'ont exigé. Il connaît donc les devoirs d'un chef de police, surtout après avoir passé sa vie dans les rangs de la force, où il a gravi l'échelle, degré par degré.

Enfin, c'est le temps ou jamais de mettre en vigueur le principe de la promotion. Le vote étant pris, donne le résultat suivant : Pour l'amendement : Walsh, Paquin et Stearns. Contre : l'échevin Chaussé. Le président n'a pas voté.

Un rapport en conséquence a été préparé et sera soumis au Conseil cet après-midi où les mérites respectifs des divers candidats seront étudiés, bien que généralement, la recommandation du comité soit acceptée.

Le sous-chef Campeau est entré dans les rangs de la police en 1875, de sorte qu'il compte 29 ans de service. Il fut constable durant 10 ans, et en 1886, il devint lieutenant.

Deux ans plus tard, il passa au département de la sûreté. En peu de temps, il devint l'assistant du chef Carpenter, et il acquit une grande expérience. En 1902, il quittait le département de la sûreté, pour accepter la position de sous-chef de la police, qu'il a occupé jusqu'à ce jour.

L'un des membres en vue de la Commission de police, a déclaré samedi après-midi, que si M. Campeau est nommé chef de police, il serait favorable à la nomination de M. J. J. Barry, secrétaire du département, à la position de sous-chef.

L'inspecteur Lamouche est également candidat à cette position. Au cas où ce dernier serait nommé sous-chef, on parle de la nomination du capitaine Bérian au poste d'inspecteur, et alors le lieutenant Hébert, le lieutenant Maegelé ou le lieutenant Morin, serait promu au grade de capitaine.

Ces nominations relèvent simplement de la Commission de police.

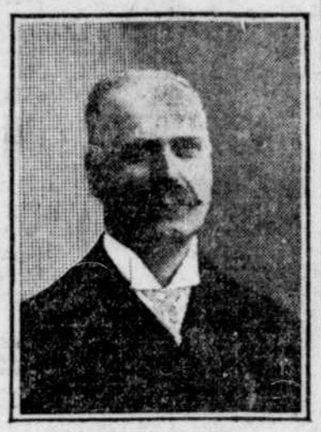

Le sous-chef Olivier Campeau, dont la Commission de police recommande la nomination au poste de chef de police.

A QUI LE BICYCLE?

La police de Maisonneuve a entre les mains un bicycle qui a été laissé à la station, il y a quelque treize mois. Le propriétaire est prié de le réclamer d'ici à trois jours, sinon, il sera vendu.

Y AVEZ-VOUS PENSE?

Non. Vous ne savez pas que l'estomac guide le cerveau. Nourrissez-vous comme il faut. Mangez du "Swiss Food". 15 cts le paquet. (23)

PIANISTES AUTOMATIQUES

Nous offrons par les présentes deux pianistes automatiques presque neufs pour $155.00 chacun. Prix ordinaire : $275.00. C. W. Lindsay, Limité, 2366 rue Sainte-Catherine. 22-6

PRATTE, NORDHEIMER & GLENDON

Successeurs de L. E. N. PRATTE & CIE, et de A. & S. NORDHEIMER,

Seuls représentants des

PIANOS

Steinway | Pratte
Nordheimer | Haines Bros
Mashall & | Wendell

Connus depuis 15 à 50 ans

Et autres Pianos neufs depuis $150.
Pianos d'occasion depuis $50.

Orgues Estey et Mason & Hamlin Depuis $35.00 | Pianolas AEoliens Boites à Musique

Nouveautés Musicales.

Nous avons des instruments dans tous les prix, payables en 3 ans mensuellement ou par paiements à la commodité des acheteurs.. Escompte libéral au comptant. Un seul prix et le plus bas. Nous n'employons pas d'agents mais nous vendons, qualité égale, meilleur marché qu'ailleurs. Nous prenons toutes sortes d'instruments en échange.

Au lieu d'établir une succursale dans la partie Est avec des instruments de qualité inférieure nous préférons n'avoir qu'un seul grand magasin où nous invitons tout le monde à venir examiner.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DU CANADA

N'achetez pas avant de venir nous faire une visite ; vous serez bien reçu et même si vous n'achetez pas nous vous rendrons votre visite intéressante. Nous avons des clients dans toutes les parties du Dominion et nous pouvons vous vendre presque aussi facilement à 500 lieues de distance que si vous veniez au magasin. Demandez nos catalogues illustrés.

2461 RUE STE CATHERINE, MONTREAL.
Entre les rues Drummond et de la Montagne.
28,12,76

Le Whisky le plus Populaire en Ecosse est :
SANDERSON'S
Mountain Dew
"La marque qui a rendu le Whisky Ecossais Fameux."
S. B. TOWNSEND & CO., Montréal.
Agents pour le Canada.

: PATINOIR :
Crystal et Ontario Maintenant Ouvert
Billets de Saison en Vente au Patinoir.

CHRONIQUE DES INCENDIES

De samedi après-midi à dimanche matin, les pompiers ont dû répondre à pas moins de 5 alarmes.

Quelques minutes après midi, samedi, au moment où quelques ouvriers occupés à restaurer la salle Poiré, rue Ste-Catherine, s'apprêtaient à aller dîner, une certaine quantité de gazoline contenue dans un réceptale prit soudainement feu et une explosion se produisit. En essayant d'éteindre les flammes, un ouvrier s'est brûlé assez grièvement les mains et le visage. Les dommages sont assez légers.

Samedi, dans la veillée, le magasin de modiste Mme P. Côté, rue Saint-Antoine, No 382a, a été partiellement détruit par les flammes. Les pompiers des postes 10 et 12 ont réussi à contrôler l'incendie; mais le stock a été complètement gaspillé, ou détruit par l'eau et la fumée.

Un peu plus tard, les pompiers de la caserne No 17, Boulevard Saint-Denis, ont dû se rendre au dépotoir civique, en haut de la rue Saint-Hubert, où le feu avait pris dans les déchets probablement à la suite d'une combustion spontanée. Il a fallu un travail ardu pour éteindre les flammes.

Un autre commencement d'incendie, a éclaté, toujours samedi soir, dans une chambre à coucher, chez M. Superior, rue Cadieux, No 42. Le mobilier a été en partie détruit, avant que les pompiers soient parvenus à circonscrire les flammes.

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 28 — Le Premier Ministre suppléant, Sir Richard Cartwright, a reçu, samedi, la visite de MM. Ben. Rogers et W. Richards, de la compagnie de navigation de l'île du Prince-Edouard. Un contrat de dix ans entre le gouvernement et la compagnie, pour le transport des malles entre les provinces maritimes, doit expirer l'an prochain, et ces messieurs sont à Ottawa au sujet d'un renouvellement du contrat.

Hood's Sarsaparilla guérit scrofule, herpès et eczéma; c'est le purificateur du sang. 8

CHEMINS DE FER

$24.00 EXPOSITION UNIVERSELLE ST LOUIS et Retour
De Montréal bon pour 15 jours
Bons pour arrêter à tous les endroits du Canada, Détroit et Chicago
Les trains quittent la gare Windsor à 9.30 a.m. tous les jours (le dimanche excepté), avec un char dortoir direct, arrivant à St Louis à 1.45 p.m. le jour suivant, aussi à 10.00 p.m. tous les jours dimanches compris.
Bureau des Billets, 129 St. Jacques, près du bureau de poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXPOSITION UNIVERSELLE!
ST LOUIS, Mo.
PLUS QUE QUELQUES JOURS.
Billets en vente tous les jours.
LIMITE DE 15 JOURS $24.00
SERVICE DIRECT DEUX FOIS PAR JOUR
Chars dortoirs Pullman sur les trains de 9.00 a.m. et de 10.30 p.m.
Char direct sur les convois de 10.30 p.m.
Route à double voie.
Chemin bien nivelé.
Privilège d'arrêt à TORONTO, HAMILTON, LONDON, CHICAGO et autres endroits dans les deux directions.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
137 rue St Jacques, Téléphones : Main 460 et 461, ou Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
L'EXPRESS MARITIME
part de Montréal à Midi, le samedi excepté pour Yarmouth, Campbellton, St John, Halifax, Sydney et points intermédiaires.
Le train de 7.30 p.m. l'Ocean Ltd., a été retranché.
Les trains partent de la gare Bonaventure
Bureau des Billets de la ville, 143 rue St Jacques et gare Bonaventure. 188-n

Chemin de Fer Rutland
GARE DE LA RUE WINDSOR
Les Trains partent comme suit :
8.30 a.m.—EXPRESS DE JOUR, tous les jours, le dimanche excepté, arrivant à Burlington à 11.55 a.m., Troy, 4.30 p.m., Albany, 4.55 p.m., New York, 8.45 p.m., Boston, 3 p.m., Worcester 7.29 p.m.
7.10 p.m.—EXPRESS DE NUIT, tous les jours, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m., New-York, 7.17 a.m. Boston, 7.00 a.m., Worcester, 4.37 a.m.
Chars Pullman dortoir et salon sur les convois directs.
Pour confort et billets s'adresser à 141 rue Saint-Jacques et à la gare Windsor.
C. A. NIMMO, agent gén. des passagers.
T. M. FAILON, Agent des passagers et billet de la Ville 283-1Msn

NAVIGATION
CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque Jeudi à 10 hrs a. m.
*LA SAVOIE . . . . . 1 Déc.
*LA TOURAINE . . . . . 8 Déc.
*LA LORRAINE . . . . . 15 Déc.
LA GASCOGNE . . . . . 22 Déc.
*LA SAVOIE . . . . . 29 Déc.
LA CHAMPAGNE . . . . . 5 Jan.
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 1-My-n

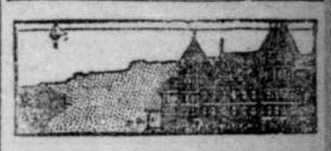
HOTEL ET PENSION
ESSAYEZ LES REPAS POPULAIRES à 15c DE STILLWELL
Ouvert Jour et Nuit.
Angle des rues Craig et Saint-Alexandre.

LISTE DES VOTEURS

POUR L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC.

Avis est par le présent donné que la liste des électeurs ayant le cens électoral requis par la loi, pour voter à l'élection des députés de l'Assemblée Législative de Québec ayant été préparée suivant la loi, les personnes dont les noms ne sont pas sur la liste municipale et qui cependant ont le droit de voter aux élections provinciales, sont priées de se présenter en personne à notre bureau à l'hôtel de ville, le ou avant le vingt — 20e — décembre prochain, 1904, entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m., pour constater si leurs noms ont été omis, et se faire inscrire s'ils ne l'ont pas été, ou de transmettre leur demande écrite attestée sous serment.

Le tout conformément aux dispositions de la Loi Electorale de Québec et de ses amendements.

J. HAMILTON FERNS, Président
A. LANGEVIN, vice-président,
P. H. MORIN,
J. T. DILLON,
L. J. LAMONTAGNE,
WILLIAM EUARD,
WM. G. OWENS,
ROBERT FITZ-GIBBON,
Estimateurs de la cité

Bureau des estimateurs,
Hôtel de ville,
Montréal, le 22 novembre 1904. 18—7

FEU LADISLAS TREMBLAY

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Chicoutimi, 28 — M. Ladislas Tremblay, chirurgien-dentiste, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, vendredi dernier, après une longue maladie.

Le défunt était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il était droit et affable.

Après avoir fait son cours de chirurgie à Montréal, il était venu s'établir à Chicoutimi, où il comptait déjà une belle clientèle.

Le défunt était le fils de M. Lucien Tremblay, notaire, de Bagotville. Il était célibataire, âgé d'une trentaine d'années.

Si vous avez l'esprit actif, alerte, entreprenant, ne croupissez pas dans un emploi routinier. Un travail qui ne vous convient pas, tuera vos facultés et vos chances de succès. Une PETITE ANNONCE dans LA PRESSE vous remettra sur le bon chemin.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le beureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE par une bonne femme de journée, 107 Saint-André, pour toutes sortes d'ouvrage. 21—2

EMPLOI demandé par modiste de première classe dans les familles privées ou dans un bon magasin. S'adresser à Mme Tremblay, No 764 Albert, Sainte-Cunégonde. 23—1

EMPLOI DEMANDE par une bonne femme de journée. S'adresser 325 Montcalm, en arrière, 3e étage. 23—3

EMPLOI DEMANDE — Un tailleur de cuir et faiseur de patrons, demande place dans une manufacture comme contremaître. Arthur Philie, 559 Létourneux, Maisonneuve. 23—3

EMPLOI DEMANDE — Une repasseuse de linge fin demande de l'ouvrage. Expérience de plusieurs années à Paris et Londres. 852 Hôtel de Ville. 23—1

EMPLOI DEMANDE par une femme comme cuisinière, avec son jeune garçon de 15 ans qui pourra se rendre utile pour différents travaux, bonnes références. S'adresser 75 Montcalm. 23—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera des bonnes cuisinières, ainsi qu'une bonne fille de chambre, toutes possédant de bons certificats de ville, 14A rue Emery. 23—1

EMPLOI DEMANDE — Bonne lingère demande du travail, lingerie fine pour dames et enfants, lingerie de maison, travail soigné, prix modéré. 132 Saint-Christophe. 25,20,28

EMPLOI DEMANDE — Une modiste demande de l'ouvrage dans les familles privées. Ecrire à F., 1877 Sainte-Catherine. 23—1

EMPLOI DEMANDE par une bonne femme de journée bien recommandée. S'adresser 19 Sanguinet. 23—2

EMPLOI demandé par une personne âgée, comme ménagère, dans un presbytère ou dans une famille privée. Aussi cuisinière de première classe, bonnes références. S'adresser 44 avenue Dumont. 22—2

EMPLOI DEMANDE — Une fille désire se placer dans un presbytère, donnera les recommandations demandées. 25 avenue Villeneuve. 23—4

EMPLOI DEMANDE — Un couple venant de France, mari comme cocher, et femme comme cuisinière ou femme de chambre. Ecrire H. H., 822 "La Presse". 23—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme d'une trentaine d'années, étant très actif, sobre et régulier, aussi sachant parfaitement panser et soigner les chevaux, désire un emploi quelconque. Bonnes références. S'adresser par correspondance ou le soir après 6 heures, au No 1248 Chaussé. 23—3

EMPLOI DEMANDE par une femme, comme garde-malade, ou pour aider au ménage. S'adresser 16 Gagné, Mile-End. 22—2

EMPLOI DEMANDE par bonne cuisinière comme première ou assistante, dans un restaurant, hôtel ou maison de pension. S'adresser 11 Ste Elizabeth. Mme Duval. 22-2

EMPLOI DEMANDE.—Un homme possédant les qualifications requises pour ouvrage général tel que tenue des livres, etc.) et pouvant fournir les meilleures références, demande emploi temporaire ou permanent, ouvrage le soir, etc. S'adresser par lettre : P. P., 806 "La Presse." 22-2

EMPLOI DEMANDE — Chef de cuisine, âgé de 26 ans, avec les meilleures références, demande emploi. Ecrire à J., 569 "La Presse". 23—1

EMPLOI DEMANDE par plombiers, couvreurs et ferblantiers, 3120 rue Notre-Dame. 22-3

EMPLOI DEMANDE par maçons et des menuisiers, bons gages. S'adresser 1136 rue Notre-Dame. 22-3

EMPLOI DEMANDE — Bons sténographes des deux langues, 100 mots par minutes, désirent positions. S'adresser Prof. Elie, 324 St Rubert. Tél. March. 234. 22-y

ELEVES DEMANDES

CHANCE exceptionnelle pour deux jeunes filles qui aimeraient à se préparer aux brevets d'enseignement, français, anglais. Autres informations, s'adresser Mlle Proulx, 1877 Sainte-Catherine. 23—1

ELEVES DEMANDES — Sténographie dans les deux langues. Même méthode. Succès garanti, ou argent remboursé. 142 Rivard. 15—15

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

APPRENTI-TAILLEUR de pierre demandé chez Thozi, Dussault, Joliette, Que., sculpteur, pierre, marbre, et granit. 20—5

ASSISTANT sténographe demandé, pouvant aussi se rendre utile dans le bureau et faire les courses. Se présenter à 14 Place Royale, chambre 2. 22—2

BON MEUBLIER demandé, immédiatement. Renaud, King et Patterson, coin Guy et Sainte-Catherine. 23—1

BARBIER demandé, jeune homme préféré. 83 rue Université. 23—1

COUTURIER demandé, et une bonne couturière pour ouvrage de pratique. S'adresser à M. Gendron, 2240 Notre-Dame. 23—1

COUPEURS expérimentés demandés, en manteaux et jupes de dames. Bons gages et emploi régulier. S'adresser à M. Stanton, Regent Mnfg Co, 444 rue Saint-Jacques. 23—3

CUISINIER demandé à l'Hôtel Pelquin, Ahuntsic. Doit être bien recommandé. Tel Bell Main 447. Sonnez 4 coups. 21—3

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

CHAUFFEUR demandé depôtmd. S'adresser à l'Université Laval. 23—1

50 CHARPENTIERS demandés. S'adresser sur les lieux des travaux. T. J. Tobin, avenue Papineau, près de la voie du C. P. R. 23—1

FAISEUR D'HABITS demandé. Ouvrage permanent à l'année. S'adresser : W. J. Harrington, coin Wellington et Centre, Pointe Saint-Charles. 23—1

FILEURS demandés, trois ou quatre bons fileurs sur mule-jenny. Bons gages et travail régulier à la manufacture de coton Ste Croix. S'adresser à J. W. Graham, Milltown, N. B. 22—6

GARCON intelligent demandé pour bureaux. Il doit parler les deux langues. S'adresser entre 6 et 7 heures, Metropolitan Electric Works, 104 rue des Inspecteurs. 23—1

GERANT demandé à la Fonderie de Thetford Cie Ltée., Thetford Mines, comté Mégantic. 21—6

GARCON — On demande un garçon fort pour conduire une voiture d'épicier. Bon salaire à un employé honnête. S'adresser 573 Marie-Anne. 23—1

GARCON, 13 à 14 ans, instruit, parlant les deux langues, pour faire les commissions et apprendre le métier d'imprimeur. Imprimerie Guertin, 1674 Notre-Dame. 23—1

GARCON de bureau bien recommandé, demandé. S'adresser immédiatement avec références écrites, chez M. Mignault, C. R., 97 rue Saint-Jacques. 23—1

GARCON demandé chez Saxe, coin Saint-Laurent et Sainte-Catherine. 23-1

GARCON demandé pour se rendre généralement utile dans un bar. S'adresser Café Saint-Gabriel, 1612 Notre-Dame. 23—1

GARCON — On demande un garçon fort d'environ 14 ans. S'adresser 546 rue Craig. 23—1

HOMME demandé pour prendre charge d'un stock de fourrures en gros, doit parler français et anglais. Ecrire à E. E., 795 "La Presse". 20—6

HOMME demandé pouvant fournir des références, comme agent. S'adresser à M. P. Traban, 71A Saint-Jacques, 4e étage, façade. 23—1

HOMMES demandés, 50, à l'angle rues Davidson et Ontario, aussi 25 angle Saint-Denis et Boucher. S'adresser à M. Dineen, entrepreneur. 23—2

HOMMES recommandables demandés, 860 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co, London, Ont. 23—6

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 183—lms—n

HOMMES ET FEMMES — On en demande pour travailler pour nous durant les heures de loisir. Ouvrage agréable. Paiement libéral. Pas de sollicitation. S'adresser boîte 500, London, Ont. 9—15

JEUNE GARCON demandé immédiatement, bien recommandé, pour se rendre utile dans la maison. Apportez références. 148 Mansfield. 23—1

JEUNE GARCON demandé, chez un boucher, ayant une couple d'années d'expérience, No 348a Rachel. 23—1

JEUNE HOMME demandé pour nettoyer et aider au comptoir à lunch. S'adresser Le Vendôme, 19 carré Chabollez. 23—1

JEUNE HOMME demandé, de 16 à 17 ans, pour un magasin de tabac, parlant anglais et français, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à E., 1877 Sainte-Catherine. 23—1

JEUNE GARCON demandé pour avoir soin d'un cheval. S'adresser, D. Séguin, 2103 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. 23—1

JEUNE COUTURIER demandé. On donnera un bon salaire, 4212 rue Sainte-Catherine. 23—1

MENUISIER demande, au No 106 Saint-André. W. Mercier. 23—1

MEUBLIERS et rembourreurs de première classe demandés. S'adresser au contremaître, Castle and Son, 615 rue Beaudry. 23—2

OUVRIERS en tôle et faiseurs de poêles de premier ordre demandés immédiatement. Aussi plombiers compétents. Les plus hauts gages et position stable à de bons hommes. R. et W. Kerr, 2226 rue Sainte-Catherine. 23—1

OPERATEURS sur machines à fourrures demandées. S'adresser M. Vineberg et Cie, 532 Saint-Paul. 23—1

PLOMBIERS — On demande un plombier et un couvreur. Ouvrage durant tout l'hiver. S'adresser à J. Desjardins, 839 Dorsaille, Maisonneuve. 23—1

PROFESSEUR expérimenté demande élèves pour le piano, enseigne dans un collège de dames. Prix modique. 9 rue Church. 28,26,28,30

TAILLEUR — Un jeune tailleur trouvera une chance extraordinaire de s'établir en s'adressant chez U. Sénécal, St Eugène de Granthan. Inutile de se présenter si on n'est pas compétent. 23—1

VENDEURS demandés, expérimentés dans draperies et articles de ménage. Doivent pouvoir parler anglais et français. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 23—1

VOITURIER — On demande un homme à bois pour les voitures, chez T. Trudeau, 132 Visitation. 23 26 27

VOYAGEUR d'expérience demandé par une maison de liqueurs en gros, pour les Cantons de l'Est, le Nord et la ville de Québec. Inutile de faire application si non compétent. Ecrire, spécifiant références et salaire, à M., 621 "La Presse". 23—2

VOYAGEUR demandé immédiatement pour la cité. The Fraser Cap Co., 528 rue Saint-Paul. 22—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS—On demande des agents payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont 206—n

AGENCE DEMANDEE.—Un voyageur de commerce ayant une nombreuse clientèle parmi les épiciers de Montréal et ses alentours, demande agence, soit salaire ou commission ; inutile d'écrire pour affaire de peu d'importance. Ecrire : P. F., 810 "La Presse." 22-2

AGENTS — On demande des agents et vendeurs locaux dans districts de la province de Québec, pour la vente des arbres fruitiers et des arbres Fornementation résistants. Tous sont garantis. Nous avons aujourd'hui le stock de pommiers le plus considérable du Canada. Conditions libérales. Adressez-vous maintenant. Pelham Nursery Company, Toronto, Ont. 286—Mo—s

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

BONNE FEMME de journée demandée. No 544 rue Dorchester. 23—1

BONNES "fitteuses" d'empeignes demandées, et un tailleur de "Trimmings", chez C. Lamarche et Cie, manufacturiers de chaussures, 51 rue Dalhousie. 23—2

BONNE PATISSIERE demandée au No 563 rue Saint-Jacques, Café Spencer. 23—1

BONNES pileuses demandées, à la Cie d'Imprimerie Moderne, 29 rue Saint-Vincent. 23—1

BONNE fille de table demandée, parlant anglais et français. S'adresser A. Bonneville, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel. 23—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

CUISINIERE, une fille de salle et un garçon de cuisine demandés, au No 532 Craig. 23—1

CAISSIERE demandée immédiatement, au magasin L'Etoile, 2125 Notre-Dame. 23—1

DIVERS — Opératrices d'expérience, pour blouses de dames, des plisseuses, des garnisseuses, des finisseuses et des faiseuses de manches demandées. Machines toutes neuves. Emploi stable aux meilleurs prix. The G. H. Harrower Coy., 8 Côte du Beaver Hall. 19—6

DAME DE COMPAGNIE — On demande une jeune personne de compagnie qui saurait se rendre généralement utile pour une petite famille. Références exigées. S'adresser au No 31 Carré Saint-Louis. 22-3

DEMOISELLES demandées pour servir les tables dans un restaurant. S'adresser 427 Craig. 21—7

FILLES demandées pour coudre dans les vestes, avec ou sans expérience, 13 rue Sainte-Catherine. 23—1

FILLE demandée immédiatement, pour aider à la cuisine. 2056 Sainte-Catherine. 23—1

FILLES DEMANDEES pour écoter le tabac, —filiers—de bons gages. S'adresser Harris, Harkness et Co, 204 Saint-Paul. 23—1

FILLE — On demande une fille expérimentée pour conduire une machine à repasser les bandes de cou. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 23—2

FILLES demandées dans un restaurant, Metraxos Frères, 247 rue Saint-Laurent, angle Sainte-Catherine. 23—1

FILLE DEMANDEE pouvant se rendre utile au ménage. S'adresser No 2425 Notre-Dame. 23—1

JEUNE FILLE demandée comme caissière avec de bonnes références. Place permanente. S'adresser au No 1191 rue Ontario, pour travailler à 331 Sainte-Catherine. 23—1

JEUNE FILLE de la campagne demandée, pour l'ouvrage général, pas de cuisine, pas d'enfants. 598 rue Saint-Denis. 23—1

JEUNE FILLE demandée comme servante générale dans une petite famille. S'adresser 168 Chambord. 23—1

JEUNE FILLE demandée pour servir les tables, dans un restaurant. S'adresser 2138 rue Notre-Dame. 23—1

JEUNE FILLE d'environ 16 ans demandée, ayant de bonnes références, pas d'enfants, devant coucher chez elle. S'adresser au No 716 Saint-André. 23—1

MODISTE de robes demandée avec un peu d'expérience, aussi une apprentie modiste. S'adresser No 2219 rue Notre-Dame. 23—1

OPERATRICES en jupes de première classe demandées, emploi régulier et bons gages. S'adresser à M. Stanton, Regent Mnfg Co, 444 rue Saint-Jacques. 23—3

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées sur nouvelles machines Wheeler et Wilson, très rapides. Position permanente, bons gages. John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 259—n

OPERATRICES d'expérience demandées dans les chemises. Emploi permanent et les plus hauts prix payés. S'adresser à M. Pooley, 10 Saint-Pierre, 3e étage. 21—4

OPERATRICES — Demandées, opératrices en jupes de première classe. Emploi régulier et bons gages. S'adresser à M. Stanton, The Regent Mnfg Co, 444 rue Saint-Jacques. 15—8

PERSONNE demandée pour avoir soin d'un jeune bébé, bons gages à une personne bien recommandée. 109 rue Saint-Denis. 23—1

PIQUEUSES ET APPRENTIES demandées pour collets de toile pour homme, ouvrage stable. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., Ltd., 180 avenue Delorimier. 19—6

REPASSEUSES demandées pour travail ordinaire et de fantaisie. Emploi stable à bonnes personnes. Troy Laundry Co., 8 rue des Inspecteurs. 22—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE pour St Jean Iberville, pouvant donner de bons renseignements et ayant des notions de cuisine. S'adresser de 4 heure à 7 et de 8 heures à 8, 325 Sherbrooke. 22-2

SERVANTE demandée, pas de lavage, pas de cuisine. S'adresser 860 Saint-Denis. 23—1

SERVANTE demandée. S'adresser No 86 Cherrier. 23—1

SERVANTE générale demandée, bonne recommandée, pour petite famille. S'adresser No 463 rue Sanguinet. 23—1

SERVANTE demandée pour petite famille, un bon chez soi pour bonne personne. S'adresser 18 Albina, carré Saint-Louis. 23—1

SERVANTE de table et cuisinière demandées. S'adresser immédiatement 93 Saint-Laurent. 23—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser chez Mme Meloche, 173 Saint-Laurent. 23—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 2815 Notre-Dame. 23—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au 427 avenue Mont-Royal. 21—3

CHAMBRES A LOUER

BELLE chambre à louer en avant, avec lumière Auer et chauffée à l'eau chaude. S'adresser No 717a Saint-André. 23—1

BELLE CHAMBRE à louer, bien meublée, en avant, lumière Auer, garde-robe, eau chaude, près gare Viger. 125 Berri. 23—2

CHAMBRE — Monsieur d'habitudes paisibles, peut avoir chambre ensoleillée, confortablement meublée, sur l'étage du bain, chauffées à eau chaude, dans famille privée, $10.00. Avenue Greene, au-dessus de Sainte-Catherine. Ecrire à J., 598 "La Presse". 23—2

CHAMBRES à louer, bien meublées, bains, gaz ; famille privée, confort du chez-soi. 383 Sherbrooke. 22-4

CHAMBRE simple et meublée, à louer, pour monsieur ; étage du bain, famille privée, prix modeste. Echange de références. 153 Saint-Hubert. 23—1

CHAMBRE A LOUER. — Jolie chambre meublées à neuf, lumière électrique, chauffée à l'eau chaude, bain ; pour monsieur seulement. 356 Dorchester. 21—3

CHAMBRE SIMPLE à louer, garnie, très chaude, sur devant, étage du bain, garde-robe, famille privée, 214 Saint-Hubert. 24—1

CHAMBRES — Une ou deux chambres à louer, sur le devant, Garnies ou non. S'adresser 21 Mentana. 23—1

CHAMBRE A LOUER.—Beau salon double sur le devant, grande chambre, aussi petite, le tout confortable, possession immédiate. S'adresser 318 Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. 22-2

CHAMBRES doubles et simples à louer. S'adresser 391 Saint-Denis. Usage du bain, lumière Auer. 22-2

CHAMBRE magnifiquement meublée à louer, en avant, chauffées à l'eau chaude, ainsi qu'une petite, les deux sur étage du bain. Tél. Est 317. 318 Saint-Denis, près Emery. 23—1

DEUX CHAMBRES doubles à louer, sur le devant, pour un couple. A bonnes conditions. 480 Dorchester. 23—1

DEUX CHAMBRES meublées à louer, sur étage du bain pour premier décembre, propres et tranquilles, famille privée, pas d'enfants, bien chauffées. 223 Berri, près Sainte-Catherine. 23—2

DEUX CHAMBRES à louer, attenantes, avec lavabo, eau chaude, lumière Auer, meublées ou non meublées. S'adresser 279 Saint-Hubert. 23—1

Epargnez-vous — troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 43

Pharmacie E. BERNARD

304 rue Hibernia coin Coleraine

TEL. MAIN 1857

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

CHAMBRES A LOUER

DE TRES JOLIES CHAMBRES simples et double à louer, pourvues de toutes les commodités des races, ainsi que du téléphone Bell, peuvent être louées immédiatement à 411 Dorchester, près Saint-Denis. Prix très modéré. 23—3

GRANDE chambre meublée à louer, sur le devant, avec grande garde-robe, lumière Auer. Famille strictement privée. Pas d'enfants. Références exigées. Messieurs seulement. S'adresser 260 Sainte-Elisabeth, près Ontario. Possession immédiate. 22—2

GRANDE CHAMBRE à louer, dans une famille privée, avec tout le confort désirable : eau chaude, lumière Auer, usage du téléphone, au No 1548 Ontario. 23—2

JOLIE CHAMBRE meublée à louer, avec ou sans pension et tout le confort du chez-soi, famille privée, 167 Saint-Hubert. 23—2

JOLIE CHAMBRE simple à louer, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, bain, famille privée, 400a Dorchester. 23—1

JOLIE grande chambre à louer, deux grandes fenêtres, sur le devant, lumière Auer, très chaude, confortable, prix modéré. 1606 Sainte-Catherine, près St Hubert. 23—2

TROIS CHAMBRES à louer, avec bain, lumière Auer et garde-robe, famille privée, sans enfants, 869 Saint-Hubert. Possession immédiate. 22—2

TRES JOLIE CHAMBRE à louer sur le devant, avec toutes les améliorations modernes, sur l'étage du bain, au No 1462A Ste Catherine. 22-2

UNE JOLIE CHAMBRE richement meublée, à louer, sur l'étage du bain, lumière Auer, confortable pour monsieur ou jeune couple. S'adresser 27 Dubord. 23—2

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION — On peut obtenir bonne chambre et bonne pension, chez G. H. Walsh, 173 rue Saint-Laurent. Localité centrale. Conditions, $3.50 à $4.00 par semaine. 19—6

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre chauffée à l'eau chaude et pension de première classe, $3.25 par semaine, pension de table, $2.50. 83 Saint-Urbain. 22—2

CHAMBRES ET PENSION. — Maison PARISIENNE, 81 et 83 avenue Union "Haut de la Ville". Chambre de premier ordre. Cuisine soignée. — Madame Surbusy, propriétaire. 22-2

CHAMBRE ET PENSION — Joli boudoir à louer, avec pension, première classe, chauffé à l'eau chaude, éclairé au gaz. S'adresser Mme Beaudry, 970 Saint-Denis. 22—2

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE et pension demandées. Un monsieur et dame désirent deux chambres, simples, sur l'étage du bain, prix modéré. Ecrire D. D., 787 "La Presse". 23—1

PENSION

PENSION — On prendrait quelques pensionnaires de table, à $2.50 par semaine. 611 Amherst. 28,3

PENSIONS DEMANDEES

PENSION PRIVEE DEMANDEE — Un couple avec un bébé de quatre mois et leur bonne, désirerait une pension de première classe pour l'hiver, dans une famille privée, sur la rue Saint-Denis ou Saint-Hubert, dans les environs de la rue Duluth. S'adresser par lettre à W., 717 "La Presse". 12—5

A LOUER

MAGASIN et logement à louer, coin Bienville et Ontario, bonne localité pour épicerie, étal de boucher. Aussi un autre logement au-dessus du magasin, 5 chambres, pas de ménage à faire. Pour autres informations, adresser Johnson et Cousineau, 62 Saint-Jacques. 22-2

PARTIE de bureau à louer, place centrale, 107 Saint-Jacques. Edifice Albance. S'adresser chambre 78, A. Lecompte. 23—1

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, avec ameublement à vendre. S'adresser 1732 Sainte-Catherine. 23—1

MAISON A LOUER — Deux logements, tous neufs, de quatre pièces chacun, haut et bas, avec bain, galerie et hangar, Nos 1976 et 1978 rue Saint-Hubert, près des tramways Boulevard Saint-Denis. S'adresser à J. E. Gravel, 97 Saint-Jacques. 23—2

ON DEMANDE A ACHETER

LICENCE DE COLPORTAGE demandée. Quiconque en aurait une à vendre est prié de s'adresser 464 Saint-Jacques. 23—1

MARCHANDS ET COMMERCANTS — N'essayez pas de collecter vos vieux crédits. C'est perdre votre temps ; mais vendez-les pour du comptant, à T. Saint-Pierre et Cie, 62 rue Saint-Jacques. 25,26,28

PAILLE — On demande à acheter une quantité de paille, de la paille de pois préférée. S'adresser avec prix à C. P. Newman, boîte 51, Ecluses de Lachine. 23—1

TABLES — On demande à acheter des tables pour installation de magasin tailleur, soit neuves ou seconde main. 383 Saint-Laurent. 23—1

ON DEMANDE A LOUER

FERME.—On demande à louer une ferme de 25 à 30 arpents, près Montréal, où il y a de l'eau, avec privilège d'acheter par la suite. Ecrire A N. N., 878 "La Presse." 22-2

PLAIN-PIED — On demande un petit plain-pied ou appartement d'environ quatre pièces, chauffé préféré. Loyer modique. Ecrire J., 508 bureau de "La Presse". 23—3

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporation, fabrique, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse." 2—24

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

EMPRUNT

EMPRUNT — Un marchand désire emprunter un mille piastres pour une couple d'années ; donnerait comme garanties, stock et polices d'assurance. Ecrire en mentionnant l'intérêt chargé, A C., 590 "La Presse". 23—1

A VENDRE

A VENDRE — Piano droit, tabouret et des sus de piano, belle assez en acajou, trois pédales en bon état, $38 comptant, ou bon marché. No 127 rue Saint-Alexandre. 23—2

A VENDRE

A VENDRE, petits Jésus en cire, sous globe, de 15c en montant, jusqu'à $10.00. Prix spécial aux marchands. Grand choix de cadres du dernier goût. Importateur de moulures et miroirs, gros et detail. Bureau : 32 Saint-Laurent. 293—n

BANJO ELECTRIQUE fonctionnant sur mise de pièce d'argent, en parfait état, à vendre à bon marché, à prompt acheteur. Belle aubaine pour salon de rêmes à la glace ou hôtel. Venez le voir. Hôtel Commercial, 3164 rue Notre-Dame. 18—6

BOUTIQUE de plombier à vendre, No 540 Amherst, pour cause de départ. 23—2

BAGUES — A vendre, bagues avec diamant, depuis $6.00 ; bonnes montres, depuis $2.00. Réveille-matin nickelés, 85 cents, et autres bijouteries à bas prix, pour couvrir des avances. S'adresser 621 rue Craig. 123—lms—n

CUTTER léger à vendre, neuf de l'hiver dernier. 1519 rue Sainte-Catherine. 23—1

CHEVAUX — A vendre, le cheval hongre ambleur rapide "Billy M.," record 2.27¼, 8 ans, 15¼ mains, parfaitement sain, doux, peut faire trois épreuves à l'amble en moins de 2.20. Aussi la jument ambleuse rapide "Lady C.," record 2.19¼, 8 ans, 16 mains, douce, saine, domptée pour la ville, saillie par Gazette, 2.07¼. Aussi le poulain étalon de première classe et enregistré "Rock Farm Jack." C'est un poulain bai de belle race, un an, descendant de père de Kinga Counsel, ce dernier de Membrine King, et de mère de Bessy Clen, par Clenmore. Seront vendus à l'encan, mardi, 29 novembre, à 2.30 p. m. Doivent tous être vendus. Visibles à nos écuries, 605 Saint-Paul, lundi, 28 novembre. T. W. Foster and Co., encanteurs. 21—3

CHAUDIERE tubulaire horizontale d'occasion à vendre, 65 chevaux-vapeur, en bon état. S'adresser Imperial Oil Co., Côte Saint-Paul. 22-6

DEUX SLEIGHS doubles Laurie, A vendre, valant $200 pour $100, chacun. Aussi un sleigh Cutter, valant $70 pour $8.00. S'adresser 577 Visitation ou 309 St-Denis. 22—3

DIVERS — A vendre, rosbif tenderloin, belles côtes et sirloin, steak ronde et rhops, grillades de fesses de porc frais, saindoux pur, tous à 10c la livre. Flanc de lard frais et salé, rôti de porc frais, 8c ; rosbif, steak d'épaule et haut côté, 7c ; poitrine de bouf, 5c ; autre bouf à soupe, 3c à 6c ; belles volailles, 10c. A bon marché tous les jours de la semaine. Carle et fils 206 Duluth. 24,26,28

ETAL de boucher à vendre, vendra sous de bonnes conditions. S'adresser No 6 Villeneuve, coin Drolet. 23—1

FIXTURES de magasin de cigares à vendre, compris vitrines, registre et ameublement presque neuf et fait par une maison de première classe. S'adresser 19 carré Chaboillez. 23—1

JUMENTS — A vendre, paire de juments brun phoque foncé, très bien appareillées, bidets. Ce sont des juments de 6 à 8 ans, saines, douces et très bien domptées doubles et simples. Elles seront vendues à l'encan, mardi, 29 novembre, à 2.30 p.m., par W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 21—3

LIT DOUBLE à vendre, avec sommier et matelas ; aussi lit pliant, complet, tous comme neufs. 11 rue Mayor. 23—1

MOULIN à farine et à carde à vendre, bon arrondissement, bon pouvoir d'eau, à vendre à bonnes conditions. Pour plus d'informations écrire J., 900 "La Presse". 23—5

MAGNIFIQUE jument à vendre, descend de Brillant, âgée de 6 ans, trot 3 minutes, bonnes conditions. S'adresser No 284 Désery. 23—1

PARDESSUS drap noir à vendre, collets et bandes loutre Labrador, doublure rat musqué, grandeur 44, longueur 54, à sacrifice, 899 Sainte-Catherine. 23—1

PIANOS. — Bons marchés en pianos droits et carrés d'occasion, chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond ; conditions : au comptant ou $5, $4 et $3 par mois. Ouvert le soir. 22-2

PIANO. — $110 argent comptant achètent un beau piano droit Haines Bros. de New-York. Piano coûtant neuf $350, 7⅓ octaves, caisse en ébène. S'adresser chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine. Ouvert le soir. 22-2

PIANOS — Pratte, Nordheimer et Glendon offrent ces pianos vraiment splendides à des prix qui en font les meilleurs placements en pianos de Montréal. Piano carré Steinway, boîte en palissandre naturel, son exquis, toucher sans défaut. Un piano qui réjouira un amanteur de musique. Prix, quand acheté, $750. Maintenant seulement $200, payables $10 comptant et $7 par mois. Carré Chickering, un autre bon piano de fabrique fameuse, bon splendide et en bon état. A coûté quelque $650. Prix maintenant, $175, $5 comptant et $4 par mois. Piano carré Haines Bros. Boîte en palissandre, bon son et toucher. Un piano vendu à $500, primitivement, notre prix maintenant $125, sur paiements faciles. Piano carré Fischer (New-York). Prix maintenant seulement $100 ; conditions de $4 par mois acceptées. Aussi pianos neufs Nordheimer, Haines et Marshall et Wendell, a $330 et $350, payables $10 par mois et garantis la meilleure valeur à Montréal. Remarquez notre adresse : Pratte, Nordheimer et Glendon, 2461 rue Ste Catherine. 22-2

PALETOT EN MOUTON DE PERSE, pour hommes, et presque neuf, à vendre à bon marché. S'adresser au No 885 rue Sherbrooke. 23—1

POELE NICKELE à vendre, bois et charbon, un mois d'usage, une belle garde-robe en chêne, un bon bicycle. Le tout à grande réduction. S'adresser No 79 Metcalfe, Saint-Henri. 23—1

PIANOS.—Viennent d'arriver, les derniers modèles de pianos Karn.—Layton Bros., seuls agents 144 rue Peel. 26, 28

ROBES — A vendre, à bon marché, une paire de robes de carrosse en chèvre noire. S'adresser No 501 rue Saint-Dominique. 23—1

SLEIGH Sainte-Catherine à vendre, 1 double bon pour boucher et 1 carriole. S'adresser 45 Bonsecours. 23—1

SLEIGHS neufs et de seconde main, à vendre à très bas prix. Carrioles pour charretiers, cutters privés, etc. S'adresser au No 347 Dochester, près Saint-Laurent. 23—1

SLEIGH de famille à vendre, et un sleigh de promenade à deux sièges reversibles, en parfait ordre, de la manufacture Ledoux. S'adresser à 237 Beaudry. 23—3

TRES BEL AMEUBLEMENT de salon à vendre, 5 pièces, en acajou, nouveau style, couvert en soirie, a coûté $40.00, à vendre pour 22 dollars. 194 Wolfe. 23—1

UN LOT de sleighs bobs à vendre, avec timons complets, convenables pour charroyage de bois. S'adresser 225 rue William. 23—2

VOTRE CREDIT est bon chez J. Lacoste, marchand de meubles, 1445 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

VOITURES — A vendre, à sacrifice, pour faire de la place : 2 sleighs livraison avec bobs, 1 Gladstone à 2 sièges, 2 cutters sleighs seconde main, 1 sleigh pour charbon. S'adresser Desrochers et Chevalier, 42 Mitcheson, ou 45 Napoléon. 28,30,3

2 EXPRESS d'été à vendre, 6 sleighs de boucher avec bob, 1 sleigh jobbing, 4 berlots, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 22—3

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulée sciée : bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 8—24

BOIS — Bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré partout en ville. J. C. MacDiarmid, No 3 Bassin du Canal, coin Guy et William. Tél. Bell Main 456. 183—3

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10 et charbon de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1005. 10—mvs—n

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, chance exceptionnelle, le établie depuis 30 ans, bonne clientèle, faisant des affaires d'or. Vendre cause de maladie, 2286 Notre-Dame. 20—8

MAGASIN de tabac à vendre, cigares et aussi de bonbons. S'adresser 2452 Notre-Dame. 23—1

EPICERIES A VENDRE

EPICERIES — A vendre, deux magnifiques épiceries, situées dans bonnes localités, chance exceptionnelle. Aussi un restaurant. Pas de commission à payer. Georges

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE

Suite de la 1ère page

dats est la seule source d'information au sujet de ce qui se passe dans le monde. Aussitôt que le journal paraît, les soldats se réunissent autour d'un de leurs compagnons qui en fait la lecture à haute voix. Les soldats sont convaincus que l'arrivée de la flotte de la Baltique mettra fin à la guerre, car ils croient que les Japonais seront alors battus sur mer et qu'ils demanderont la paix.

Douze Cosaques ont été condamnés à mort ; l'un a été fusillé en face de son régiment et la peine des autres a été commuée en un emprisonnement à vie. Ils étaient accusés de s'être faits maraudeurs".

LA DIETE JAPONAISE

Tokio, 28 — La Diète japonaise s'est assemblée aujourd'hui et a choisi ses chefs de sections. L'empereur ouvrira la session demain.

LE CHARBON

Londres, 28 — L'avis de Lord Lansdowne à ceux qui fournissent du charbon à la flotte de la Baltique est approuvé par les journaux qui disent que cet avis n'est pas venu trop tôt.

JUSQU'AU BOUT

Londres, 28 — Les deux grands partis politiques au Japon ont publié des manifestes dans lesquels ils déclarent que la guerre sera poussée jusqu'au bout. On demande d'adopter une politique sérieuse pour l'ouverture de la Corée et de la Mandchourie au commerce étranger. D'un autre côté on se plaint de la faiblesse de la diplomatie chinoise et l'on demande d'augmenter l'influence japonaise dans l'intérêt de la Chine.

L'EMIGRATION JUIVE

Copenhague, Danemark, 28 — Herr Gludestadt, banquier bien connu et autres juifs riches, organisent un fonds de secours pour permettre aux juifs russes d'émigrer en Amérique, via les ports danois. On croit que 10,000 Juifs émigreront par le Danemark, cette année.

LE TRAFIC SCANDINAVE

Copenhague, 28 — Le trafic par les ports scandinaves est si grand actuellement que la ligne "Hambourg-American" est à établir un service supplémentaire avec l'Amérique.

SAUVAGERIE

New-York, 28 — Si on en croit un correspondant de Berlin au "Times" les autorités russes auraient cruellement traité les habitants d'un village polonais nommé Kutno. Une femme aurait été battue au knout jusqu'à ce qu'elle expirât et plusieurs autres auraient été blessés. Cinquante personnes auraient été jetées en prison et plusieurs prisonniers auraient été torturés, parce qu'ils refusaient de se joindre à l'armée russe.

Les détails manquent mais on dit que les cosaques ont arraché les réservistes des bras de leurs épouses et que celles-ci qui voulaient suivre leurs maris ont été battues de verges.

Quand les maris ne pouvaient être localisés les femmes étaient traînées par les cheveux dans les rues et battues pour les faire parler. On dit qu'un colonel et un chef de district assistaient paisiblement à ces scènes d'horreur. Une jeune fille qui s'était permis de distribuer des pamphlets socialistes a été traitée d'une façon atroce.

LES DEUX ARMEES

Londres, 28 — Un correspondant de St Pétersbourg au "Telegraph" dit que personne ne croit que les armées en Mandchourie resteront sur la défensive jusqu'au printemps. Les officiers généraux affirment que Kouropatkine pourra bien faire un effort pour gagner le sud dès cet hiver. C'est pourquoi les renforts sont aussitôt envoyés en avant au lieu de rester en arrière pour l'hivernement. Kouropatkine, croit-on, a beaucoup d'avantage maintenant sur le maréchal Oyama dont les lignes de communication ont été doublées depuis que l'embouchure de la Yalou et celle de la rivière Liao sont gelées.

Les communications des Russes ont été grandement améliorées depuis qu'est terminée la voie autour du Lac Baïkal. On peut maintenant chaque mois, amener en Mandchourie 40,000 hommes de troupe.

MOUVEMENT DEMOCRATE

Moscou, 28 — Le prince Gahtzin, maire de Moscou, se propose de réunir les maires de Russie pour discuter des questions relatives au gouvernement municipal. C'est le résultat de l'assemblée des Zemstvo à St Pétersbourg.

MYSTERIEUSE DISPARITION

Moscou, 28 — Des voyageurs qui arrivent d'Extrême-Orient rapportent la disparition mystérieuse de 350 chars de marchandises et d'uniformes d'hiver pour les officiers et les soldats russes en Manchourie.

L'EUROPEENNE

Moukden, 28 — Le vice-roi de la province chinoise de Honan a été le premier à obéir aux ordres de l'Impératrice douairière de Chine et à ordonner à ses troupes de s'habiller à l'européenne et de couper leurs tresses.

Ex-chef Legault, commodore de la nouvelle flotte. Photographie enregistrée par J. A. Dumas, angle des rues Saint-Laurent et Vitré.
Voir rapport en 1ère page

DETOURNEMENTS

Londres, 28 — Interrogé au sujet de prétendus détournements au montant de $5,000,000, par Moses Blumenthal, un des chefs de la maison Rothschilds, le millionnaire banquier, a déclaré que c'était une grossière exagération. Dans tous les cas, on dit que le montant détourné s'élève à $150,000 et que l'affaire a été réglée à l'amiable.

Le pavillon de la flotte
Voir rapport en 1ère page

Orateurs,
Instituteurs
Clergé,
Acteurs,
Chanteurs,
Avocats.

Tous les Pharmaciens. Partout.

VIN MARIANI

Est inappréciable, car c'est le tenseur des cordes vocales. Il renforce la voix et en même temps
TOUT L'ORGANISME

LES ENFANTS DE M. ROSAIRE BOURDEAU, SAUVES DES FLAMMES PAR M. IGNACE LANGLOIS. — 1, Maurice ; 2, Jules-André ; 3, Marguerite ; 4, Louis-Arthur.
Voir rapport en 1ère page

LES ASSISES DE SHERBROOKE

LES JURES SONT ASSERMENTES DANS LA CAUSE DE NAPOLEON FOUQUET ACCUSE DU MEURTRE DE AURORE DUBOIS.

(De notre correspondant particulier.)

Sherbrooke, 28 — Les assises criminelles ont été ouvertes ce matin après l'ajournement pour les élections provinciales. Son Honneur le juge Lemieux préside au tribunal. La première cause appelée fut celle du Roi vs Napoléon Fouquet accusé du meurtre de Aurore Dubois. L'accusé est défendu par MM. L. E. Panneton, C.R. et L. S. Bélanger, C.R. et les procureurs de la couronne sont MM. G. S. Broderick, C.R. et Emile Rioux.

Après les formalités d'ouverture usuelles, l'accusé fut placé à la barre et l'on procéda à l'assermentation du jury suivant : Lazare Daigle, Reuben Bennett, Damase Bourassa, Thomas Martin, Frederick G. Goodenough. L'assermentation de ces cinq jurés prit une heure et demie, la défense ayant de fortes objections contre plusieurs des jurés appelés. L'assermentation se continuera cette après-midi, après quoi l'on procédera aussitôt à l'audition des témoins.

MAXIME BENOIT EST LIBERE

Le magistrat Carrier l'exonère du crime odieux dont on le soupçonnait coupable.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sainte-Scholastique, 28. — A l'ouverture de la cour, ce matin, le magistrat Carrier a libéré Maxime Benoit, accusé du crime d'incendiat. Il s'est exprimé en ces termes:

"Après avoir considéré bien attentivement dans cette cause la preuve soumise par la Couronne et par l'accusé, j'en suis venu à la conclusion qu'aucun jury ne pourrait rendre un verdict contre l'accusé. Etant convaincu de ce fait, mon devoir est de le libérer. Mais cependant je crois qu'il est de mon devoir de déclarer que le plaignant était pleinement justifiable dans les circonstances de porter la plainte qu'il a portée. D'ailleurs la défense a si bien compris ce fait-là qu'elle a fait entendre des témoins à l'enquête préliminaire."

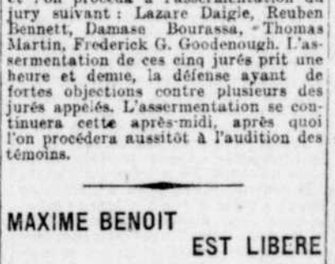

Carte indiquant la position exacte de Monterey par rapport à San Francisco.
Voir rapport en 1ère page

GRAND OPERA DE FAUST

C'est demain, mardi, à 8.15 heures, au Monument National, qu'a lieu la grande représentation de "Faust". Il reste encore quelques bons sièges que l'on trouvera au "Studio" de M. Occellier. 2486 rue Sainte-Catherine.

La maison Carmélite à Monterey, Californie.
Voir rapport en 1ère page

COURAGEUX ENFANT

Deux jeunes garçons Italiens ont failli périr victimes de leur imprudence, hier matin, et ne doivent la vie qu'au courage d'un des frères de l'un d'eux. Josef Zapolli, 8 ans, et Jean Dominico, à peu près du même âge, s'amusaient sur la glace, vis-à-vis la rue Atwater. Seulement, comme la couche glacée était trop mince, elle céda sous le poids des bambins. Joseph Dominico, âgé de 14 ans, les regardait faire de la grève. En voyant les deux enfants s'enfoncer sous l'eau il n'écouta que son courage et se jeta bravement dans la rivière. Il réussit à sortir son frère et son petit ami et les reconduisit chez lui, 112 rue Atwater.

Les lagunes de Rey, près Monterey, Californie.
Voir rapport en 1ère page

L'ELECTION DE M. McCORKILL

Le procès en contestation de l'élection de l'hon. M. McCorkill, trésorier provincial, et député de Brome, a été jugé ce matin en Cour de Revision. Comme l'hon. M. McCorkill a été réélu par acclamation dans Brome, aux dernières élections provinciales, le résultat de la cause n'avait guère d'intérêt. Il n'y avait en jeu, à vrai dire, que la question des frais.

On sait que M. McCorkill, après avoir admis que des actes de corruption avaient été commis par ses agents, plaida que le requérant n'était pas qualifié pour le poursuivre, n'étant pas sujet britannique. Le jugement de la Cour de Revision maintient la requête du requérant avec dépens.

M. Louis-Philippe Pelletier, bâtonnier-audiencier de la Cour Supérieure, décédé samedi matin.

PAR M. HICKS ET CIE

Peintures de Prix

Peintures à l'huile et aquarelles

PAR D'EMINENTS ARTISTES ANGLAIS

Notre vente annuelle à l'encan de PEINTURES de première classe par des artistes de mérite bien connus, aura lieu à

LA SALLE FRASER
(Coin des rues Dorchester et Université)
MERCREDI et JEUDI,
le 30 novembre et le 1er décembre.

La collection est très choisie et représente quelques-uns des génies naissants de l'école anglaise moderne, dont les gravures aquerront certes de la valeur. On peut voir ces peintures dès maintenant à la salle Fraser, lundi et mardi, et jusqu'à l'heure de la vente.

Vente à 8 heures chaque soir.

M. HICKS & CO.,
22-3 Encanteurs.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE CINQ POUR CENT, sur le Capital-Actions payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera PAYABLE à sa Maison de Banque en cette ville et à ses Succursales, le et après le JEUDI, le premier JOUR DE DECEMBRE prochain.

Les LIVRES DE TRANSFERT seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, les deux jours inclus.

L'assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu dans la Maison de Banque de l'Institution, lundi, le cinquième jour de décembre prochain.

L'assemblée sera ouverte à midi.

Par ordre du Bureau,

E. S. CLOUSTON,
Gérant Général.

Montréal, 21 octobre 1904.
24,31,7,14,21,28

La Banque d'Hochelaga

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois et une demie (3½) pour cent pour le semestre courant, égal au taux de sept pour cent (7 %) par année, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et sera payable au bureau chef de cette banque et à ses succursales, le et après jeudi, le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 novembre, ces deux jours inclus.

Par ordre du Conseil,

M. J. A. PRENDERGAST,
Nov 301—n Gérant-Général

PAR RAE et DONNELLY

VENTE

D'excellents tweeds de l'Ouest de l'Angleterre, écossais et irlandais et étoffes à manteaux, frise irlandaise, castor et molleton à pardessus ; aussi un grand assortiment de toile de table Belfast, en serviettes de table, nappes, etc. 150 douzaines des meilleurs articles Sheffield, comprenant couteaux, fourchettes, cuillers et articles en boîte ; et, pour couvrir des avances, quelques magnifiques vases, Bons Bons, services manicure, tasses et soucoupes à thé, assiettes, avec un grand lot d'articles utiles ; aussi échantillons de colierettes en fourrure pour dames et enfants, manteaux imperméables, gilets, collerettes golf, etc. Jour d'occasions. Absolument sans réserve.

Vente à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

JEUDI APRES-MIDI, 1er DECEMBRE, A 2.30 p. m.

RAE ET DONNELLY,
22—3 Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN
DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION.

Beaux tapis carrés de sortes variées ; une grande variété de meubles de maison, etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques, aura lieu

MARDI APRES-MIDI, 29 NOVEMBRE
Consistant en

Pianos, ameublement de salon, fauteuils et chaises dépareillés, ameublements de chambre en chêne et bois franc, sommiers, matelas en laine et en crin, douillettes, buffets, tables et chaises de salle à manger, gros lot de tapis, linoléum écossais, prélart anglais et une grande variété de meubles de maison, etc.

Vente à 2.30.

RAE ET DONNELLY,
22—2 Encanteurs.

VILLE ST LAURENT

Avis est donné à tous les propriétaires de lots de terre dans la Ville St Laurent, que ces lots seront vendus pour taxes à moins de paiement d'ici au premier janvier 1905.

23-2 C. S. TASSE, S.-Trés.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY,
(Limited)

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende d'un et trois quarts par cent — 1¾ p. c. — pour le quartier courant sur le stock préféré de LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED a été déclaré payable aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 30 novembre courant. Des chèques de dividende seront aussitôt après envoyés par la poste par la Montreal Trust and Deposit Company

17—9

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Vente

COUVERTES DE LAINE

Nous avons reçu instructions des compagnies d'assurances de vendre aux enchères à nos salles, rue Saint-Jacques

MERCREDI LE 30 NOVEMBRE
à dix heures.

2000 paires de couvertes en flanelle et flanellette, grises, brunes et blanches, grandeurs assorties. Sans réserve et en lots au commerce.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
22—3

Vente Importante
POUR LE COMMERCE

A nos salles, rue Saint-Jacques,

MERCREDI et JEUDI,
30 Novembre et 1er Décembre,

sans réserve et en lots pour le commerce.

Deux fonds de banqueroute de nouveautés au montant de $22,000.

Indiennes, étoffes à robes, couvrepieds, bas, chemises, sous-vêtements, doublures, rubans, velours, soie, cravates, gants de Kid et de laine, toiles de ménage, dentelle, broderies, bretelles, mouchoirs, tweeds, serges, beavers, hardes de confection, casquettes, etc., etc.

Aussi :
15 caisses de tweeds, serges, etc.
5 caisses de doublures.
8 caisses de bas.
10 caisses d'overalls et chemises.
12 caisses d'habillements et pantalons.
6 caisses d'étoffes à robes.
22 caisses d'articles de fantaisie.
18 caisses d'autres marchandises.

Vente à dix heures, chaque jour. Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
22—3

PAR BENNING et BARSALOU

Vente Hebdomadaire au Commerce

Les soussignés vendront à leurs salles de vente, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre,

Mercredi, le 30 Novembre
à 10 heures a. m.

Un assortiment considérable de marchandises sèches, confections, lainages, frises, tweeds, pardessus en fourrure, manteaux en pelleterie pour dames, casques en fourrure, habillements pour hommes, pardessus pour hommes et garçons. Un lot de bas en laine grandeurs assorties, gants et mitaines. Chaussures et claques assorties. Grande quantité de claques en drap. 500 douzaines de bretelles. Vente sans réserve.

BENNING & BARSALOU
Commissaires-Priseurs.
22—3

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite

In Re
L. E. Lortie & Cie, St Jean, P. Q.

Sera vendu à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, le 1er décembre 1904, à 11 heures a.m. :

A. — Fonds de commerce de nouveautés	$5,184.15
Ameublement du magasin	307.02
	$5,491.17
B. — Crédits suivant liste	218.91
C. — Loyer du magasin jusqu'au 1er mai 1905	

Le magasin sera ouvert le 30 du courant.

V. E. PARADIS,
Curateur, Québec.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 30-4

Avis de Faillite

In Re
A. Rasther & Cie, 1658 Notre-Dame, Montréal.

Sera vendu à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi, le 1er décembre 1904 à 11 heures a.m. :

A. — Fonds de commerce : tweeds, serges et fournitures de tailleur	$6,155.03
Ameublement du magasin	719.75
	$6,874.78
B. — Crédits suivant liste	5,206.37
C. — Loyer du magasin au 1er mai 1905.	

Le magasin sera ouvert le 30 du courant.

V. E. PARADIS,
Curateur, Québec.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 30-4

Avis de Faillite

Re :
J. E. BARNARE, Pharmacien,
coin Fairmont et Clark, Montréal

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à vendredi, le 2 décembre 1904, à 10 heures a.m., pour l'achat en bloc de l'actif mobilier du failli, comme suit :

Médecines patentées	$ 470.13
Drogues	1,071.58
Garnitures du magasin	769.08
Dettes de livres	64.10
	$2,400.89

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté représentant 10 pour cent du montant soumissionné. Aucune soumission sera nécessairement acceptée et si aucune n'est acceptée les dépôts seront retournés et la vente aura lieu le même jour, à 11 heures, au No 69 rue Saint-Jacques à l'encan public.

Le magasin sera ouvert pour inspection le 1er décembre.

Pour autres informations voir les curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND,
PAUL L. TURGEON,
Curateurs-Conjoints.

MM. MARCOTTE FRERES.
23.28.30 Encanteurs.

En Vertu de l'Acte des Liquidations

In Re
ST LAWRENCE WATER PROOF CLOTHING CO., LTD.,
1924 rue Notre-Dame, Montréal.

Les soussignés vendront à l'enchère publique à leurs salles de ventes, No 49 rue Saint-Jacques, Montréal,

MARDI, 6 DECEMBRE 1904,
A 11 heures a. m.

Stock de tweed et de vêtements	$3,177.39
Machines, garnitures, (fixtures)	852.50
Dettes de livres, d'après la liste	707.23
Marchandises détenues par Jacob Pashinkofsky	4,246.42
Loyer jusqu'au 1er mai 1905	325.00
	$9,358.54

Des avances s'élevant au montant de $1,155.06 ont été faites par Jacob Pashinkofsky sur les marchandises s'élevant à $4,246.42, qu'il détient comme sûreté et dont les détails peuvent être obtenus des soussignés.

Conditions : argent comptant, un dépôt de 10 pour cent sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour l'inspection le jour avant la vente, et tous les détails peuvent être obtenus des soussignés.

WILKS ET MICHAUD,
Liquidateurs,
205 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
Montréal, 26 novembre 1904. 28-3

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage
BEAUDRY & BROWN
Ingénieurs civils. 107 St Jacques, Montréal.
2—n

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.
11—a

Avis de Brevet

M. Thomas Wilders JOHNSON, de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No 78,751, pour "Fabrication de barils, etc.", donne présentement avis qu'il est prêt à accorder des licences d'exploitation ou autrement se conformer aux demandes du public canadien. S'adresser au breveté ou à MARION ET MARION, Solliciteurs de Brevets, édifice New York Life, Montréal. L'invention a une grande valeur et le brevet est à vendre. 24,26,28

GAGNEZ CE JOLI TOUR DE COU ET BAGUE DE VALEUR

Nous vous Confions nos Jolies Collerettes.
Grandeur de Dame ou de Fillette.

Nous nous envoyez pas d'argent, seulement votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons 14 de nos collerettes nouvelles chiffrées, bien faites en dentelles, de vendre à 10c chacune. Elles sont le dernier goût en la mode pour le cou, pour les dames et les fillettes, et elles se vendent comme des petits pains chauds. Quand vendues, renvoyez l'argent, et nous vous enverrons tout de suite ce joli bijet de cou en fourrure imide de 1905, fait en lynx noir français, de la belle qualité— il a l'apparence d'un collier de cent valeur de $10.00. La fourrure est douce et épaisse, et est toute garantie. Le tour de cou a une grandeur de 42 pouces, une largeur de 5 à 6 pouces, la fourrure sur les deux côtés) et a 6 grandes queues, toutes touffues et un rare et un cadeau de fantaisie à la garnir. Il est très chaud et très confortable et est une addition très fashionable à la toilette pour cet hiver. **Une prime Supplementaire 6 RAYIS.** Si vous mettez point avoir les collerettes seulement tel, et si vous renvoyez l'argent promptement nous vous enverrons une belle bague, finie en or de 14k, ornée de grandes belles perles en diamants, qui sont si pleines de feu et sont si admirées, que même un expert peut les distinguer des vraies pierres à l'œil nu. Envoyez aujourd'hui. **The Home Art Co., Dept. 1066 Toronto, Ont.**
23-5a

Le "MITE-E-MOTOR"

est l'invention la plus merveilleuse que le monde ait jamais connue, parce que, tout en étant la plus simple des grandes inventions, il promet de devenir.

Le Plus Grand Facteur Commercial du Siècle.

Comme placement pour actionnaires les possibilités de rapports de cette compagnie dépassent tout calcul.

La hausse du prix de cette sûreté promet d'être phénoménale, et un petit placement dans cette compagnie devrait rendre un homme riche.

Demandez le Prospectus sans délai à la
CANADIAN TURBINE PROPULSION POWER AND LIGHT CO.,
Edifice de la Banque des Marchands, Montréal.
16—10

VIEUX NOELS

Les personnes désireuses de se procurer les Anciens Noels: 1o MINUIT, CHRETIENS; 2o IL EST NE LE DIVIN ENFANT; 3o NOUVELLE AGREABLE; 4o LES ANGES DANS NOS CAMPAGNES; 5o DANS CETTE ETABLE; 6o CA BERGERS; 7o LE FILS DU ROI DE GLOIRE et 8o ADESTE FIDELES, harmonisés pour SOLO et CHOEUR à 3 voix, avec accompagnement obligé, voudront s'adresser aux SOEURS DE MISERICORDE, 346 RUE DORCHESTER, MONTREAL.

Ces cantiques ont été préparés et publiés avec la permission de l'autorité, par l'abbé A. P. Dubuc, ancien curé du Sacré-Coeur de Montréal, pour être chantés par des choeurs composés uniquement, ou d'enfants, ou de femmes, ou d'hommes, et ou d'hommes et enfants à la fois, en parties si le choeur compte bon nombre de voix, et à l'unisson si le choeur est faible. Le recueil comprend trois fascicules : 1o Une partition complète, 16 pages; 2o une partition des choeurs, 7 pages; 3o une partition des soli, 3 pages.

L'ouvrage est vendu au profit des ENFANTS DE LA CRECHE DES SOEURS DE MISERICORDE, Montréal, aux prix suivants:

Partition complète, unité, 50c; ½ doz. $2.50; 1 doz. $4.50. Partition des choeurs, unité, 15c; ½ doz. 65c; 1 doz. $1.00. Partition des soli, unité, 5c; ½ doz. 25c ; 1 doz. 40c. Le papier et le tirage sont de première classe. — L'AUTEUR.

Nov. 26, 28, déc. 3, 5, 10, 12.

RESTAURATEUR des CHEVEUX

La Célèbre Préparation

ROBSON

Empêche et arrête la chute des cheveux. Redonne aux cheveux gris la couleur primitive et naturelle.
Par le nouveau procédé, la composition conservera toujours sa couleur,

GRANDE BOUTEILLE 50c

LA CIE CHIMIQUE DE JOLIETTE . . . . . (5) . Joliette, Qué

POUR MINCE PIE

Employez MINCE MEAT
Condensée de : : : : :

LAING

3 Paquets pour 25cts.

Chaque Paquet fait deux Tartes.

MAGASINS DE DETAIL DE LAING.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
P. R.	135	134¾	Montm		
SouthCom.			Republic		
" Pref.			War Eag		
Min.&S.P.			Payne		
M.S.R.	216¼	216¼	Virtue		
Tor. R.	197	196¾	Nth star		
TwinCT.	106¾	106	R.Mont		
Dt.E.	79	78¾	R.Ont.		
Hal.R.	108	106	Br.N.A.		
Tol.Ry.	25	22¾	R.Nois.		
TrinitadR.			R.Tor.		
StJohnR.			R.Merc.		
W. E. R.			R.Royal		
SaoPaulo			R.N.Scot		
N.M.S.R.		215	R.E.Tow		
Mackay com		77	R.Queb		
Mck.pfd.	74¾	74	R.Nation		
R. & O.	61	59¾	R.Union		
M. H.&L.	83	82½	R.Com.		
D.L.&S.p.	18	17¾	R.Dom.		
D.L.&S.p	48¼	48	R.Stand.		
D.Coal "	65¾	65	R.Imper.		
D.Coal Pf.			R.Hoche		
I.Coal Co.			R.Ottaw		
I.Coal P.			Bell T. Grant		
Mnt.S.W.			" C.Cata. c.		
M.W.Prfd.			" p.		
N.S.S.	67¾	67	" H.E.R.		
N.S.S. Pfd.			" B. Tel.		
C.Cable			" C.C.C.		
M.Tel.	150	158	" D.Coal		
Bell T.	180¾	180¾	" L. Pulp.		
Marconi W			" W. R.R.		
Ogni pfd.	134	132	" D.L.&S.	77¾	77¾
Ogilvie Com			" St Ry		
B.Fox' As. A			" Ogil Co.		
" B			" N.S.S.		
L. Pulp C			" St Law.		
Wind. H.			" W. Ind.		
N.W.Ld.com			" M.S.M.		
N.W.Ld. pf.			M.H.L.&P.		
Loan& Mor.			CapP.Atcom		
Mont.Cot.		168	CapP.C. pfd		
Dom. "		82	L. woods	118¾	118
Col.C "			Lake sup.		
Merc "			C.P.R. Rts		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R. xR. — 75 à 134¾, 300 à 134¾, 200 à 134 5-8, 76 à 134¾, 75 à 135.
Mo. Power — 75 à 85.
Iron Common. — 90 à 18, 150 à 18 3-8, 75 à 18¾, 225 à 18¾, 10 à 18¾, 100 à 18¾, 25 à 18, 50 à 18.
Dom. Coal Com. — 25 à 66, 75 à 66¼, 125 à 66, 25 à 65¾, 50 à 65¾, 100 à 66, 25 à 65¾, 10 à 65, 25 à 65¾.
Detroit Unit. — 10 à 80, 50 à 79¾, 100 à 79.
Twin City — 5 à 106, 50 à 106¼, 58 à 106.
Mackay Pref. — 60 à 75, 50 à 74 7-8, 50 à 74¾.
Toledo Rwy. — 25 à 28, 25 à 22¾, 75 à 22½.
Mo. Street — 125 à 216¼, 25 à 216¾.
Sao Paulo Rwy. — 20 à 103¾.
Mackay Comm. — 150 à 37, 50 à 37¼, 300 à 37, 100 à 37 1-8.
Scotia Comm. — 300 à 67, 25 à 67¼, 250 à 67¾, 25 à 68, 50 à 67¾, 75 à 67¼, 25 à 67¾.
Iron Bonds — 13000 à 77, 16000 à 77¼.
Coal Pref. — 40 à 117.
Iron Pref. — 100 à 48¼.
Bank of Mont. — 8 à 240.
Pulp Bonds — 3000 à 106.
Halifax Tram. — 25 à 106.
Bell Telephone — 2 à 160, 25 à 160¾.
O'Gilvy Pref. — 25 à 131, 10 à 132, 25 à 132¼, 37 à 133.
Winnipeg Elec. — 100 à 197, 125 à 197¾.
Rich. et Ont. — 25 à 60.
C. P. R. Rts. — 25 à 6 1-8, 95 à 6¼, 10 à 6 1-8, 200 à 6¼, 20 à 6 3-8, 8 à 6¼, 10 à 6¼.
Can. Gen. Elec. — 25 à 178¾.
Merch. Bk — 9 à 160.

LA BOURSE

CE MATIN

New-York, 28 — L'ouverture a été irrégulière, mais plutôt forte. Le Rock Island Preferred a avancé d'un point à l'ouverture de 85 à 86, plusieurs autres titres ont gagné une fraction.

La liste a marché irrégulièrement pendant l'avant-midi ; le Cuivre a perdu ½ point — 80½ à 80 — le Met. ¾ ; le sucre a descendu de 149¼ à 147 3-8, puis est revenu à 148 3-8 ; le T. C. I. a décliné de 77¼ à 76¾.

D'autre part, l'Illinois a monté de 153½ à 154 7-8 ; le L. N., de 139 7-8 à 140 7-8 ; le Saint-Paul, de 174 1-8 à 175 ; le Met. de 121 7-8 à 123 1-8. Le N. S. a touché son plus haut niveau de l'année à 30¼.

A midi, la liste se raffermit partout.

NOTES

La faillite de Jacob Berry et Co, a entraîné des pertes considérables parmi les spéculateurs canadiens-français ; on cite le cas d'un épicier, ex-échevin, qui laisse $20,000 dans les décombres ; un agent d'assurance qui en laisse $10,000, et beaucoup d'autres.

Cette hausse énorme qui pousse le marché depuis le 16 mai est ruineuse pour ceux qui veulent jouer contre les acheteurs.

LES PREDICTIONS

Tout le monde s'accorde à prédire des prix plus élevés pour 1905 ; mais il existe une divergence d'opinion sur le cours du marché dans les 60 jours qui vont suivre : réaction ou non ? Voilà la question.

Aussi il est difficile d'acheter à des prix aussi élevés ; d'autre part, les prix sont encore trop bas pour faire du "short."

A MONTREAL

Le marché est fort ce matin.

Le Pacifique a touché 135, le Détroit 79¼.

Les Steel ont été actifs et actifs : le commun s'est bien vendu de 18 à 18¼ ; le Préférentiel à 48½. Les Bons ont gagné ¼ à 77¼, sur une vente de 38,000.

Le Coal, qui était à 63 samedi a fait un saut à 66 ce matin et se tient à ce niveau à ¼ de point près.

Le Scotia, qui a clôturé à 66¼ à midi a monté à 67¼ ce matin.

L'Ogilvie Preferred a fait 133 après avoir ouvert à 131.

Le Mackay Commun a touché 37 1-8.

En somme, notre place est prête à faire un nouvel effort à la hausse, et il ne faut que fort peu d'acheteurs pour monter la liste d'un point ou deux.

FATALITES A QUEBEC

Québec, 28 — M. Boutin, de Lévis, qui a fait, il y a quelque temps, une chute du haut de la falaise de Lévis, est mort de ses blessures.

—Deux ouvriers de la rue Champlain, Alf. Berthiaume et Alfred Miller, ont trouvé, dans le bassin Louise, près du quai Gagnon, le cadavre d'Alexis Bernatchez, de Montmagny, disparu depuis une dizaine de jours. Une somme de $100 a été trouvée sur la personne du défunt. Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. A. C. Randolph, courtiers, 57 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am.Car F.	34	33¾	K. & Tex C.	34¼	34¼
" prf.	85¼	85¼	" prf.	93¼	93¼
Am.C. Oil	34¾	34¼	La. & Nash.	138¼	140
Am. L. Co.	31¾	35¾	Mann. Elev	169¾	168¾
Am. Copper	80¾	79¾	Mex. Pac.	108¾	109
A. Smel. Co.	81¾	81¾	Metropolit.	123	122¾
" prf.	.....	.....	Norfolk & W	74¾	75
A. Sug. R. C	149¾	148¾	N. Y. P. & M	91¾	91
A. T. & S. F.	89¾	89¾	" prf.	146¾	145¾
" prf.	104	103¾	N. Y. C. & H.	156¾	157¼
Bal. & Ohio	96¾	97	N. Y. & O. W.	42¾	42¾
" prf.	94	94	N. Lead. Co.	.....	.....
B. R. T.	69¾	69¼	Pac. Mail.	45¾	44¾
Ch. & Al. Co.	44¾	44¼	Penn. R. R.	136¾	137¼
Can. Pac.	144¾	143¾	P. S. com.	41¾	41¾
Can. South.	.....	.....	Peoples Gas	109¾	109¾
Ches. & Ohio	50¾	50¾	Pull. & R.	76¾	76¾
C. & N. W.	200	208	" " I prf	.....	.....
C. M. & St. P.	174¾	174¼	" " II pf	.....	.....
C. R. I. & Pac.	.....	.....	R. I. com.	37¼	37
" prf.	.....	.....	S. R. com.	35¾	35¾
C. G. W.	21¾	21½	" prf.	95	94¾
Col. F. & I.	35	34¾	South Pac.	67¾	67¾
C. C. C. & St. L.	87¾	87¾	Ten. C. & I.	73¾	73¾
D. L. & W.	.....	.....

Nouvelles de partout

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SHERBROOKE

Brillante soirée, jeudi, chez les Chevaliers de Colomb, sous les auspices des membres de cet ordre. Les spacieuses et magnifiques salles de l'association avaient été richement décorées pour la circonstance, et les invités se pressèrent nombreux autour des tables du euchre dont la partie fut conduite avec entrain jusqu'à une heure assez avancée, après quoi, un délicieux réveillon fut servi, puis, la gaie compagnie entra au danse aux accords de l'orchestre Bourgeault. Les hôtes furent reçus par Mme J. Walsh, Mme Dr Pelletier et Mme J. J. McGuire.

STE GENEVIEVE DE BATISCAN

Décidément, le vent souffle du bon côté pour nous, résidents de Ste Geneviève. La Cie du téléphone Bell est à poser les appareils dans le village, pour nous donner le téléphone, chose qui était désirée depuis assez longtemps.

De plus, une compagnie étrangère fait des démarches auprès du Conseil pour obtenir un privilège de vingt-cinq années afin de fournir le pouvoir moteur, le chauffage et l'éclairage du village, au moyen du gaz naturel qui est en abondance, paraît-il, dans notre voisinage, à deux cents pieds de profondeur.

Maintenant on nous assure que de bonne heure le printemps prochain, la compagnie qui fournit l'éclairage à la ville de Trois-Rivières, et dont le pouvoir moteur est sur la rivière Batiscan, à environ quatre milles de notre village, se propose d'étendre son réseau de notre côté en le prolongeant jusqu'à Batiscan et Ste Anne de la Pérade.

—Un de nos concitoyens les plus en vue, M. Clovis DeGuise, a quitté le village la semaine dernière pour aller s'établir à Montréal.

—M. le professeur Léon Thibault, a obtenu du gouvernement les octrois nécessaires pour avoir une classe du soir gratuite. Cette classe, qui se fait quatre fois la semaine, est suivie par un grand nombre d'élèves. C'est un grand avantage pour plusieurs de nos journaliers qui sont heureux d'en profiter.

Mlle Indiana Rivard, de St Casimir, est en promenade chez son frère, M. Wilfrid Rivard.

—M. Léopold Trudel, fromager à Lusksville, comté de Wright, est de retour pour passer l'hiver dans sa famille.

—M. Alex. Veilleux, de Sorel, est arrivé ici avec sa famille, dans l'intention d'y rester.

TROIS-RIVIERES

Le Rév. Père Pothier Pâquin, dominicain, qui est parti il y a quelque temps pour l'Europe, doit entrer comme novice au couvent des Pères Chartreux, à Val Sainte, près de Fribourg, en Suisse.

Le Rév. Père Pâquin est le fils cadet de M. l'avocat Louis D. Pâquin, ex-maire de Trois-Rivières.

—Le couvent de la Providence, de Trois-Rivières compte maintenant parmi ses religieuses professes, deux trifluviennes de naissance, la Révde Soeur Archangelle, arrivée au mois d'août dernier, et la Révde Soeur Amable, qui a été appelée dernièrement à faire partie du personnel de la maison de sa communauté en notre ville.

La première de ces religieuses est fille de Mme veuve William Harnois, et la seconde est fille de M. Louis D. Pâquin, avocat, et ex-maire de Trois-Rivières.

RAWDON

Lundi, le 21 du courant, étant la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, eut lieu à cette occasion une très belle cérémonie dans la chapelle du couvent de Rawdon.

Une vingtaine d'élèves eurent l'honneur d'être reçues dans la congrégation des Enfants de Marie. La cérémonie était présidée par M. le curé J.M. Landry, qui fit un très joli sermon sur la fête du jour. Un salut solennel, chanté par les Enfants de Marie, termina la fête.

D'ISRAELI

M. A. Girard, député de Rouville, est de passage ici, chez P. Rousseau et Frère.

—A. C. Miquelon, de Danville, est aussi de passage ici.

—M. l'inspecteur d'école Genest est de passage ici pour donner des conférences aux institutrices.

STE JULIENNE, CO. MONTCALM

M. A. Cabana, notaire, et M. Elie Copping, de la ville de Joliette, étaient ici mardi dernier. Ils avaient certaines affaires à régler au bureau d'enregistrement.

—M. Nazaire Charrette, barbier, nous a laissé, avec sa famille, pour aller demeurer à Saint-Alexis, dans le haut du rang "La Petite Ligne."

—Mercredi matin, il est tombé une légère couche de neige qui est disparue presque aussitôt.

—Nos chemins de campagne sont très bons et même meilleurs qu'en été.

SAINT-CANUT

La jeunesse de Saint-Canut vient de perdre une de ses perles les plus précieuses dans la personne de Mlle Margaret Behan.

Son service a eu lieu avec pompe ; toute la population de Saint-Canut suivait le cortège. Les porteurs étaient MM. William Gafney, Frank McKenzie, J. Paquette, Patrick Hall, John O'Connor, Michael O'Connor.

Le deuil était conduit par MM. John Keogh, son oncle et père adoptif, et Thomas Keogh, son cousin.

Le service fut chanté par le Rév. curé Dufour. Un groupe d'amis de Sainte-Scholastique a rendu la messe de requiem harmonisée, au nombre desquels on remarquait M. le notaire Forest, Jean Lalande, Wilfrid Prévost, Wilfrid Cyr, Jos. Savage, Donat Lalande, M. Jos. Grignon, protonoaire, tenait l'orgue. M. Jean Lalande a chanté le "Miserere mei."

Parmi le personnes présentes, on remarquait Sam. O'Rourke, Jos. O'Rourke, Keys, de Saint-Columban ; Anthime Charbonneau, Evariste Charbonneau, Benoit, B. Mullin, Eugène Vézeau, Hall, O'Connor, Duquette, Rochon, Labelle et une foule d'autres. La défunte a été inhumée au cimetière paroissial.

ANGERS, COMTE LABELLE

Le concours de labour tenu sous le patronage du Cercle Agricole de la paroisse, a eu lieu chez M. Charles Mongeon, le 5 octobre.

Les concurrents étaient nombreux et tous bien disposés à se disputer les jolis prix accordés, soit par le cercle, soit par des admirateurs de la classe agricole progressive.

Vu la différence d'âge et la plus ou moins grande expérience des divers concurrents, le cercle avait formé plusieurs classes, afin de donner pleine et entière satisfaction à tous.

Les heureux gagnants dans les différentes classes étaient :

CLASSE SPECIALE

M. P. Cadieux, 1er prix, $4.00, donné par le cercle ; M. Noé Charurand, 2e prix, $3.00, donné par le cercle.

CLASSE SENIOR, No 1

M. Thos. Potvin, 1er prix, $4.00, donné par le cercle ; M. Max. Scantland, 2e prix, $3.00, donné par le cercle ; M. Ferdinand Renaud, 3e prix, $2.00, donné par le cercle ; M. S. Larose, 4e prix, $1.00, donné par le cercle.

CLASSE SENIOR, No 2

M. F. Charron, 1er prix, $4.00, donné par le cercle ; M. E. Duval, 2e prix, $3.00, donné par le cercle ; M. C. Mongeon, 3e prix, $2.00, donné par le cercle ; M. C. Routhier, 4e prix, $1.00, donné par le cercle ; M. O. Demers, 5e prix, une bouteille de brandy, donnée par M. J. Desjardins.

CLASSE JUNIOR

M. Onésime Prouix, 1er prix, une charrue donnée par M. A. D. Cameron ; M. A. Clément, 2e prix, $3.00, donné par le cercle ; M. J. Clément, 3e prix, $2.00, donné par le cercle.

MM. F. X. Duval, Auguste Lamarche et Paul Patry avaient été nommés juges et ils ont donné satisfaction à tous les concurrents.

La journée était belle et invitait les amis à aller de leur présence encourager les laboureurs à la victoire.

Parmi les visiteurs on remarquait MM. Zotique Routhier, maire, A. D. Cameron, Lamontagne, avocat, Z. Deau, J. Desjardins, C. Cousineau, Le Lebanc, L. Mongeon, Ant. Cadieux, J. H. Clément, etc.

En même temps il y avait une corvée de vingt charrues.

Le soir venu, tous se sont rendu chez M. Cha. Mongeon, bien connu pour sa proverbiale hospitalité, où un somptueux souper fut servi par nos aimables dames et demoiselles de Angers.

Après le repas, MM. Routhier, Lamontagne, Clément et Patry ont fortement intéressé leur auditoire par des discours, et MM. L. Lahaie, Demers et Lamontagne nous ont chanté de jolies chansons et fait entendre de la belle musique.

Enfin, la danse et la partie de cartes ont commencé. Puis fort tard, tous se sont séparés avec regret, souhaitant d'avoir des concours de labour plus souvent.

Résultat du concours des poulins d'après le programme du cercle agricole :

M. Max. Scantland, 1er prix, $3.50, donné par le cercle ; M. Chs. C. Mongeon, 2e prix, $2.25, donné par le cercle ; M. Osias Page, 3e prix, $2.00, donné par le cercle ; M. Jos. Lagarde, 4e prix, $1.25, donné par le cercle ; M. Laurent Girouard, 5e prix, $1.00, donné par le cercle.

Prix spéciaux :

M. Victor Prouix, 1er prix, $1.00, donné par M. G. A. Dugal ; M. Calixte Duval, 2e prix, $1.00, donné par M. J. Desjardins ; M. Noé Chartrand, 3e prix, $1.00, donné par M. H. Bertrand ; M. Jos. Chartrand, 4e prix, $1.00, donné par M. Wilfrid Chartrand ; M. T. Mongeon, 5e prix, $1.00, donné par le cercle ; M. O. Demers, 6e prix, $1.00, donné par le cercle ; M. Alex. Nadon, 6e prix, $1.00, donné par M. Z. Routhier, maire.

Du résultat d'une colecte spéciale parmi les directeurs du cercle, MM. C. C. Mongeon, Chs. A. Mongeon, Max. Scantland, Cyrille Cousineau, Thos. Potvin, Calixte Mongeon, Léon Chauvin et J. H. Clément, les prix suivants ont été accordés :

M. Calixte Mongeon, 75c ; M. Treffié Mongeon, 75c ; M. Jos. Potvin, 50c ; M. Thos. Potvin, 50c ; M. Michel Potvin, 50c ; M. Gabriel Racicot, 50c ; M. Palma Cadieux, 50c.

Les poulains étaient de la race ardenaise du cheval Potin, importé par le baron de L'Epine, agronome.

Le concours des vaches laitières a donné le résultat suivant, et les prix ont été chaudement disputés, vu les progrès rapides qui ont été faits depuis quelques années dans ce département de la ferme.

Le montant de $15.00 était offert par le cercle pour ce concours, pour pas plus d'une vache par concurrent, et $10.00 offert par le gouvernement :

M. Chs. Routhier, 1er prix, $4.50 ; M. F. Charron, 2e prix, $4.00 ; M. C. Mongeon, 3e prix, $3.50 ; M. J. H. Clément, 4e prix, $3.00 ; M. A. McMillen, 5e prix, $2.50 ; M. D. Dumais, 6e prix, $2.50 ; M. M. Routhier, 7e prix, $1.50 ; M. Noé Chartrand, 8e prix, $1.40 ; M. Thos. Potvin, 9e prix, $1.35 ; M. Jos. Lagarde, 10e prix, $1.25.

ITALIEN ACCUSE DE VOL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Québec, 28. — Samedi après-midi, les entrepreneurs James Stewart et Cie ont logé une plainte au greffe de police, accusant un de leurs employés salariés, Dominico Frada, de leur volé une somme de $622.

Cet Italien avait la charge de la maison de pension des entrepreneurs à St Jean, et il paraîtrait qu'au lieu de remettre idèlement à ses patrons les sommes qu'il recevait de ses pensionnaires, il se les appropriait.

L'AFFAIRE COOKE-BLACKLEY

M. Cooke est condamné à payer les frais du procès.

Ce matin, le juge Hall, qui a présidé le terme de la Cour Criminelle, a rendu son jugement dans la fameuse cause de Cooke et Blackley.

M. Cooke, C. R., a été condamné à payer les frais du procès. Il devra, par conséquent, débourser près de $3,000.

Mtre Cranshaw a gagné son point de droit dans cette cause.

Quand la toile ressemble à du coton, après le lavage, c'est dû à un pauvre savon. Le

SUNLIGHT SAVON

est un savon pur et fabriqué scientifiquement—donne aux toiles une blancheur immaculée, sans la moindre décoloration ou le plus petit dommage aux tissus. Egalement bon dans l'eau dure ou douce.

Achetez Sunlight.

Votre argent remboursé si vous avez lieu de vous en plaindre. 1113F

Levor Brothers Limited
Toronto

L'EXPOSITION DE LIEGE

Le ministre de l'Agriculture fera construire un pavillon pour des produits canadiens.

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Ottawa, 28 — Quand l'hon. Sydney Fisher reviendra à la capitale, il règlera la question d'un site pour la construction d'un pavillon canadien à l'exposition de Liège. Liège est un grand centre pour l'industrie du fer en Belgique, et l'exposition qu'y fera le Canada ne pourra qu'attirer l'attention du monde des consommateurs.

Le coût de ce pavillon s'élèvera à environ $45,000 ; mais ce sera un bon placement pour le pays qui aura là l'occasion de se révéler aux yeux de la Belgique et des autres pays d'Europe.

STATISTIQUE DU COMMERCE CANADIEN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — Le chiffre des importations totales en Canada, pour le mois d'octobre, est de $21,191,739, augmentation de $136,000 sur le mois correspondant en 1903. Cependant en comparant les chiffres d'importation pendant les quatre mois de l'année fiscale courante avec ceux de la période correspondante en 1903, on constate une diminution d'un million un quart, sur un total de $87,377,404 cette année. Par contre, nos exportations de produits domestiques ont diminué sensiblement tant en octobre, que pendant le terme de quatre mois déjà écoulé.

Le total des exportations pendant le mois dernier a été de $19,507,155, diminution de $2,300,000; pendant les quatre mois, la diminution est de 7 millions et demi.

ACCUSE DE FAUX PAR SA FEMME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — Mme James Baxter, de la rue Chaudière, a fait arrêter son mari, sur accusation d'avoir forgé son nom sur un chèque de $30.00, dans le mois de janvier dernier.

LES CHEMINS DE FER

Préparatifs à l'approche de l'hiver.

Tous les trains venant du sud étaient plus ou moins en retard, ce matin, à cause de la tempête de neige d'hier.

La plus grande activité règne dans les cours des chemins de fer pour réparer et sortir les chasse-neige, et poser les garde-neige.

VOLEUR DE BIJOUX

Adams Johnson, qui a été pris en flagrant délit de vol de bijoux à la London House, a été condamné à 6 mois de prison, ce matin.

Johnson avait pris une chambre à l'hôtel London, mais à peine arrivé, avait pilié les chambres des servantes. On a recouvré $200 de bijoux volés aux servantes et employés de l'hôtel.

UN BRUTAL

Un nommé Arthur Pitts, de la Pointe St Charles, a été traduit devant le juge Lafontaine, sous accusation d'avoir battu sa femme à coups de pieds et de poing. Enquête mercredi.

RUMEURS DANS LA MILICE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — On dit que le colonel Otter sera nommé directeur du collège militaire de Kingston, que le colonel Gordon, de Montréal, lui succèdera, à Toronto, et que le colonel Lessard ira à Montréal.

EN CHINE

Les coutumes et superstitions.

Dans le pays à l'ouest de la Chine, il est une curieuse superstition qui sans doute est fort ancienne. Le matin de ses noces, une fiancée qui se respecte va se percher sur une des plus hautes branches d'un arbre majestueux, et les "anciens" de sa famille se postent au pied de l'arbre, armés de badines ou même de bâtons. Le futur s'approche alors, commence un assaut en règle, évitant comme il peut les coups de gaule, et parvient—quelquefois après bien des efforts — jusqu'à sa bien-aimée, qu'il a ainsi conquise de haute lutte.

× × ×

Selon le poète latin, la divinité "se réjouit du nombre trois," et l'on a souvent observé que ce nombre semble aussi de bon augure dans l'empire du Milieu. En effet, c'est par une triple porte que l'on peut pénétrer dans chacun des grands halls du palais impérial ; les plus hauts personnages de la cour doivent, avant de s'adresser à la personne sacrée du souverain, s'être prosternés "neuf" fois ; enfin, dans le temple du Ciel, depuis le triple escalier de marbre jusqu'au moindre objet symbolique, tout se compte par trois ou par un multiple de trois.

× × ×

Au Thibet, lorsque vous rencontrez une personne qui lève une des deux mains fermées et tire légèrement la langue, vous devez comprendre que c'est là une marque de simple politesse.

× × ×

Un étranger n'assiste jamais sans surprise à une vente aux enchères faite par des Chinois. Chez nous, le commissaire-priseur et ses assistants sont généralement doués de forts poumons dont ils usent sans aucun ménagement pour faire monter les offres ou pour vanter la beauté des articles qu'ils vendent, mais, chez les Célestes, tout se passe dans un silence presque absolu. Les enchérisseurs vont toucher la manche du vendeur et lui indiquent par des mouvements de doigts le prix qu'ils offrent, et lorsque l'objet est adjugé, les acheteurs et le crieur sont seuls à savoir le prix qu'il a pu atteindre.

× × ×

Les Européens qui voyagent en Chine avec leurs femmes, et qui, durant leur résidence dans une grande ville, sont reçus par la haute société, se trouvent par ce fait même condamnés à dîner bien souvent chacun de leur côté. En effet, les dames chinoises dînent seules comme les anciennes reines d'Espagne, ou avec d'autres dames, mais jamais avec des visiteurs de l'autre sexe, et comme les mandarins n'invitent pas non plus des voyageuses qui, elles, accepteraient avec plaisir de souper chez un tao-tai, il faut bien se séparer et se résoudre à ne pas savourer ensemble le potage aux nids d'hirondelle et les ailerons de requin.

× × ×

Veut-on savoir comment, dans un décret officiel, l'impératrice douairière de Chine parle... de la bonne impératrice de Chine?... Le document est assez piquant pour que nous le reproduisions tout entier :

"Nous pensons que l'impératrice douairière est bien vertueuse et bien prudente, beaucoup plus sainte que celles de toutes les autres dynasties ; elle est en bons termes avec tous les empires étrangers et elle est habile à gouverner. Pendant quarante ans elle a régné sur l'empire et a montré une grande activité. Elle est digne de vivre longtemps. Le monde est fort content de la féliciter à l'occasion de sa fête. Mais notre sainte impératrice est pleine de modestie et dit qu'elle n'est pas digne de tant de louanges."

Pleine de modestie!... On est assez curieux de savoir ce que serait le décret impérial dicté par cette "vertueuse et sainte dame" pour peu qu'elle succombât au péché d'orgueil!...

VOL D'ARGENT

Hugh McConville, de la rue Saint-Charles, a été arrêté pour vol d'argent et de cigarettes à l'hôtel Daigneault. Il nie l'accusation. Enquête mercredi.

UNE BONNE LECON

Un plombier achète des objets volés par des enfants.

Samedi dernier, l'agent Lescarbeau arrêtait un bambin accusé de vol d'une bicyclette. Sur les indications du prisonnier, l'agent a arrêté un plombier de la rue Mont-Royal nommé Casey, qui a acheté la bicyclette pour $1.00. Le juge Lafontaine a fait remarquer que le nombre était trop considérable des personnes qui achètent des objets volés des enfants.

On devrait savoir qu'un enfant n'a pas droit de disposer d'objets quelconques sans le consentement de ses parents. Casey sera à l'enquête mercredi.

BRULES A MORT

Brandon, Man., 28 — Deux jeunes enfants de James Bowen, peintre, ont été brûlés à mort dans l'incendie qui a détruit la maison où ils étaient enfermés seuls.

C'est en vain qu'on fit des efforts pour les sauver ; les petits ont été trouvés côte à côte.

LES DOUANES A TORONTO

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Toronto, 28 — Les recettes des douanes à Toronto, pour le mois de novembre, sont de $670,371 soit une augmentation considérable sur le mois correspondant de l'année dernière.

NOTRE FUTURE MILICE NAVALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — Le bill de la milice navale que doit présenter M. Préfontaine à la prochaine session du parlement pourvoit à l'enrôlement de 3,000 hommes, dont 800 seront permanents. Des bateaux-école, que le ministre achètera en Angleterre, au cours de la visite qu'il doit y aller faire le printemps prochain, stationneront sur les grands lacs et dans le fleuve St Laurent, peut-être aussi sur les côtes du Pacifique.

COMPLICITE DANS UN VOL

Alfred Légaré, de la rue Saint-Pierre, à Saint-Henri, a été arrêté comme complice de Jos. Daigneault, pris au filet jeudi dernier par le sous-chef Charpentier et les agents de la sûreté au magasin de M. Holland, rue Notre-Dame. Légaré se dit non coupable. Trois autres personnes doivent être arrêtées ces jours-ci.

UN CANARD DE PRIX

On n'a pas eu de rapport, à la sûreté, d'un prétendu vol de $1,000 dans une banque, par un commerçant de Lachine. Le vol aurait été commis au moment où un client de la banque voulait se faire payer un chèque de $1,000.

MONTREAL PHILATELIC ASSOCIATION

Il y a eu une assistance remarquable à la dernière assemblée de la Montreal Philatelic Association. Plusieurs des membres ont exhibé de très belles collections de timbres. On a décidé qu'à la prochaine assemblée il y aurait une exposition, comprenant 25 échantillons non employés de Timbres Coloniaux Britanniques, pour lesquels des prix seront donnés. Tous les membres sont invités à concourir. L'assistance continue à augmenter à chaque assemblée nouvelle et l'on semble porter un vif intérêt à la nouvelle salle du club. Tous les collectionneurs de timbres sont invités à la prochaine assemblée, qui aura lieu mercredi, le 30 novembre, à 8.15 précises. Edifice A. O. U. W., 3 carré Beaver Hall.

LA CIE JOHN MURPHY LIMITÉE

Jouets ! Jouets ! Jouets !

Pays des JOUETS

"La demeure et les quartiers généraux de Santa Claus" se trouvent maintenant à notre troisième étage et renferment une collection sans égale de tous les jolis jouets nouveaux et anciens. Jouets de toute sorte, de toute dimension et de tous prix. Jouets amusants, épatants, instructifs. Jouets de 1 cent à $25.00. Jouets en fer, Jouets en ferblanc, Jouets en nickel, Jouets en Gutta Percha, Jouets en bois, Jouets mécaniques, Jouets à vapeur, Jouets électriques, etc., etc.

Cartes de Noel et Calendriers de 1905

Un assortiment complet de toutes les dernières nouveautés. Choisissez maintenant ce que vous désirez envoyer à l'étranger.

Grande Vente au Rabais au Rayon des Modes

DEMAIN ET MERCREDI

Un lot de CHAPEAUX GARNIS se vendant jusqu'à $10.00 et $12.00 ; prix réduit pour les écouler à **$5.00**.

Un autre lot de CHAPEAUX GARNIS se vendant jusqu'à $12.50, $15.00 et $16.50, réduits pour les écouler à **$7.50**.

Un troisième lot de CHAPEAUX GARNIS, prix réduit pour les écouler, à **$10.00**, valant dans plusieurs cas, le double.

20 p. c. sur tous les CHAPEAUX MODELES et CHAPEAUX EN FEUTRE.

CHAPEAUX NON GARNIS se vendant jusqu'à $3.00, à écouler à **50c**.

CHAPEAUX EN CASTOR POUR ENFANTS, ci-devant $3.00 ; à écouler à **$1.50**.

Offres de Valeurs Extraordinaires au Rayon des Manteaux

TROIS EXEMPLES :

Ulsters d'enfants, en tissu bleu-marine et noir, grande longueur, garnis de galon etde boutons de fantaisie. Prix spécial **$2.95**, valant le double.

Manteaux trois-quarts pour dames (petites dimensions seulement). Vendus ordinairement $12.50. Prix spécial **$4.95**.

Manteaux de dames, en tweed, drap castor, frise, dessins les plus nouveaux, doublés partout, quelques-uns garnis de galon, d'autres garnis de velours. Ordinairement vendus $11.00 à $13.50. Prix spécial **$7.50**.

COMMANDES PAR LA POSTE SOIGNEUSEMENT EXECUTEES.

LA CIE JOHN MURPHY, Limitée,
2341 et 2343 RUE SAINTE-CATHERINE, Coin de la rue Metcalfe.
Conditions Comptant. Téléphone Up 2740.

APPRENEZ A NAGER

Nous Garantissons Perfection

Pour $5.00 Seulement.

BAINS ORDINAIRES 25c.

Bains Turcs le Jour 75cts. Le Soir 50cts.

AUX BAINS LAURENTIENS

COIN CRAIG ET BEAUDRY.

VISITEURS ADMIS GRATIS.

UN PRISONNIER DANGEREUX

Il a failli faire prendre un plongeon à la voiture de patrouille.

Les constables Gagnier et A. de Bellefeuille ont arrêté, vendredi après-midi, trois vagabonds dans le clos de bois de M. Ward. L'allure suspecte de ces individus, de même que leur état n'inspiraient aucune confiance au propriétaire. La voiture de patrouille fut mandée. Les trois hommes durent se résigner à faire une promenade à travers les rues de Sainte-Cunégonde. Chs Gamelin, l'un d'eux, ne s'y résigna pas de bon coeur. Il voulut sauter en bas de la voiture. La brusquerie de son mouvement, de même que celui du policier qui chercha à le retenir, firent faire un écart au cheval, qui faillit tomber dans le canal. La roue passa à quatre pouces à peine du remblai. Gamelin voulut renouveler son escapade lorsqu'on le conduisit de Sainte-Cunégonde à Saint-Henri. Mais il fut empoigné à la gorge par le constable Lagacé, qui était monté dans la voiture, et maintenu en respect. Il a comparu samedi matin devant le recorder Goyette et a été condamné à $15 d'amende, les frais, ou deux mois de prison. Ses compagnons, Pascal Pepin, par considération pour sa femme et ses enfants, n'a eu que 15 jours de prison ou $5 d'amende ; et Napoléon Lesage, $10 ou un mois.

Joseph Malette et Oscar Sillon, arrêtés pour vagabondage par les constables Léo de Bellefeuille et Binette, ont été condamnés à $2 d'amende et les frais.

MORT DANS UNE CELLULE

Un prisonnier du poste central meurt subitement ce matin après avoir été ramassé ivre dans la rue.

Un nommé Fabien Ames, charretier de son état, et domicilié au No 166b rue Richardson, Pointe Saint-Charles, a été trouvé mort dans une cellule du poste central, ce matin, vers 7 hrs. 15.

Ames était ramassé ivre-mort dans la rue, samedi soir, par un policeman du poste No 9, de la rue du Grand-Tronc.

Lorsqu'on le transporta au poste central, on découvrit que le malheureux était dans un état de delirium tremens.

En faisant sa ronde, ce matin, le porte-clefs ne put réveiller l'ivrogne.

Craignant un malheur, on manda aussitôt la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame.

Le médecin ne fit que constater la mort.

Le coroner ayant été averti, a décidé de tenir une enquête cette après-midi sur cette mort.

LE COLLEGE DES MEDECINS

Election des officiers

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec a fait l'élection de ses officiers, pour l'année 1904-05, avec le résultat suivant :

Président, Dr E. P. Lachapelle ; vice-présidents, Drs Brochu et J. B. McConnell ; régistaire, Dr Marsolais ; trésorier, Dr Jobin ; secrétaire, Dr J. A. Marchand.

Les élections de la Société Médicale de Montréal ont aussi eu lieu et ont donné le résultat suivant :

Président, Dr Oscar Mercier ; vice-président, Dr R. Boulet ; trésorier, Dr A. Ethier ; secrétaire, Dr A. Laramée.

Un Cheval Ferré avec les

Fers "Neverslip"

est sûr de ne jamais glisser.

Ludger Gravel
Agent.
26 Place Jacques-Cartier, MONTREAL
2-25

CETTE QUESTION DE PRESEANCE

Du Correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 28 — Un correspondant du "Free Press", de cette ville, qui écrit très sensément sur la question de préséance, a traité au point le sujet des titres officiels tant discuté depuis que Sir Elzéar Taschereau a assumé le titre d'Excellence. Le correspondant dit que le "Citizen" a eu tort de faire des remarques déplacées à l'endroit de l'administrateur du gouvernement, car celui-ci est non pas le substitut du gouverneur-général, mais bien le gouverneur-général même, et que par conséquent, le seul titre qu'il doive prendre est celui d'Excellence. Le substitut du gouverneur-général est ex-officio le juge en chef de la Cour Suprême. Or, le juge en chef est présentement le juge Sedgwick, dans l'interrègne Minto-Grey, alors que le juge en chef attitré, Sir Elzéar, agit comme gouverneur-général. Ce dernier a tous les pouvoirs du gouverneur-général, tandis que le substitut du gouverneur-général n'a pas et n'a jamais de fonctions administratives. Ces deux charges sont absolument distinctes et différentes. C'est la première fois que le juge en chef agit comme administrateur, dit le correspondant.

GRAVEMENT BLESSE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 28 — Dufferin Brothers, un employé de la ferme George Miner, de Cowansville, vint d'être la victime d'un malheureux accident, dont il gardera toute sa vie un bien pénible souvenir. Brothers était entré à la ferme conduisant un voyage de paille, lorsque la voiture fut renversée et pendant que l'employé était à prendre les moyens de débarrasser la voiture de son contenu, une lourde perche servant de lien à la paille se brisa et vint frapper le malheureux à la figure, lui perforant le front, brisant une mâchoire et lui enlevant une partie du nez.

ETRANGE

Hier après-midi, le chef Clermont, de Saint-Louis, recevait un message téléphonique lui demandant d'envoyer un constable surveiller les gestes d'une femme qui venait de passer dans les limites de la municipalité à la rue Bleury. Cette femme, disait le message, cherchait à se débarrasser de l'enfant qu'elle portait dans ses bras. Comme le chef demandait qui lui téléphonait, on répondit que c'était le poste No 12 de Montréal. Il trouva cela étrange, néanmoins il dépêcha le sous-chef Ouellette sur les lieux, mais le policier ne vit personne répondant à la description de la personne soupçonnée. Il remarqua bien, au coin de la rue Mont-Royal et Saint-Laurent, une femme, un bébé dans les bras, qui montait dans le tramway, mais de mégère ou de marâtre, point.

GROUPES DES ELEVES DU COURS FRANCAIS QUI FURENT GRADUES A L'INSTITUT D'OUPTIQUE DU CANADA, LE 9 OCTOBRE 1904, PARMI LE GROUPE SE TROUVENT LES PROFESSEURS CARRIERE, BUTLER ET COFFIN. — Photographies J. A. Dumas, angle des rues Saint-Laurent et Viau.

NOTES POLITIQUES

DANS GASPE

M. le Dr L. J. Lemieux a accepté la candidature qui lui était offerte dans le comté de Gaspé. A cette occasion il a adressé la lettre suivante aux électeurs de ce comté:

Messieurs,

Un grand nombre d'électeurs du comté de Gaspé que j'avais connus au cours des luttes électorales de mon frère, l'honorable Rodolphe Lemieux, m'offrirent, en novembre 1900, d'appuyer ma candidature. Je crus devoir décliner, voulant donner la préférence à un vieux et honorable citoyen de ce comté, feu M. Horatio LeBoutillier, voulant aussi me renseigner mieux sur les besoins du comté. Vous savez dans quelles circonstances le regretté M. LeBouthiller fut défait. Depuis 1900, j'ai, à diver-

M. le Dr L. J. Lemieux, candidat libéral dans le comté de Gaspé

ses reprises, parcouru le comté, où, je dois le dire, j'ai toujours été accueilli avec bienveillance et sympathie.

Le 9 novembre dernier, l'association libérale du comté a convoqué, à Percé, une convention composée de 300 délégués. Le secrétaire de la convention m'informe que j'ai été choisi à l'unanimité des voix, comme porte-drapeau du parti libéral.

C'est un grand honneur qui m'est fait et dont je vais tâcher de me rendre digne. J'accepte donc la candidature qui m'est si spontanément offerte, et j'invite tous les électeurs soucieux des intérêts du comté à me donner leurs suffrages le jour du scrutin. Je serai dans le comté prochainement et j'aurai l'occasion de vous faire connaître mon programme. Je suis un libéral modéré. Mes chefs sont, à Ottawa, sir Wilfrid Laurier et à Québec, l'hon. S. N. Parent.

Je seconderai de toutes mes forces "la politique si franchement gaspésienne" suivie à Ottawa, par mon frère, le solliciteur-général. Je l'aiderai à compléter toutes ces améliorations obtenues depuis huit ans, grâce à son travail et à son énergie.

Je travaillerai à pousser aussi activement que possible la construction du chemin de fer — construction déjà commencée sur le littoral, entre Paspébiac et Gaspé. Je demanderai à protéger les colons, à stimuler la cause de l'éducation, à améliorer vos voies de communication.

Je me ferai un devoir de vous visiter tous les ans, d'appuyer vos requêtes, de répondre à vos lettres, autant de choses qu'un mandataire consciencieux ne doit pas négliger.

Vous n'avez pas regretté l'élection de 1896, alors que mon frère, étranger à ce comté, venait solliciter vos suffrages.

Je puis vous assurer que, si vous me faites l'honneur de m'élire le 19 décembre prochain, vous n'aurez pas à regretter votre verdict.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
L. J. LEMIEUX, M.D.

L'HON. M. McCORKILL

L'hon. M. McCorkill écrit une lettre aux électeurs du comté de Brome pour les remercier de l'avoir élu par acclamation.

LA SESSION

On sait que le Parlement est convoqué pour le 11 janvier. Il faut remonter à 1896, pour trouver une convocation aussi prématurée. Mais cette fois-là, ce n'était pas de gaieté de coeur que les conservateurs s'étaient décidés, ils avaient peur de voir le Parlement succomber d'étouffement. Les sessions précoces antérieures avaient été le 6 novembre 1863 et le 9 décembre 1880. Cette dernière avait été convoquée pour ratifier le contrat du Pacifique Canadien.

En quatre autres occasions le Parlement a été convoqué en janvier : le 17 janvier 1884 ; 29 janvier 1885 ; 31 janvier 1889 et 16 janvier 1890.

A la dernière session, Sir Wilfrid Laurier avait promis de convoquer le Parlement de bonne heure et il a tenu parole.

Le premier jour sera consacré à l'assermentation des députés et à l'élection d'un Orateur.

Le discours du trône sera prononcé le lendemain, le jeudi 12 janvier.

DANS COMPTON

La majorité de M. Giard, conservateur, dans Compton, est de 106. On sait que ce comté, conservateur depuis la Confédération avait été enlevé par les libéraux à la dernière élection fédérale.

DANS ONTARIO

Les deux partis font preuve de beaucoup d'activité, et les candidats surgissent dans tous les comtés.

La date des élections sera probablement annoncée cette semaine. Mercredi aura lieu une séance du Cabinet.

L'exécutif de l'Association libérale d'Ottawa a siégé samedi et siégera de nouveau demain. La convention conservatrice à Ottawa ne sera convoquée que quand la date des élections sera fixée.

LE SCANDALE D'ONTARIO

De nouveaux témoignages sensationnels ont été entendus samedi, à Belleville, dans l'affaire des fausses bottes de scrutin, à l'élection de Hastings-Ouest.

M. John Bremner a été le principal témoin entendu. Il a juré qu'il avait reçu à son bureau, à Bancroft, pour M. Harryett, le magistrat de police, une boîte qui contenait, comme il l'a su plus tard, une fausse boîte de scrutin. Lorsque les faits relatifs aux fausses boîtes de scrutin ont été divulgués, M. Bremner a rencontré Byron O. Lott, le candidat libéral dans Hastings-Ouest, à la récente élection, qui lui avait donné rendez-vous à Toronto. M. Harryett, le magistrat de police, à qui le paquet contenant les fausses boîtes de scrutin a été livré par M. Bremner, à la demande de Harryett, était aussi présent. M. Lott a demandé à M. Bremner de se baiser le pouce, et non le livre, lorsqu'il serait assermenté, disant qu'après cela il n'aurait pas besoin de craindre de se parjurer. Il lui a aussi demandé de cacher tout ce qu'il pourrait.

Le témoignage de M. Bremner a créé une véritable sensation dans la salle qui était bondée de monde.

M. Bremner a aussi juré que Byron O. Lott et Harryett l'ont constamment exhorté à éluder les questions concernant les boîtes de scrutin et à dire simplement qu'il n'en savait rien.

La séance de l'après-midi a été aussi excitante. M. Phil. Lott a lu une déclaration signée de C. L. Roof, le ferblantier de Watertown, chez qui les fausses boîtes de scrutin ont été fabriquées. La déclaration dit :

"Des fausses boîtes de scrutin ont été fabriquées à Ogdensburg depuis des années et jetées à l'eau chaque fois après avoir servi.

"Elles étaient fabriquées à la demande du "High Mucky Muck", de Toronto, et sont en usage depuis longtemps — celles qui fonctionnent au moyen d'un ressort.

"(Signé) C. L. ROOF".

Ce témoignage était très sensationnel et tout le monde se demandait ce qui viendrait ensuite.

Un autre témoin très intéressant a été H. Patrick Cotter, de Watertown, qui a aidé à fabriquer les boîtes. Il a identifié Reilly comme étant l'homme qui a été à Watertown pour l'affaire des boîtes, et a tout raconté concernant leur manufacture et comment elles avaient été expédiées à Ogdensburg, dans des boîtes à marchandises.

On dit ici, ce soir, qu'on ne sait pas où est Byron Lott et un mandat péremptoire a été lancé pour son arrestation derechef. La plus grande excitation règne dans la ville.

La cause a été remise à une semaine.

LES SURPRISES DU VOTE

Si les électeurs du comté de Shefford ne sont pas des électeurs indépendants, nous voudrions bien savoir où se trouve l'indépendance. Le 3 novembre dernier le candidat libéral, M. Parmelee, obtenait une majorité de 617. A la dernière élection provinciale, vendredi, M. P. A. Bernard, conservateur, obtenait une pluralité de voix de 429, soit une différence de 1046 voix.

Ce résultat est pour le moins surprenant.

AVIS SPECIAL

Noël approche sensiblement chaque jour. Le problème si souvent répété de savoir quoi donner comme cadeau de Noël devra être résolu de nouveau. Un examen quotidien de l'annonce du Grand Magasin — qu'on trouvera toujours à la page habituelle — devrait aider à la solution du problème. Le magasin est littéralement rempli d'articles charmants et utiles, spécialement utiles pour cadeaux de Noël. La variété en est presque déconcertante, tandis que la qualité et la modicité des prix ne laissent rien à désirer. — La Cie S. Carsley, Limitée.

N'ATTENDEZ PAS LE DANGER

Prévenez les effets d'un rhume en vous soignant dès qu'il se prononce, avec le "Sirop Matmeu" de Goudron et d'Huile de Foie de Morue. Ce remède est absolument sans égal et ses effets toniques peuvent même secouer la maladie presque immédiatement, 35 cts le gros flacon. En vente partout. r

INTERESSANT, SI C'EST VRAI

Vous pouvez l'essayer vous-même pour vous convaincre.

Un grain du principe actif qui se trouve dans les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie digèrera 3,000 grains de viande, d'oeufs et d'autre nourriture saine, et cette préparation a été prouvée par des expériences que vous pouvez faire vous-même de la manière suivante : tranchez un oeuf cuit dur, en plusieurs petits morceaux, comme il le serait, s'il était mastiqué, mettez l'oeuf et deux ou trois des Tablettes dans une bouteille ou jarre contenant de l'eau chaude chauffée à 98 degrés (la température du corps), et conservez-le à cette température pendant trois heures et demie ; au bout de ce temps, l'oeuf sera complètement digéré comme il le serait dans l'estomac en santé d'un petit garçon affamé.

La conclusion qu'il faut tirer de cette expérience est que ce que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie font à l'oeuf dans la bouteille, elles le feront à l'oeuf ou à la viande dans l'estomac, et aucun autre remède ne reposera et ne renforcera l'estomac aussi sûrement et aussi efficacement. Même un petit enfant peut prendre les Tablettes de Stuart sans crainte et elles lui feront du bien si sa digestion est faible et les milliers de guérisons opérées par leur usage régulier chaque jour s'expliquent facilement quand on sait qu'elles sont composées d'essences végétales, pepsine, inputrescible, diastase et cachet doré, qui se mélangent avec la nourriture et la digèrent parfaitement, donnant à l'estomac surchargé la chance de se récupérer.

La diète ne guérit jamais la dyspepsie, il en est de même des pilules et des remèdes catartiques qui ne font qu'irriter et enflammer les intestins.

Quand on a pris assez de nourriture et qu'elle est promptement digérée, on n'y aura pas de constipation, ni de maladie d'aucune sorte parce que la bonne digestion signifie la bonne santé dans chaque organe.

Le mérite et les succès des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont connus dans le monde entier, et elles sont vendues au prix modique de 50 cents, pour un paquet de bonne grosseur, dans toutes les pharmacies, aux Etats-Unis et au Canada, ainsi qu'en Europe.

Le Gouvernement n'aurait jamais défendu l'alcool aux Sauvages si on leur avait toujours vendu ce bon Gin

MELCHERS — 1904

CROIX ROUGE

PARIS — 1900

Distillé sous la surveillance de l'Etat. C'est la meilleur liqueur que nous ayons au pays.

Le GIN CANADIEN CROIX ROUGE

est employé avec succès dans les **Maladies de Rognons, de la Vessie et des Voies Urinaires.**

BOIVIN, WILSON & CIE, - Seuls Agents - 520 Rue St-Paul, Montréal

FEU M. J. T. CARDINAL

De nombreuses offrandes de fleurs ont été déposées sur la tombe de M. J. T. Cardinal, témoignages des regrets que la mort de ce dernier a causés. Nous avons remarqué, surtout, une couronne tronquée, formée de superbes roses blanches assorties de verdure et surmontée d'une colombe les ailes déployées.

Les condisciples qui ont contribué à ce témoignage d'affectueux souvenir sont :

Le Rév. P. Cadot, MM. les abbés J. B. Labrisière, J. Têtreault, L. Hayden, MM. les Drs A. N. Rivet, C. Dugas, Hon Frank Anglin, M. Ernest Pélissier, M. Gonzalve Desaulniers, M. Henri Trudel, Dr H. Bastien, M. A. Dorval, M. Ephrem Taillefer, M. Gustave Labrise.

OFFRANDES DE FLEURS

M. L. Perry, couronne ; F. Pratte, croissant ; M. et Mme A. Duverger, couronne ; M. et Mme H. Duverger, ancre ; Godfroy Langlois, couronne ; Théo. Grothé, croix ; M. et Mme J. Lee, couronne ; Wilfrid Leclair, croix ; M. et Mme A. Desmarteaux, ancre ; M. et Mme J. Girouard, couronne ; M. Nap. Têtreault, croix ; M. et Mme G. N. Moncel, couronne ; M. Nap. Vallée, couronne ; M. J. M. Fortier, couronne ; M. N. G. Valiquette, couronne ; M. L. T. Maréchal, couronne ; M. et Mme Marion, couronne ; M. et Mme O. Cardinal, couronne ; M. N. E. Picotte, couronne ; M. et Mme Lavallée, couronne ; le Club Monk, couronne ; J. A. Drouin, Aimé Geoffrion, J. Décary, couronne ; T. E. Meredith, avocat, couronne ; famille G. Languedoc, gerbe ; M. et Mme J. Lévy, M. P., coussin ; M. et Mme Emile Marquette, croix ; M. et Mme H. A. Pelletier, croix ; M. E. P. Guy, croix ; le Club Lafontaine, croix ; MM. Archer, Perron, croix ; M. et Mme L. Divard, croix ; M. Raymond, couronne ; les directeurs du Club Canadien, croix, ancre, couronne.

OFFRANDES DE MESSES

Dr et Mme Marsolais, Dr et Mme Laviolette ; Mme L. N. Duverger ; hon. Dr et Mme Girouard ; Mme S. Beaudin ; famille Drouin ; M. et Mme Vanier ; M. N. Dupuis ; M. F. O. Dupuis ; Mlle Lefebvre ; M. et Mme E. Saint-Germain ; M. et Mme Adam ; M. et Mme J. A. Rodier ; M. et Mme L. Rodier ; M. et Mme J. Fletcher ; M. et Mme A. Gagnier ; M. et Mme V. Gingras ; M. Clément Robillard ; l'ordre des Machabées.

COURONNES DE MESSES

M. et Mme E. Têtreau ; Hon. Lomer Gouin ; le juge Loranger ; M. et Mme D. B. Lanctôt ; Dr et Mme Dubeau ; M. et Mme C. A. Wilson ; Dr A. Rivet ; M. et Mme P. Chaput ; Mme B. A. Mongenais ; Mmes Mathieu et Leclerc ; M. A. A. Beaudry ; M. B. A. Bastien ; Mme O. Drouin ; Mlle A. Drouin ; Hon. R. Lemieux ; M. et Mme O. Brault ; Institut des Sourds et Muets.

SEMAINES EUCHARISTIQUES

M. et Mme W. Lauriault ; M. et Mme A. Labelle ; M. Mastaï Pagnuelo ; M. Henri Trudel ; famille O. Drouin ; le juge Loranger ; M. et Mme Jos. Leblanc ; J. F. Granger ; M. et Mme Philippe Chaput.

CONDOLEANCES

A une assemblée de la tente Chénier No 4, Ordre des Machabées, tenue vendredi, le 25 novembre 1904, il fut proposé et unanimement résolu:

Que les membres de cette tente ont appris avec un vif sentiment de regret la mort soudaine de leur confrère, M. J. T. Cardinal, leur premier passé-commandant.

Qu'ils désirent exprimer leurs sincères regrets de la perte que la tente et l'ordre en général viennent de faire dans la personne de ce confrère dévoué.

Que dans ces circonstances douloureuses, les membres de cette tente offrent aux membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs condoléances dans le malheur qui les frappe.

Que copie des présentes soit transmise à la famille et publiée dans les journaux.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA CONVENTION ANGLO-RUSSE

Londres, 28. — Le ministère des affaires étrangères, a publié la traduction anglaise suivante de la déclaration signée à Saint-Pétersbourg par l'ambassadeur anglais, sir Charles Hardinge, et le ministre des affaires étrangères, le comte de Lamsdorff:

"Le gouvernement de Sa Majesté britannique et le gouvernement impérial russe étant convenus de confier à une commission d'enquête internationale, réunie conformément aux articles IX à XIV de la conférence de La Haye du 29 juillet 1899, pour le règlement pacifique des disputes internationales, la tâche d'élucider par une investigation impartiale et consciencieuse les questions de fait ayant rapport à l'incident arrivé durant la nuit du 21-22 octobre 1904, dans la Mer du Nord (en quelle occasion des coups de canon de la flotte russe ont causé la perte d'un bateau et la mort de deux personnes appartenant à une flotte de pêche anglaise, et des dommages à d'autres bateaux de cette flotte et des blessures à quelques personnes des équipages de ces bateaux), les soussignés étant dûment autorisés à cette fin, se sont entendus sur les stipulations suivantes:

"Article I—La commission d'enquête internationale sera composée de 5 membres (commissaires), dont deux seront des officiers de haut rang dans les marines britannique et impériale russe, respectivement. Les gouvernements de la France et des Etats-Unis seront priés de choisir un de leurs officiers de marine de haut rang comme membre de la commission. Le cinquième membre sera choisi par entente entre les quatre membre mentionnés ci-haut; au cas où les quatre commissaires ne pourraient s'entendre sur le choix du cinquième membre de la commission, Sa Majesté impériale et Royale l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, sera priée de le choisir. Chacune des hautes parties contractantes nommera aussi un assesseur légal pour conseiller les commissaires et un agent officiellement autorisé à prendre part aux travaux de la commission.

"Article II.—La commission s'enquerra et fera rapport de toutes les circonstances relatives à l'incident de la Mer du Nord et particulièrement de la question de savoir qui est responsable et le degré de blâme que méritent des sujets d'autres pays au cas où leur responsabilité serait établie par l'investigation.

"Article III.—La commission réglera tous les détails de la procédure qu'elle suivra pour accomplir la tâche qui lui est confiée.

"Article IV.—Les deux hautes parties contractantes s'engagent à fournir à la commission, autant qu'il leur sera possible, tous les moyens et facilités nécessaires pour lui permettre de se renseigner parfaitement sur les choses en litige et de les apprécier correctement.

Article V.—La commission se réunira à Paris aussitôt que possible après la signature de cette convention.

"Article VI.—La commission présentera aux hautes parties contractantes son rapport signé par tous les membres de la commission.

"Article VII—La commission prendra toutes ses décisions par une majorité des voix des cinq commissaires.

"Article VIII. — Les deux hautes parties contractantes s'obligent chacune à payer les frais de l'enquête qu'elle a faite avant la réunion de la commission. Les dépenses encourues par la commission internationale après la date de sa réunion pour l'organisation de son personnel et la conduite des investigations qu'elle aura à faire, seront payés en parts égales par les deux gouvernements."

En foi de quoi les soussignés ont signé la présente entente (déclaration) et y ont apposé leurs sceaux. Faite en double à Saint-Pétersbourg, le 25 novembre 1904.

POUR LES BARBIERS

Il y aura ce soir, à la salle Saint-Joseph, 137A rue Sainte-Elisabeth, une grande assemblée de tous les ouvriers barbiers de cette ville, dans un but qui intéresse vivement tous les gens du métier. Non-unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

La réunion s'ouvrira à 9.30 heures.

ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Elections des officiers.

Toronto, 28. — L'Association des Voyageurs de Commerce du Canada s'est réunie, samedi, dans la salle St George, pour faire l'élection de ses officiers et directeurs pour l'année prochaine. Le résultat a été le suivant : président, Thos. McQuillan ; premiers vice-présidents, John Everett et H. Goodman ; second vice-président, Louis A. Howard, trésorier, J. C. Black et E. Fielding.

Les représentants suivants ont été élus par acclamation pour leurs bureaux respectifs : C. Auld, Guelph ; A. Hill, Montréal ; directeurs : W. M. Casdwell, E. E. Stan, Winnipeg ; M. Muller, Vancouver ; R. Martin, Brockville ; J. L. Upham, Brockville.

Le scrutin sera clos à midi, le 28 décembre et le rapport connu le lendemain à l'assemblée annuelle.

LE THEATRE A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 — Cette semaine est divisée en deux, au théâtre de l'Auditorium, les trois premiers jours pour une troupe américaine composée de 40 artistes, qui jouera "Tiddle-dee Winks," et les trois autres jours pour la pièce "Le Voyage de M. Perrichon," qui sera donnée par la troupe Cazeneuve. Bref, la semaine théâtrale promet d'être très intéressante.

La semaine prochaine, une troupe américaine jouera pendant trois jours le célèbre opéra comique intitulé "The Fortune Teller."

HOMICIDE EXCUSABLE

Un verdict de "homicide excusable" a été rendu samedi, à la suite de l'enquête au sujet de la mort du bambin israélite, Louis Jasper.

Le 14 novembre dernier, le pauvre petit avait eu la jambe écrasée sous un tramway au coin de la rue Sainte-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville.

L'empoisonnement du sang ayant suivi l'amputation du membre malade, le bambin succomba vendredi.

Au cours de l'enquête il a été prouvé que l'enfant avait été victime de sa propre imprudence.

Maussade, Chagrin, Morose, Abattu

Fortifiez-vous. — Donnez de la vie à vos nerfs et à votre sang par

FERROZONE

L'Effet est Instantané. Vous fait sauter et danser de vitalité.

Votre appétit est disparu.

Le peu que vous mangez ne donne aucune satisfaction.

Vous devenez triste et mélancolique — vous ne pouvez reposer ni dormir.

La prostration nerveuse est à votre porte.

Vos nerfs détendus ne peuvent être ramenés à la santé que par un tonique des nerfs comme Ferrozone. Il guérit la faiblesse des nerfs intérieurs, donne de la vitalité et de la force au sang et au système nerveux, fait fonctionner tous les organes en harmonie.

L'expérience suivante de Mme D. P. Courtland, de Myrtle, prouve la prompte action de Ferrozone.

"Je n'avais aucune force de nerfs.

"Mon appétit était mauvais et mon organisme tout hors de service.

"Je me sentais faible et abattue, j'étais épuisée toute la journée.

"Ferrozone a accompli des merveilles.

"Il m'a donné un fort système nerveux, un bon appétit et une abondance de santé."

Ferrozone contient de la nutrition concentrée que vous ne pouvez avoir d'aucune autre manière. Aucun autre remède n'agit aussi vite. 50 cts par boîte ou six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou de Polson and Co., Hartford, Conn., E.-U. d'A., et Kingston, Ont. 5 w

PARDESSUS Doublés et Garnis en Fourrure.

NOUS avons donné, cette année, une attention spéciale à ce rayon. Nous avons un assortiment complet de Pardessus doublés et garnis en fourrure. Garnitures en loutre et en mouton, doublures en rat musqué et en marmotte, et drap anglais de la meilleure qualité seulement. Fourrures choisies parmi les meilleures peaux.

Pardessus doublés en rat musqué canadien de la meilleur qualité, garnis en loutre du Nord-Ouest, $70.00.

Pardessus doublés en fourrure, doublés en rat musqué ou en marmotte, garnis en loutre ou en mouton, $60,00. $50.00 et $40.00.

Pardessus en drap castor anglais, collet en loutre et garnis en avant, $35.00, $40.00 et $45.00.

Pardessus pour aller en voiture, doublés et garnis en fourrure, de $17.00 à $30.00.

Un assortiment complet de Pardessus en Chat Suvage, en Wombat et autres fourrures.

LES PLUS RECOMMENDABLES
Les plus Grands Drapiers confectionneurs du Canada.

BLUMENTHAL

Le coin rond des rues Craig et Bleury.

POURQUOI AVOIR FROID?

Quand vous pouvez acheter des Fourrures, Vêtements pour Hommes et Garçonnets, Manteaux, Costumes, Jupes et Blouses en Soie pour Dames

A des Conditions Faciles au

COSMOPOLITAN STORE

1851 Rue Notre-Dame

28-30

PAS DE DYSPEPSIE POSSIBLE

Si vos Gâteaux sont faits avec

LA POUDRE A PATE OCEAN

L'avez-vous essayée? Si non, essayez-en une boîte, elle vous épargne à la fois du trouble, du temps et de l'argent. Si votre marchand ne la tient pas, envoyez-nous son adresse.

Boites de ¼ lb 5c ; ½ lb 10c ; 1 lb 15c.

MOULIN OCEAN O. Lefebvre, Prop. Montréal

FETE INTIME A TERREBONNE

Terrebonne, 28 — Dimanche, le vingt du courant, M. et Mme P. A. Séguin, de Terrebonne, étaient, de la part de leurs parents et amis l'objet d'une démonstration des plus sympathiques, à l'occasion du cinquième anniversaire de leur mariage. De riches cadeaux de bois furent offerts aux héros du jour. Un magnifique bureau et un joli fauteuil en chêne doré furent présentés à M. Séguin, tandis qu'un cabinet de salon et un porte-chapeaux en bois précieux furent présentés à Mme Séguin. Un superbe banquet, arrosé des vins les plus mousseux, fut servi aux invités.

M. Victor Gaudet, avocat de Montréal, dans un bijou de discours proposa la santé des époux Séguin. M. le notaire, avec une émotion facile à constater remercia ses amis de la démarche flatteuse faite à l'occasion de ses noces de bois. D'autres discours furent prononcés par MM. L. A. Rivest, député d'Hochelaga, Wilfrid Bessette, avocat, et W. H. Edge, notaire, de Montréal.

Les invités, après avoir fait honneur au somptueux souper qui leur fut servi, avoir goûté les discours éloquents, ont eu l'avantage de se régaler de chant et de musique superbement rendus par Mlles Alice Savard et Marie Jeanne Beaudreault, deux jeunes artistes qui ont maintes fois fait accourir Montréal à leurs concerts.

Au nombre des invités présents, outre les personnes déjà nommées, on voyait Mmes Gaudry, Amiot et V. Gaudet, de Montréal ; Desjardins, de Terrebonne ; MM. Gustave Amiot, de Montréal ; Levibert Rivest et Viateur Rivest, de Joliette ; Oscar B. Séguin, Félix Séguin et Omer Séguin, de Saint-Paul l'Ermite ; L. Henri Desjardins, de Terrebonne ; Jos. Boisseau et Thibaudeau Rinfret, avocats de Saint-Jérôme.

La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant toute la nuit et ce n'est qu'à regret que, les heures matinales venues, on dut songer à prendre congé de la famille Séguin.

THE BRITISH AMERICAN DYEING CO

Attire spécialement votre attention sur ses méthodes améliorées dans toutes les BRANCHES de

Teinture et Nettoyage

NETTOYAGE CHIMIQUE OU A LA FRANCAISE, UNE SPECIALITE.

Consultez nos experts. Demandez notre liste de prix.

BUREAUX -- 2433 rue Notre-Dame, 215 rue McGill et 1595 rue Ste Catherine.

25,28,30

LA MUNICIPALISATION DE L'ECLAIRAGE

Samedi dernier était le jour fixé par le conseil de Westmount pour permettre aux contribuables de se prononcer sur leur intention de voter sur le règlement autorisant l'installation d'une usine électrique municipale devant fournir la lumière à la ville et aux citoyens.

Les personnes suivantes ont demandé le scrutin : MM. H. Vallance, H. Morton, D. J. M. Darling, R. H. Clarke, B. Mareuse, C. Stevens, A. Harris, E. E. Fairman et Mlle E. Binmore.

La votation aura lieu samedi de cette semaine, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Pour être adopté, le règlement doit réunir la majorité en nombre et en valeur des électeurs propriétaires.

Nedrite

GUERIT TOUS LES MAUX DE TETE

d'une manière sûre, rapide et scientifique.

Pour vous convaincre que nous avons le meilleur et le seul remède, nous préférons que vous nous écriviez pour une boîte échantillon gratuite avant d'acheter notre boîte de grandeur régulière à 25c.

Nous sommes les seuls spécialistes pour le mal de tête dans l'univers.

The Herald Remedy Co.,
Chicago Montréal

2-4-7-9-11-15-17-21-23-25 28-30

Le Meilleur Magasin de Montréal

W. H. Scroggie
LIMITEE
Rues Ste Catherine et Université.

Le Magasin qui donne Satisfaction

Claques d'Hommes de $1 pour 69c.

MARDI, DE 8 à 10 Hrs A. M.

Seulement 100 paires de claques "Cromer", pour hommes, genre empeigne faisant bien, faites par la Cie Canadienne de Caoutchouc, se vendant habituellement $1.00. Mardi, de 8 à 10 a.m. 69c
Seulement deux paires à chaque pratique. On ferait bien de se rendre à huit heures précises, vu que la quantité est limitée. (Pas de commandes par téléphone ou par la poste.)

69c Manteaux de Bébés 49c

MARDI, DE 8 à 10 Hrs A. M.

Manteaux en laine au crochet, couleur crème, avec bordure rose, crème avec bordure bleu-pâle, cardinal avec bordure blanche, pour bébés. Prix ordinaire : 69 cents. Spécial, entre 8 et 10 a. m., mardi. 49c
Pas de commandes par poste ou téléphone.

SI VOUS VOULEZ AVOIR UNE AZALÉE

Il y a un autre lot à vendre, mercredi prochain, à 8 heures a.m. précises, consistant en 400 plantes seulement. Nous avons en conséquence résolu de n'en vendre que deux à chaque client. De plus, pour éviter l'encombrement par le service ordinaire de livraison, il va falloir faire des livraisons spéciales, et dans ce cas, nous ne garatissons pas que vous recevrez vos marchandises en moins de 48 heures après l'achat.

Même prix que le dernier lot, chacune.. 35c
Prix ordinaire des fleuristes au moins $1.

$1.25 Blouses pour 85c

MARDI, DE 8 à 10 Hrs A. M.

Une très jolie blouse en lustré en un chic genre, avec groupe de petits plis en avant et en arrière, grandes manches unies avec poignets étroits, chic collet-rabat ; doublée; noire seulement. Grandeurs 32 à 42. Valeur ordinaire : $1.25. Mardi, de 8 à 10 a.m., pour. 85c

23c Ruban pour 16½c

MARDI, DE 8 à 10 Hrs A.M.

Ruban Duchesse, 5 pouces de large, nuances de blanc, crème, ciel, mexique, coquelicot, cardinal et oeillet rose. Prix ordinaire : 23c la verge. Mardi, de 8 à 10 a.m. 16½c
(Pas de commandes par téléphone ou par la poste.)

Une Réduction de Prix affectant toutes nos

Robes de Matin pour Dames

Le mois prochain, vous aurez le plaisir de pouvoir en voir d'autres offertes ici. Les deux jours qui nous restent en novembre vous pouvez les utiliser à vos besoins personnels—surtout en fait de vêtements. En décembre, janvier ou en tout autre mois de l'année, on aura l'occasion de rencontrer de meilleures occasions que celles sous-mentionnées en fait de robes de matin bien faites et de saison.

Robes de matin en flanellette, pour dames. Couleurs : bleu-marin, bleu royal, cardinal et noir et blanc ; effets rayure, collet rabattu, large fronce à la jupe, doublure du corsage ajustée. Grandeurs : 34 à 40. Prix ordinaire : 98. Prix de vente. 69c

Robes de matin en flanellette, pour dames. Couleurs : noir et blanc, cardinal et blanc, bleu et blanc, effets rayures de fantaisie, garnies de fronces et de galon de fantaisie autour du col et des manches ; jupe avec grand volant, doublure du corsage ajustée. Grandeurs : 34 à 40. Prix ordinaire, $1.00. Prix de vente. 85c

Robes de matin en flanellette, pour dames. Couleurs : bleu marine, bleu royal et cardinal, chic effet à fleurs blanches, garnies de galon noir et blanc autour du col, de l'empiècement, des épaulettes et des manches; jupe avec large volant ; doublure du corsage ajustée. Grandeurs : 34 à 40. Prix ordinaire, $1.35. Prix de vente $1.05

Robes de matin en flanellette, pour dames. Couleurs : bleu marine, bleu royal, cardinal et noir, et blanc, effets à rayures et points polka, faites en un chic dessin nouveau, garnies de galon de fantaisie et de satinette de couleurs unies, finies avec large volant ; doublure du corsage ajustée. Prix ordinaire, $1.39. Prix de vente . . . $1.05

Robes de matin en flanellette de bonne qualité, pour dames. Couleurs : bleu marine, bleu royal, cardinal, noir et blanc, avec joli effet à fleurs blanches, faites en un joli genre de collet matelot, garnies de satinette et de galon de fantaisie, jupe avec large volant, doublure du corsage ajustée. Grandeurs : 34 à 40. Prix ordinaire : $1.75. Prix de vente $1.39

Robes de matin en flanellette de qualité supérieure, pour dames. Couleurs : bleu marine, bleu royal et cardinal, effet à rayures blanches, garnies de dentelle, pesante crème et de ruban de velours noir, finies avec large fronce autour de l'empiècement, grand volant à la jupe, doublure du corsage ajustée. Grandeurs : 34 à 42. Prix de vente $1.45

Nous Sommes Fiers d'Exposer ces Articles de Cou en Fourrure Blanche

A $2.00, $2.25, $2.50 et $2.98

Nous en sommes surtout fiers, parce qu'ils valent habituellement $4.00 et $4.50. Ce sont des échantillons de manufacturiers que nous avons achetés à bon marché et que nous pouvons offrir aux prix réduits ci-dessus.

Seulement 10 boas en imitation de fourrure blanche, avec grosse tête et queue. Prix ordinaire, $4.50. Mardi. $2.00
Seulement 15 étoles en imitation de renard blanc, garnies de quatre queues et d'une chaîne, doublées de satin. Prix ordinaire, $4.00. Mardi. $2.25
Seulement 5 étoles en imitation d'ermine, garnies de queues en imitation d'ermine, avec chaîne, doublées de satin blanc. Prix ordinaire, $4.00. Mardi $2.50
Seulement 15 étoles en imitation de renard blanc, garnies de six queues, avec chaîne, doublées de satin blanc. Prix ordinaire, $5.00. Mardi $2.98

Offres Spéciales d'Epiceries

19 livres de sucre granulé Redpath	$1.00	24 livres de farine Strathcona. . .	75c
4 livres de sucre Redpath à glacer	30c	7 livres d'avoine roulée.	25c
4 livres de Corinthe trié.	25c	2 paquets de biscuits Shredded Wheat.	25c
3 paquets de nouveau raisin de Californie.	25c	3 bouteilles de sauce.	25c
Pelures mélangées — citron et oranges — 2 livres pour.	25c	3 sacs de sel Windsor.	10c
Mélasses de la Nouvelle-Orléans, boîte de 3 livres.	12½c	2 paquets de Wheat Marrow. . .	25c
4 livres de raisin de Valence. . . .	25c	2 paquets de farine de Tante Jemima.	25c
Confitures pures de Goodwille, la bouteille.	25c	Saucisse de porc frais.	11c
5 livres de thé de Ceylan pur. . .	$1.00	Jambons choisis,—½ ou entier, la livre.	15½c
Le meilleur beurre de crémerie, la livre.	22c	2 boîtes de poudre à pâte, 1 livre chacune.	25c
Biscuits mélangés de fantaisie, boîte de 3 livres.	45c	Le meilleur beurre de ferme pour la cuisine, la livre.	18c
Biscuits au soda de Christie, paquet de 3 livres.	23c	Biscuits au beurre "Eagle", 2 livres pour.	25c

Flanellette Blanche

UNE VENTE SPECIALE REUSSIE

1 caisse de flanellette blanche pure, la verge. 4¾c
1 caisse de flanellette, 36 pouces de large, valant 12½c la verge, pour. 9c
1 caisse de bonne flanellette blanche unie, 32 pouces de large, valant 10c la verge, pour. 8½c
25 pièces de flanellette blanche anglaise pesante, de très bonne qualité, ordinairement vendue 16c, pour. 12½c
10 pièces de flanellette anglaise blanche, de bonne qualité, très pesante, tissu serré, valant 20c la verge. Mardi. 17c
Seulement 5 pièces de flanellette Cleopotra Saxony blanche, tissu durable. Mardi, la verge. 15c
Coupons de 10 verges de flanellette blanche de diverses qualité, aux prix spéciaux suivants :
Qualité de 6c la verge, 10 verges pour. 48c
Qualité de 10c la verge, 10 verges pour. 83c
Qualité de 12½c la verge, 10 verges pour. 95c
Qualité de 15c la verge, 10 verges pour. $1.25
Qualité de 18c la verge, 10 verges pour. $1.39

Serviettes de Bain à Moitié Prix

Echantillons de Manufacturiers
Une seule paire de chaque style

50 douzaines en tout, de serviettes de bain blanches, crèmes et brunes. Trop nombreuses pour que nous puissions en faire une description complète. Pas assez nombreuses pour ne pas vous conseiller de venir à 8 heures a.m. précises, demain.

Un Prix d'Ecoulement placé sur quelques

COSTUMES ECHANTILLON POUR DAMES

La collection comprend exactement 20 costumes, tous de styles différents, confectionnés en une variété d'élégants tissus, couleurs brun, noir et gris, aussi effets de tweeds mélangés. Au commencement de la saison vous auriez payé jusqu'à $15.00 pour le choix d'un lot semblable. ***Prix de mardi, entre 8 et 10 a.m., seulement*** $5.00
Pas de commandes par la poste ou par téléphone.

Paillette de Soie de 89c pour 65c

Mardi, de 8 à 10 Hrs A.M.

10 pièces de paillette de soie de couleur, un des tissus les plus fashionables et en même temps des plus durables de la saison, pour robes et blouses de soirée, couleurs: ciel, rose, nil, tescan, turquoise, réséda, perle, blanc, crème, gris et noir, etc. Vendu ordinairement à 89c la verge. Prix spécial, entre 8 et 10 a. m., mardi, la verge. 65c
(Pas de commandes par la poste ou par le téléphone.)

Cordes et Glands de Coussins

Mardi, de 8 à 10 Hrs A. M.

Un lot considérable de cordes et glands de coussin, unis et de couleurs mélangées, sera mis en vente au troisième étage, à seulement, chacun. 19c
(Pas de commandes par poste ou téléphone.)

LA POLITIQUE DANS QUEBEC

RUMEURS DE DISSENSIONS ENTRE MM. FITZPATRICK ET TURGEON, ET L'HON. M. PARENT — ECHOS DES ELECTIONS PROVINCIALES — LE CONFLIT CHOQUETTE - PARENT.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 28 — Bien que les élections provinciales soient terminées, l'atmosphère politique n'est pas moins chargée de bruits de toutes sortes.

"Gare les bombes", disent quelques politiciens généralement bien renseignés. Dans les cercles politiques, on commente les dernières rumeurs, et tout le monde s'accorde à croire que nous aurons des changements ministériels sous peu.

Dame Rumeur veut que l'hon. M. Adélard Turgeon, ministre de l'Agriculture, ait remis son portefeuille au Premier Ministre ; mais cette nouvelle est pour le moins prématurée. L'hon. M. Turgeon refuse de s'occuper des on-dit, et l'hon. M. Parent déclare qu'il n'a rien de nouveau à transmettre aux journaux.

Le Premier Ministre se déclare satisfait du résultat général de vendredi dernier. "Les deux candidats ministériels ont été battus dans Québec-est et Québec-ouest, dit-il, grâce au vote des conservateurs qui, à la dernière minute, ont réuni leurs forces en faveur des candidats libéraux indépendants. J'attends de pied ferme les attaques du sénateur Choquette pour y répondre", ajoute M. Parent.

Dame Rumeur veut aussi que la société légale Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Cannon, Roy et Parent soit dissoute, mais cette nouvelle est aussi pour le moins prématurée. La rumeur veut que le ministre de la Justice forme un nouveau bureau composé de lui-même, de M. L. A. Cannon, son gendre, et de M. L. A. Taschereau, laissant l'hon. M. Parent avec son fils, M. Geo. Parent, et M. Ferdinand Roy. Si la chose est vraie, disent plusieurs avocats influents dans le monde politique, c'est la rupture entre les hons. MM. Fitzpatrick et Parent. Les derniers événements ont peut-être donné naissance à cette rumeur de dissolution et de rupture, car ce n'est un secret pour personne que M. Fitzpatrick a favorisé la candidature de M. John C. Kaine, le candidat libéral indépendant élu contre M. Griffin, le candidat ministériel, dans Québec-Ouest. Tandis que le Ministre de la Justice demandait à ses amis de voter pour M. Kaine, l'hon. M. Parent faisait des efforts pour faire élire son candidat, M. Pêchevin Griffin. On affirme également que l'hon. M. Turgeon a travaillé pour M. Kaine.

CHOQUETTE et al vs PARENT

M. Philéas Corriveau, un des avocats de la cité de Québec, se plaint d'avoir été trahi par M. Parent. "Ce dernier, dit-il, était au nombre des membres du cabinet qui m'ont sollicité de me présenter comme candidat ministériel dans Lotbinière. Après que j'eus fait de grands sacrifices personnels, M. Parent me déclara qu'il refusait d'intervenir pour moi, et deux de mes adversaires, MM. Lemay et Vidal, se réclamaient de l'appui du Premier Ministre. L'hon. M. Turgeon, qui m'avait aidé de sa présence, dans le comté, au début de ma campagne, me conseilla sagement de me retirer, et tous les deux, nous abandonnâmes la lutte, dégoûtés de la trahison de M. Parent. Les événements nous apprendront ce que M. Turgeon pense du Premier Ministre," ajoute M. Corriveau.

Entre autres candidats ministériels de ce district qui se plaignent de la prétendue trahison de M. Parent, sont MM. le Dr Synotte, dans Charlevoix, et Chateauvert, dans Portneuf. Ce dernier avait, dit-il, la promesse d'être reconnu comme candidat ministériel et appuyé par le gouvernement, s'il était le choix de la convention. Il battit le notaire Panet par une forte majorité, à la convention ; cependant, il a été, affirme-t-il, abandonné par le Premier Ministre.

UNE LETTRE DE M. CHOQUETTE

Ce matin le "Chronicle", organe des conservateurs anglais de Quebec, publie une longue lettre de M. le Sénateur Choquette. Ce dernier accentue ses accusations de trahison contre M. Parent. Sa lettre est une répétition des déclarations qu'il fit l'autre soir à Saint-Roch, dans le comité du Dr Jobin. Elle renferme les correspondances télégraphiques échangées entre le Sénateur et le premier ministre au sujet de l'élection dans Charlevoix. Il appert que le Sénateur a adressé de la Baie Saint-Paul deux messages à M. Parent, l'informant que M. Forget disait dans le comté que le Premier Ministre était satisfait de la candidature de M. D'Auteuil, aussi que M. Morin l'ex-député, et les autres chefs libéraux locaux voulaient savoir ce qui en était des déclarations de M. Forget.

La réponse à ce message n'étant pas venue, M. Choquette en adressa une autre au Premier Ministre lui demandant s'il supportait le Dr Synotte, franc libéral, ou M. D'Auteuil, franc conservateur.

M. Parent répondit que, d'après les renseignements qu'il tenait de bonne source, M. Morin aurait été élu par acclamation sans la trahison du Dr Synotte et de ses amis, et que sous les circonstances, le moins qu'il pouvait faire était de ne pas intervenir. M. Choquette dit qu'il envoya une nouvelle dépêche au Premier Ministre lui disant que M. Morin était prêt à parler en faveur du Dr Synotte, qu'il n'y avait eu aucune trahison, etc., et cette dépêche est restée sans réponse. M. Morin prononça en effet un discours en faveur du Dr Synotte.

Le reste de la lettre du Sénateur Choquette est consacré aux explications qui ont déjà été publiées. Il dit que M. Parent savait fort bien que le Dr Jobin n'était pas candidat nationaliste et que durant la dernière campagne il avait les yeux crochés.

Le Premier Ministre doit répondre aux accusations du Sénateur Choquette. Les lecteurs de "La Presse" connaissent déjà les explications du Premier Ministre données dans une entrevue publiée dans "La Presse."

BAZAR "DES SEPT AGES DE LA FEMME" A LA SALLE WINDSOR

A la salle Windsor vient de s'ouvrir le bazar sous les auspices de la Société Saint-André, représentant les sept âges de la femme.

La salle est magnifiquement décorée, et les milliers de lumières électriques qui brillent à travers les fleurs font le plus joli effet du monde.

A l'ouverture de l'oeuvre de charité, M. Peter Lyall et M. Peterson, recteur de l'Université McGill, ont adressé la parole.

Il va sans dire que tout le bazar est essentiellement écossais et que l'on ne vend que des objets écossais.

Les dames qui vendent sont habillées à l'écossaise.

L'aspect de ce bazar est donc unique et vaut vraiment la peine d'être vu.

CLUB LIBERAL DE LA VILLE SAINT-LOUIS

Ce soir, assemblée spéciale de ce club à la salle Crevier, coin Saint-Urbain et Saint-Louis, pour affaires générales.

LA TUBERCULOSE

La Tuberculose est-elle guérissable?

La réponse à cette question n'est plus douteuse. De magistrales expériences ont établi la valeur des Capsules Crésobène.

C'est en n'utilisant, pour la Capsule Crésobène, que la créosote la plus pure, la Créosote Lambiotte, qui est la seule qui puisse être assimilée sans troubler les fonctions digestives de l'estomac et en combinant, d'une manière intelligente, les plus récentes ressources de la science moderne, que la médecine a pu doter le monde d'un produit aussi précieux.

Les Capsules Crésobène sont prescrites à toutes les personnes qui toussent, qui sont oppressées, qui souffrent de la gorge ou de la poitrine. Prix 50c le flacon.

Envoi gratuit d'échantillon,
A. DECARY, Dépositaire général,
1688 rue Ste Catherine, Montréal.

NOTES MARITIMES

La navigation océanique est maintenant bien close — Le dernier steamer, "Etolia", est parti hier matin — Un essai intrépide — Le canal de New-York — Navires signalés — Dans le port — Mouvements des navires entre les deux continents.

Avec le départ de l'"Etolia," de la ligne Elder-Dempster, hier matin, le port de Montréal est fermé en ce qui concerne la navigation océanique.

Le dernier navire qui quittait ce port l'année dernière, était le "Toronto," de la Canadian Ocean and Inland Line. Il était parti à la même date.

La livraison de l'acier se continue aux docks Alexandra et dans quelques jours, on commencera la construction des nouveaux hangars permanents.

UN ESSAI INTREPIDE

Halifax, 27. — La "Dominion Coal Co." a décidé d'envoyer le steamer "Bonavista" à Montréal, avec une cargaison de charbon à seule fin de démontrer si la navigation sur le St Laurent peut se continuer jusqu'à la dernière limite, qu'elle soit celle mentionnée par l'usage ou non.

Pour l'aider dans cette entreprise périlleuse, le brise-glace du gouvernement "Champlain," attendra le "Bonavista" à Québec, l'accompagnera à Montréal et le ramènera aussitôt sa cargaison déchargée.

Les navigateurs de toutes les classes vont suivre avec intérêt cette expérience et en attendre le résultat avec la plus vive impatience.

LE CANAL DE NEW-YORK

Albany, N. Y., 27. — Le canal de New-York a été officiellement fermé hier soir. Le surintendant a cependant accordé des permis aux bateaux actuellement en cours de route sur le canal et a fixé le dernier délai au 29 du courant.

NAVIRES SIGNALES

Le steamer "Iona," de la ligne Thomson, venant de Portland, est arrivé à Newcastle, samedi.

Le "Nepawa," est arrivé au port samedi, venant de Port Arthur, avec une cargaison de grain.

Le "Lake Michigan," le dernier navire de la saison, est attendu aujourd'hui.

Le "Cervona" est parti samedi de Portland, pour Londres, avec une cargaison générale.

Le "Bavarian," de la ligne Allan, est arrivé à St Jean, N. B., à 3 heures, samedi après-midi.

Le "Tunisian," de la ligne Allan, est arrivé à Moville à 1 heure p. m., samedi après avoir effectué la traversée en 6 jours, 21 heures. Il est arrivé à Liverpool dimanche matin, à 6 heures.

LE NOUVEL "ALLAN LINER"

C'est le 22 décembre prochain, que le "Virginian," le nouveau et second navire à turbine construit par la compagnie, sera lancé à Linthouse, sur la Clyde, près de Glasgow.

Les deux navires à turbine de la compagnie Allan feront leur premier voyage aux ports d'hiver canadiens et, lorsque la navigation s'ouvrira le printemps prochain sur le St Laurent, ils seront placés sur la ligne de Liverpool à Montréal.

DANS LE PORT

PARTI

L'"Etolia," pour le Sud-Africain, via Sydney et St Jean, N. B., avec cargaison générale, H. H. Stewart.

MOUVEMENTS GENERAUX

Philadelphie, 27. — "Haverford," de Liverpool et Queestown.
Liverpool, 27. — "Mongolian," de New-York et "Tunisian," de Montréal.
Moville, 27. — "Columbia," de New-York.
Southampton, 27. — "New-York," de New-York.
New-York, 27. — "Philadelphia," de Plymouth.
Brêmes, 27. — "Bremen," de New-York.
Plymouth, 26. — "New-York," de New-York.
Liverpool, 26. — "Cymric," de Boston, et "Lucania," de New-York.
Moville, 26. — "Tunisian," de Montréal.
Gibraltar, 26. — "Pannonia," de New-York.

POURQUOI LES FEMMES SE TOURMENTENT-ELLES

Epuisant ainsi leur Système Nerveux et Ruinant leur Santé ?

NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS.

L'habitude de se tourmenter est un malheur regrettable.

C'est ce qui engendre le plus souvent la maladie nerveuse.

Les femmes, vû le nombre infini des tracas de ménage et de famille, sont sujettes à céder aux ennuis et à l'inquiétude.

Il en résulte l'épuisement des forces nerveuses, la faiblesse et la maladie.

Citons aussi des maux de tête, l'insomnie, l'irritabilité, l'indigestion, le découragement et la mélancolie, ou la faiblesse et les irrégularités particulières aux femmes.

Le seul moyen de regagner des forces et la santé, c'est d'augmenter la force nerveuse du corps, ce qu'on peut obtenir par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Faites l'essai de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, n'oubliant pas de prendre note, toutes les semaines, de votre gain de chair à mesure que vous en faites usage.

Remarquez bien l'amélioration de votre appétit, de votre sommeil et de votre repos.

L'apparence de bonne santé des femmes qui ont fait usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est la meilleure preuve de ce qu'elle peut faire pour régulariser et fortifier les nerfs, arrondir les formes et remplacer la faiblesse et la maladie par une nouvelle force et de nouvelles idées.

Mme L. Lefebvre, 238 rue Châteauguay, Montréal, Qué., dit : "Ma santé était complètement minée et j'avais le sang pauvre et aqueux. Mon système nerveux semblait être faible et épuisé et j'avais, de temps en temps, des attaques de maux de tête nerveux. Il y a quelque temps, je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et je puis dire que je suis bien satisfaite des résultats. Il m'a tonifié l'organisme, régularisé les nerfs et m'a remise mieux sous tous rapports. Selon moi, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est un excellent tonique pour les nerfs."

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte.

M. LE JUGE R. S. COOKE

Le Barreau de Trois-Rivières le félicite officiellement de son ascension au Banc judiciaire.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Trois-Rivières, 28 — La prise de possession officielle du banc judiciaire de Trois-Rivières, par M. le juge Richard Stanislas Cooke, a eu lieu à la fin de la semaine dernière, devant une assistance nombreuse des membres du barreau, avec les cérémonies ordinaires.

Lecture de la commission, nommant M. R. S. Cooke juge de la Cour Supérieure pour le district de Trois-Rivières, fut d'abord donnée par M. le protonaire.

Puis, M. F. S. Tourigny, en sa qualité de bâtonnier, offrit au nouveau juge l'expression du plaisir avec lequel les membres du Barreau de ce district ont appris son élévation à la magistrature, heureux, cette fois, de voir un citoyen de Trois-Rivières choisi pour administrer la justice en sa ville natale.

M. Cooke remercia M. le bâtonnier et les autres avocats de leurs félicitations. Le nouveau juge dit qu'il accomplira sa tâche difficile suivant sa conscience et rendra justice à tous indistinctement. Il rendra justice à qui justice est due. Il a confiance que la bonne harmonie qui existe entre les membres du Barreau de Trois-Rivières, les talents et l'amour du travail de ses anciens confrères lui rendront facile l'accomplissement de ses devoirs.

Depuis le décès du juge Desmarais, le rôle des causes en instance se trouve lourdement chargé. Une rade besogne incombe donc au nouveau juge.

M. Cooke souhaite qu'avant longtemps d'autres nominations à la magistrature seront faites parmi les membres du Barreau du district de Trois-Rivières.

Après l'audition de quelques motions et l'appel de certaines causes pour le prochain terme, la Cour est ajournée aux premiers jours du mois de décembre.

REHABILITATION DES HUITRES

Miracle de la science.

Paris, 29 — Le Dr Alfred Giard vient de s'attirer la reconnaissance des gourmets du monde entier, en déclarant parfaitement saines les huîtres, malheureux crustacés sur le compte desquels couraient tant de bruits fâcheux.

Les savants de l'Institut Pasteur viennent d'accomplir le miracle de changer les radis en pommes de terre. Ils obtiennent ce résultat en traitant le radis par une solution particulière de glucose.

LE CABINET ROSS

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 28 — L'hon. M. Latchford, qui était jusqu'ici commissaire des travaux publics dans le gouvernement d'Ontario, a été nommé procureur général dans la nouvelle administration Ross.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 28. — Il est fort probable que les élections d'Ontario auront lieu vers le milieu de janvier. Les deux inventions qui ont eu lieu la semaine dernière à Toronto n'ont pas révélé le secret du premier ministre, mais à toute apparence, disent ceux qui savent juger, les élections ne peuvent maintenant retarder.

RECOMPENSE A GAGNER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — M. Lawson, fondeur, offre une récompense à toute personne qui donnera des informations pouvant amener l'arrestation de ceux qui ont assailli et battu son ouvrier, Coutts, l'autre soir. On sait que ce malheureux a été importé d'Angleterre pour prendre la place d'un gréviste.

UN PIANO STEINWAY EXQUIS POUR $260.00

Nous avons en stock présentement un seul piano Steinway Boudoir, en palissandre—un petit bijou pour le son et la touche. Prix, seulement, $260, argent comptant. Pratte, Nordheimer et Glendon, 2461 rue Ste Catherine.

Maison Gareau

VENTE SPECIALE

POUR

Mardi, Mercredi et Jeudi

25 Pces d'Etoffe à Robe double largeur, tout laine, valant 35c. Spécial pour ces trois jours. 19c

75 Pces double largeur tout laine, valant 50 et 65c prix de vente. 29c

40 Pces Double largeur tout laine valant de 75c à $1.10 pour ces trois jours. 39c

Les couleurs sont asst. dans gris, noir, bleu et brun, genre zibeline, amazone, canavas, basket. Les étoffes les plus nouvelles.

25 Doz. chapeaux de feutre pour Dames et jeunes fille dans tous les bonnes couleurs, valant $1.00, $1.25, $1.75 et $2. On les donnera à 25c, 50c, 75c

MILLE AUTRES "JOBS" A MOITIE PRIX

Les temps sont durs. Faites de l'économie en achetant aux véritables maisons à bon marché.

PRIX SPECIAUX POUR MAGASINS OU MODISTES DE CAMPAGNE

Maison GAREAU, 471 rue Rachel, Coin Cadieux

Qu'est-ce que vous connaissez en fait de matelas ?

Quels sont ceux qui s'y connaissent, à part ceux qui les font ?

Nous dépensons des milliers de piastres pour vous convaincre que les

Matelas "Health"

Sont exceptionnellement propres, hygiéniques et confortables. Vous pouvez les acheter les yeux fermés. Chaque achat porte notre garantie.

Trois genres : $3, $4 et $5. Voyez la marque Croix Rouge sur la bande du bout.

ALASKA FEATHER & DOWN CO.,
Gros seulement. Montréal.

BAL de la ST ANDRÉ

28, 29

Les Epingles et Peignes Caryl

Voyez l'étalage de ma nouvelle ligne de marchandises d'hiver que je viens de recevoir, en véritable écaille de tortue, incrustées d'or et de pierre du Rhin et autres, de $5.00 à $25.00 ; aussi unies et en imitation d'écaille et d'ambre de 25c à $5.00. Venez voir ce splendide étalage et retenez votre tour pour vous faire peigner de bonne heure pour le bal de la Saint-André. Quartiers généraux pour peignes en véritables écaille et autres peignes, articles pour la chevelure, etc., de toute sorte.

SAML TARRANTE, 2267 Ste Catherine. Tél. up 1471

COLONIAL HOUSE,

SQUARE PHILLIPS.

Rayon de la Bonneterie

CAMISOLES EN LAINE NATURELLE A COTES, POUR DAMES, manches longues toutes grandeurs, à **$1.85, $1.75, $1.25, $1.10, $1.**

CAMISOLES EN MERINOS NATUREL, A COTES (mélange coton et laine), toutes grandeurs, à **$1, 75c, 50c, 30c.**

CALEÇONS ASSORTIS

MAILLOTS EQUESTRES EN LAINE NOIRE, POUR DAMES, longueur à cheville du pied, **$1.25, $1.45, $2.25, $2.75 et $3.00.**

Longueur au genou, **$1.45.**

BAS EN CACHEMIRE NOIR A COTES, POUR DAMES, à **50c, 65 et 90c** la paire.

Sous-Vêtements de Garçonnets

CORPS EN LAINE NATURELLE, POUR GARÇONNETS, pesanteurs légères, moyennes et pesantes ; toutes grandeurs pour tous âges, à différents prix, selon qualité et grandeurs

BAS EN CACHEMIRE A COTES, POUR GARÇONNETS, côte 1-1 et côte 2-1, toutes grandeurs et tous prix.

Notre stock de GRANDS BAS, pour DAMES ET ENFANTS, est maintenant complet en qualités, prix et grandeurs.

Rayon des Articles Sportifs

SKIS EN VRAI COUDRIER, LA TRAINE SAUVAGE COLONIAL "STAR", "BOKER" ET "HAZEN", PATINS, RAQUETTES LORETTE

Aussi une ligne complète de ballons de boxeurs, gants de boxe, articles d'escrime, articles de gymnase, etc.

Rayon des Paniers

Paniers de goût pour cadeaux de Noël, en paniers à bonbons doublés et unis ; paniers à ouvrage, paniers bébé, mannes, etc.

Rayon de Papeterie

Etalage considérable de cartes, calendriers, livres, papeterie, éventails, articles en cuir, etc., etc., pour Noël.

ATTENTION SPECIALE ACCORDEE AUX COMMANDES PAR LA MALLE

Henry Morgan & Co.,

MONTREAL.

LA MODE DU JOUR

Toilette de réception en voile de soie noir. La jupe surmonte un haut volant plissé accordéon. Même plissé au corsage et aux manches. Médaillons de dentelle noire et crème. Une touche de bleu pâle donne un cachet plus gai à cette toilette.

DEUX ENFANTS PERISSENT DANS LES FLAMMES

Brandon, Man., 26 novembre. — Deux enfants de James Bowen, peintre, âgés respectivement de 2 et 4 ans, ont été brûlés vendredi pendant l'absence de leurs parents.

Bowen était allé à l'ouvrage dans le bas de la ville et sa femme s'était rendue à l'étable pour donner à manger aux volailles.

A son retour, elle trouva sa maison en feu. Dans ses efforts pour sauver ses enfants, elle a reçu de graves blessures.

Lorsque les pompiers sont arrivés, le plancher s'était effondré ensevelissant les enfants sous ses débris.

On suppose que l'incendie est dû à l'explosion d'une lampe à pétrole.

TABLETTES PURGATIVES

CONSTIPATION

Un véritable spécifique de la **Constipation** sont les **Tablettes Purgatives** de la **Cie Chimique Franco-Américaine.** Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25cts la boîte. Par la poste, sur réception du montant. **Echantillon gratuit.**

Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

304—1-M-s—n yw

Echos Mondains

M. et Mme Norbert Robert, qui demeurant au No 362, rue Maisonneuve, ont célébré hier leur cinquantième anniversaire de naissance.

Il y a eu soirée au domicile de M. Robert, No 362 rue Maisonneuve.

Nombre de parents et d'amis s'y trouvaient.

Les deux héros de la fête ont reçu de riches cadeaux.

La fête fut splendide et l'assistance considérable.

× × ×

Mme Anthime Leduc, de Rossland, C.A., qui était au milieu de ses parents et amis depuis quelques mois, jouissant d'un repos bien mérité, s'est vue forcée de nous quitter subitement, samedi, le 26 du courant, M. Leduc la rappelait auprès de lui à cause de son mauvais état de santé.

Une foule d'amis et de parents s'étaient rendus à la gare pour lui souhaiter un heureux voyage et lui exprimer l'espoir de les voir revenir tous deux vivre dans leur compagnie.

× × ×

L'hon. sénateur Miller, qui était en notre ville ces jours derniers, est parti vendredi soir pour Saint-Louis.

× × ×

Les jeunes filles qui font partie du nouveau choeur de chant de la paroisse de Saint-Louis de France, sont priées de se rendre à une répétition qui aura lieu cet après-midi, à 2 heures et demie.

× × ×

M. le Dr et Mme A. R. Marsolais, qui étaient allés faire un voyage en Europe, sont revenus par "La Savoie", hier.

× × ×

M. Samuel Côté, de Rimouski, Mme et Mlle Côté sont revenus à Montréal pour la saison. Ils ont pris leurs appartements à la Pension Bellevue, 364 Lagauchetière, coin Berri.

× × ×

M. et Mme Chas. Conrad, de New-York, sont à Montréal, et se retirent à l'hôtel de la Place Viger.

× × ×

M. H. Biermans, Shawinigan Falls, est en ville, enregistré à la Place Viger.

× × ×

J. E. Perrault, d'Arthabaska, est au Queens.

× × ×

Le Dr Geoffrion et Mme Geoffrion doivent quitter l'Assomption mercredi prochain pour la Floride.

× × ×

Les jeunes gens de Longueuil ont donné, vendredi soir, un joli "euchre party", à la salle Casey, sous la présidence de M. le maire et de Madame Lalonde.

Y assistaient: Mlles Alexandrine Dufresne, Cécile Dufresne, Marie Brais, Marie-Louise Ducharme, Rose-Anna Ducharme, Amélia Tremblay, Albertine Lalonde, Charlotte Lalonde, Alice Globensky, Laura Gélinas, Alice Gélinas, Joséphine Côté, Alice Côté, E. Thurber, Alice Thurber, Adrienne Thivierge, Alice Gareau, Cécile Gareau, Julia Auld, M. Gagnon, et MM. D. Ameye, Ivon Lamarre, Edgar Lamarre, Arthur Labelle, Aimé David, Arthur Hurteau, J. E. Labelle, Alcime Dufresne, A. Cinq-Mars.

× × ×

C'est ce soir que les amis de l'Oeuvre des Sourdes-Muettes doivent participer au souper annuel donné au profit de l'institution.

Contrairement aux années passées, les convives et les jeunes filles qui ont accepté de s'occuper du service des tables sont invitées à entrer par la rue Cherrier. Les portes seront ouvertes à sept heures trente, et le souper commencera à huit heures précises.

Les différentes tables seront présidées par M. le maire Laporte, M. le juge Robidoux, M. le sénateur Forget, M. le juge Doherty, pour la partie anglaise. Les officiers militaires en uniformes, les colonels Mackay et Gordon en tête.

Le goûter des enfants aura lieu demain, 29, à 3 heures.

LE PROCES PATTERSON

Encore une autre sensation

New-York, 28 — La cause Patterson a dû être ajournée, samedi, par suite de la maladie soudaine de l'un des jurés. Les avocats des demandeurs et de la défenderesse ont profité de ce répit forcé pour recueillir de nouveaux documents, de nouvelles preuves d'où dépendra le succès de leur cause.

Une rumeur sensationnelle a été mise en circulation : J. M. Smith, beau-frère de Nan Patterson, qui avait pris la fuite après avoir été sommé de comparaître comme témoin, aurait été arrêté et envoyé en prison. Les avocats prétendent que c'est Smith qui a acheté le revolver.

LE VILLAGE DE LAPRAIRIE

Le conseil de la municipalité du village de Laprairie a chargé le maire L. C. Pelletier et le secrétaire de cette municipalité d'effectuer un emprunt de $23,000 à 5 pour cent d'intérêt, remboursable en cinquante ans.

Le but de cet emprunt est de consolider toute la dette due par cette municipalité.

Le maire Pelletier recevra des soumissions pour cet emprunt jusqu'à mardi prochain, à son bureau de Montréal.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Paris, 28 — Le rapport de la commission du budget du ministère des affaires étrangères contient les déclarations suivantes au sujet de la guerre russo-japonaise :

"Déjà le Japon a fait connaître les conditions auxquelles il est prêt à cesser les hostilités. Ces conditions sont la restitution de la Mandchourie à la Chine, le désarmement de Port Arthur et le rétablissement de l'indépendance de la Corée, avec le droit pour les Japonais d'y acquérir des terrains.

"Le refus de la Russie d'accepter ces conditions démontre qu'elle a l'intention de mener la guerre jusqu'au bout."

Le correspondant de la Presse Associée s'est enquis auprès du ministère des affaires étrangères sur quelle autorité s'appuyait la déclaration ci-dessus. Il lui fut répondu que les conditions n'avaient pas été officiellement offertes par le gouvernement japonais, mais par l'association commerciale japonaise, qui représente l'élément avancé du pays, et a de fortes influences auprès du gouvernement.

Samedi, à la Chambre des députés, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a protesté contre les critiques faites contre l'alliance franco-russe dans le rapport de la commission, lequel renferme un certain nombre d'allusions qui ne sont pas favorables à la Russie.

"Jamais, a dit M. Delcassé, l'alliance n'a été plus nécessaire et plus avantageuse. Jamais il ne s'est trouvé d'occasion plus favorable pour proclamer la constante fidélité de la France à l'alliance qui a si puissamment sauvegardé les intérêts mutuels des deux contrées."

Cette déclaration indique la ferme attitude du gouvernement contre l'opposition des socialistes à la Russie.

Le crédit de $12,800 concernant les dépenses de l'ambassade auprès du Vatican a été supprimé sans opposition ou débat.

Venant à la suite du rappel de M. Nisard, cet acte rend définitive la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

ROOSEVELT A L'EXPOSITION

Saint-Louis, 28 — Il faisait une température idéale, samedi, pour la visite du président à l'exposition de Saint-Louis. M. Roosevelt était accompagné de Mme et de Mlle Roosevelt et de quelques membres du cabinet. Les plus grandes précautions avaient été prises pour éviter tout incident désagréable au chef de la nation.

Consultations Gratuites.

L'expérience de vingt années de consultations gratuites nous a permis de constater ceci :

Sur cent femmes qui viennent nous consulter pour des affections spéciales, dix cas au plus nécessiteraient l'intervention chirurgicale, mais QUARE-VINGT-DIX femmes sur les cent peuvent être radicalement guéries au moyen d'un traitement rationnel et en suivant les conseils que nos Médecins Spécialistes peuvent leur donner.

En présence de ces faits irrévocablement établis, femmes qui souffrez, vous n'avez pas le droit de vous laisser abattre sans résistance. Vous avez le devoir pour vous, pour votre famille, de lutter contre le mal, surtout quand le remède, le salut est à votre portée et SANS QU'IL VOUS EN COUTE UN SOU.

Nos consultations sont absolument gratuites.

Vous n'avez pas besoin d'apporter d'argent quand vous venez à nos consultations, nous ne vous en demandons pas.

A celles qu'un traitement suivi peut soulager et guérir, nous indiquons ce qu'il faut faire pour éloigner le mal et le dompter ; nous conseillons le régime à suivre, le traitement à observer.

Et cela ne coûte rien.

Celles dont l'état est assez grave pour nécessiter l'intervention du chirurgien, nous les informons franchement de leur situation, nous les prenons par la main pour les conduire à ceux dont le scalpel peut leur assurer un soulagement ; mais nous ne les perdons pas de vue, nos soins leur sont toujours acquis.

Ce que nous demandons, c'est la confiance absolue de toutes les femmes malades.

Nous voulons être leurs conseillers, leurs guides, et nous tenons avant tout à les guérir.

Notre ambition est grande peut-être, mais elle s'inspire des plus purs sentiments d'humanité, de dévouement et de succès depuis longtemps prouvés et certifiés.

Nos consultations gratuites se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à huit heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. 14—1-j-v—n

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)

Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.

146 Rue Saint-Jacques, Montréal

DEMANDEZ PARTOUT LE ROBUR

Faiblesse, Dyspepsie, Pauvreté du sang, Plaies, etc. Il faut toujours en revenir au Robur, 50c et $1.00. Phcie Beaupré, Hochelaga, et tout commerce. 12-ImMven

RHUM St. JAMES

305—1-M-v—n

LE PROCES DES CONSTABLES

L'INTERROGATOIRE DES TEMOINS SE CONTINUE SAMEDI EN COUR DU RECORDER.

Il y a trois jours que le procès des constables Berthiaume, Gagnon et Picard est devant le Recorder.

Samedi, l'interrogatoire des témoins a continué. Le capitaine Grey a fait sa déposition. Il déclare que Naylor s'est rebellé contre la police depuis le moment de son arrestation jusqu'à ce qu'il fût jeté en voiture.

A la question de maître Macmaster, avocat de la partie civile, lui demandant si, avec le constable Picard, il s'était concerté sur la déposition qu'il devait faire, Grey répond que non, mais, l'avocat ayant affirmé que lui-même, il l'avait vu s'entretenir avec le constable, le capitaine finit par dire qu'il convenait avoir tenu un bout de conversation avec Picard, au sujet du procès pendant.

Répondant à la question, à savoir: si lui-même, il avait vu les constables frappés par les manifestants, Grey fait dans sa réponse une distinction excessivement subtile: I saw, them STRUCK by the mob but I dont know if they were HITTED.

Le juge Weir impatienté, à la fin, de la déposition désordonnée du capitaine Grey, lui dit "qu'il espère qu'il est meilleur policier que témoin."

Le Dr O'Connor, médecin attitré du département de la police de la partie ouest de la ville, jure avoir examiné le jeune Naylor immédiatement après son arrestation. Naylor avait reçu quelques coups sur la tête et le Dr constata deux bosses près du front; le Dr ne croyait pas qu'il était nécessaire de frapper bien fort pour occasionner cela, car, un coup vigoureux aurait fendu la peau, qui est très mince en cet endroit.

Naylor lui aurait déclaré: "Qu'il croyait que l'homme, assis devant lui dans la voiture, lui avait asséné un coup."

Maître Macmaster demande, ensuite, au témoin, si un coup reçu trois semaines auparavant et dont on porte encore la marque, n'est pas un bon coup? Le médecin répond: "que ça paraît un très bon coup, en effet."

Alors, Naylor est appelé devant la boîte où se trouve le témoin; ce dernier lui palpe la tête, et constate les marques du coup.

En dernier lieu, le Dr O'Connor dit avoir donné les premiers soins d'abord au constable Gagnon qui avait la peau de la tête coupée, et la joue fendue, en dedans, probablement ayant été coupée par les dents. Le caporal Picard avait une bosse sur la tête et l'oreille enflée. Picard fut examiné en cour, mais la bosse avait disparu.

M. William Doyle, un employé du "Star", déclare que c'est lui qui a demandé la police pour protéger les bulletins du "Star."

Redding, un autre témoin, dit avoir vu un homme, portant les couleurs du McGill, enlever les bulletins, et menacer le capitaine Grey; ce dernier se refugia dans les bureaux du "Star" et téléphona pour du renfort; dix minutes après, le capitaine Fennel, arrivait du Griffintown avec ses hommes.

James Maguire, le cocher de la voiture qui conduisit Naylor au poste, dit n'avoir eu aucune connaissance du fait des constables frappant Naylor; il était fort occupé à éviter les objets qui volaient dans l'air et à conduire son cheval au milieu de la foule. Le capitaine Fennel dépose qu'il a reçu l'ordre de se rendre sur le lieu de la bagarre et que, arrivé là, il s'élança au milieu de la foule, pour s'enquérir du sujet de la bataille. Le Recorder Weir approuve le courage du capitaine.

Lorsqu'il connut la cause, il essaya d'apaiser les étudiants: il réussit assez bien et les étudiants lui demandèrent de leur faire un discours; il leur répondit qu'il était difficile pour lui de faire un discours, mais qu'il leur conseillait d'aller, deux ou trois, à la station No 10 et faire sortir leur compagnon sous caution. Le Recorder approuve encore une fois la sage manière d'agir du capitaine Fennel.

Le constable Maguire dit que beaucoup de pierres volaient dans l'air; le constable, paraît-il, a été frappé sur la tête.

DeKonnick, Branchard, et Harvie disent que la foule était très turbulente.

Taylor, qui garda le prisonnier à la station déclare ne pouvoir dire si Naylor était sobre ou ivre, car il était très excité. Taylor, paraît-il, lava la figure couverte de sang du prisonnier.

M. Macmaster. — Vous avez agi comme le bon Samaritain.

Le procès est ajourné.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

DEMAIN

MARDI

Grand Jour de Bargain

A LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel

Mêmes avantages que la semaine dernière, pour demain, mardi, c'est-à-dire que nous donnerons un cadeau à chaque client qui nous achètera des effets au montant de $1.25 et plus, pourvu qu'il apporte avec lui au magasin notre colonne d'annonces découpée de "La Presse".

DEPT D'EPICERIES

Le meilleur beurre crémerie, la livre	21½c
Bon beurre crémerie, la livre	20½c
Bon beurre Dairy, la livre, 17½c et	19c
Graisse pure, la livre	12c
Ou, le seau de 20 livres	$1.79
Morue, la livre	4c
Saumon, la boîte, 8c, 10c, 12c et	15c
2 boîtes sardines pour	7c
2 livres fromage doux pour	25c
3 boîtes pois verts pour	25c
3 livres thé en poussière pour	25c
3 livres sucre en fleur pour	25c
3 livres café pur pour	45c
3 pintes fèves blanches pour	25c
4 pintes pois pour	25c
6 livres tapioca pour	25c
3 livres raisin Corinthe pour	25c
3 livres raisin pouding pour	25c
6 livres fleur d'avoine pour	25c
6 livres riz pour	25c
3 livres du meilleur raisin à pouding pour	25c
2 livres thé naturel pour	25c
1 livre thé vert de 40c pour	25c
1 livre café Postum pour	25c
3 boîtes cacao Fry pour	27c
2 livres empois pour	11c
2 bouteilles essence Jonas pour	5c
2 paquets raisin épépiné pour	17c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
2 boîtes allumettes Eddy pour	21c
2 sac fleur Ogilvie pour	25c
3 paquets Quaker Oats Ogilvie pour	23c
2 paquets Force Food pour	25c
2 paquets Grape Nuts pour	25c

DIVERS

1,000 assiettes en pierre plates ou creuses pour, chacune	4c
100 services toilette, 10 morceaux, de $2.50, pour	$1.75
50 bouilloires en ferblanc de 75c pour	49c
500 rideaux en toile avec ressort pour, chacun	25c
Tapisseries, une spécialité. Venez en foule.	

MEDECINES PATENTEES

Tablettes Digesto	35c
Tablettes Stuart et Dodd	37c
Pilules Doan et Dodd	35c
Dr Chase Catarrh Cure	17c
Onguent Dr Chase	45c
Dr Chase Liver Cure	40c
Pilules Dr Chase pour le foie	18c
Céleri Composé de Palm	65c
Pilules Mère Seigel	18c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Emplâtre Menthol	18c
2 boîtes Sedlitz en poudre pour	25c
2 bouteilles huile castor pour	5c
Huile foie morue Norvège, la pinte	95c
Pilules rouges, la douzaine	$3.50
Pilules Longue Vie, Moro, d'Or, valant 50 cents, pour	30c
Pilules Roses, la boîte	30c
Pilules Noix Longues, valant 25 cents, pour	15c
Pilules Carter, valant 25 cts, pour	15c
Sedlitz Chanteaut	45c
Nos Herbes Indigènes	75c
Sirop Shiloh, 17 cents et	35c

POUR LA TOILETTE

Poudre Veloutée de Ile, valant 50 cents, pour	29c
Lotion Végétale, valant 75 cents, pour	55c
Luby Parisien, Restaurateur Robson, Cheviurine, de Paris, valant 50 cents, pour	35c
Savon Baby's Own, la boîte	25c
150 morceaux savon carbolique, valant 10 cents, pour	5c
Bay Rum	15c
Savon d'avoine, la boîte	10c
Eau Floride, valant 50 cents, pour	37c
Poudre à dents Sozodont	20c
Liquide Sozodont	20c

LIQUEURS

Rye Seagram, valant 90 cents, pour	80c
Rhum Diamant, valant 80 pour	70c
Vin canadien, la pinte	25c
Et	10c
Gin Mc'chers, 40 cents et	75c
Gin de Kuyper, 55 cents et	82c
Vin Vial	$1.09
Vin Saint-Michel	59c
Vin Fer et Boeuf	45c
Vin Stearn	75c
Vin Morin Créosoté, 40 cents et	75c

Tel Bell Est 2113.

"Un Esprit de Vin Arrivé à Parfaite Maturité"

—Lancet, de Londres

Le Cognac Trois Etoiles de Martell

"The Lancet" dit aussi : "Ce cognac révèle d'excellentes qualités à l'analyse. La saveur est douce et moëlleuse et l'arome est la caractéristique d'un bon esprit de vin pur et mûri."

En vente chez tous les principaux marchands de vins.

COPYRIGHTED 1904 CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NON TRANSFERABLE

$20,000 DE Timbres Verts GRATIS

C'est l'énorme somme que nous avons à distribuer parmi les nombreux clients du célèbre

SIROP DU DR. J. O. LAMBERT

(Le seul sirop de goudron à l'huile de foie de morue enregistré au Canada)

Le sirop du Dr. J. O. Lambert est sans contredit une des merveilles du vingtième siècle. Après avoir subi une analyse très sévère il vient d'être adopté par

L'Hopital des Incurables de Montréal

où il est toujours employé avec succès, ce qui n'est pas peu dire.

Si vous souffrez, quels que soient votre âge et votre état de

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, COQUELUCHE

ET LA CONSOMPTION DANS LES PREMIERES PERIODES.

Faites-en usage car il vous guérira comme il en a guéri bien d'autres. Si non votre argent vous sera remis.

En vente partout à 35c la grosse bouteille.

Gardez-vous des imitations, exigez la photographie et la signature du Dr J. O. LAMBERT, sur l'enveloppe.

Il y a $1.00 de Timbres Verts inclus dans chaque préparation du Dr J. O. Lambert.

NOUS DISTRIBUERONS

$2.00 de Timbres Verts Gratis, $2.00

En échange d'une bouteille vide du Sirop du Dr Lambert.

Et $1.00 de Timbres Verts Gratis seront aussi donnés pour chaque bouteille vide du Sirop d'Anis du Dr J. O. LAMBERT, ou une boîte vide des Cachets du Dr J. O. LAMBERT, ou une boîte vide des Pastilles à Vers du Dr J. O. LAMBERT, ou une boîte vide des Pilules Anticonstipation du Dr J. O. Lambert, à la

Compagnie Médicale du Dr Lambert,

2119 RUE NOTRE-DAME.

SAMEDI le 17 et LUNDI le 19 DECEMBRE PROCHAIN.

CHAUSSURES D'HIVER

Tenez vos pieds secs et à l'aise pendant les temps froids et humides, en portant une paire de nos

CHAUSSURES AVEC SEMELLES EN CAOUTCHOUC

Première Qualité de Veau Box, doublées en cuir, à trépointe Goodyear.

$3.50 et $5.00

la paire

Grandeurs pour hommes : 5½ à 11.

Fogarty & Bro.

Coin St Laurent et Ste Catherine

JUGEMENTS A QUEBEC

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 28 — Le juge Andrews a rendu les jugements suivants :

Dans la cause de Antoine Guilbault, failli, M. Frank Carrel avait une réclamation de $3,200.83, qui était contestée par les curateurs Lefaivre et Taschereau. La réclamation est pour un prêt sur billet promissoire. Le jugement entend à la contestation, la maintient au montant de $600.83 mais la rejette quant au montant total, de sorte que la réclamation de M. Carrel se trouve réduite et fixée à la somme de $2,597 sur laquelle il y a jugement, sans frais.

Dans la cause de Strickland et al, vs The City of Quebec, le jugement déclare un certain règlement de la cité, imposant une taxe de $500 sur les commis marchands vendant à d'autres qu'aux marchands "ultra vires", illégal et nul, et ledit jugement est annulé avec frais.

Température

Changeant et froid. Mardi, vent de l'est, un peu moins froid.

LORD CURZON

Lord Curzon, qui était à Londres depuis quelques semaines, à cause de la grave maladie de sa femme, Lady Curzon, est parti samedi pour aller reprendre ses fonctions de vice-roi des Indes. Lady Curzon est maintenant hors de danger.

SIR WILFRID LAURIER

Une dépêche de McFarlane, dans le Kansas, annonçait samedi, que Sir Wilfrid et Lady Laurier sont passés à cet endroit en excellente santé. Ils étaient à Salt Lake City hier matin et il arriveront à San Francisco aujourd'hui. Demain ils seront à Monterey, où ils doivent passer deux ou trois semaines à l'hôtel Delmonte.

LE CLUB CANADIEN ET M. CARDINAL

A une assemblée des directeurs et membres du Club Canadien, tenue le 24 novembre 1904,

Il a été résolu unanimement :

1. Que les directeurs et les membres de ce club viennent d'apprendre avec une profonde douleur le décès prématuré de leur président en office, Monsieur J. T. Cardinal, avocat, Conseil du Roi, et s'empressent d'envoyer à sa famille en deuil l'expression de leurs plus sympathiques condoléances ;

2. Que tous les officiers et membres du club assistent en corps à ses funérailles ;

3. Qu'un tribut floral choisi par le bureau de direction, avec une inscription appropriée, soit déposé au nom du club dans la chambre mortuaire de son regretté président ;

4. Que copie de la présente résolution soit communiquée à la famille éplorée du défunt.

LES CANADIENS-FRANCAIS DANS ONTARIO

L'honorable G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, a déclaré samedi que s'il était maintenu au pouvoir il demanderait à la législature de sa province de diviser le ministère des terres de la Couronne en deux, afin de pouvoir nommer un ministre de la colonisation et du travail. Il a ajouté que l'un des membres actuels de son cabinet prendrait charge de ce nouveau ministère et que l'honorable M. Evanturel serait alors nommé ministre des travaux publics. Cette déclaration est de la plus haute importance pour les Canadiens-Français d'Ontario qui ont dès maintenant la promesse formelle d'être effectivement représentés dans le gouvernement provincial. C'est la première fois que cet honneur leur est offert et nous n'avons pas de doute qu'ils sauront ne pas le laisser échapper.

SIR ELZEAR TASCHEREAU

Hier Sir Elzéar Taschereau, administrateur du Canada assistait à la grand'messe à l'église du Sacré-Coeur à Ottawa, avec Lady Taschereau. A l'asperges l'officiant s'est approché de l'administrateur général et de sa femme qui occupaient des prie-dieux à la balustrade et leur a remis le goupillon qu'il a béni, puis il a aspergé l'assistance.

C'est la première fois qu'une pareille cérémonie a lieu au Canada depuis que nous sommes sous la domination anglaise. Les gouverneurs-généraux que nous a envoyés l'Angleterre ont toujours été, comme on le sait, de religion protestante. Sous le régime français la cérémonie dont on a été témoin hier à Ottawa a eu lieu fréquemment dans l'historique et ancienne basilique de Québec. Sir Elzéar Taschereau n'est pas en ce moment simplement le substitut du gouverneur-général, il est l'administrateur du Canada et possède des pouvoirs absolument identiques à ceux d'un gouverneur-général. D'après le protocole on a même le droit de l'appeler Son Excellence, tout comme le gouverneur-général.

A NAZARETH!

Reconnaissance!

Les dames patronnesses de l'Asile Nazareth, réunies la semaine dernière, pour entendre le rapport des deux derniers banquets, n'ont pas voulu se séparer sans avoir remercié cordialement les nombreux amis qui les ont aidées dans leur oeuvre. Les résultats consolants qu'elles ont obtenus n'auraient certainement pas été atteints sans les encouragements généreux qui leur ont été en quelque sorte prodigués. Elles ne sauraient l'oublier, et, en retour de tous les dons qui leur ont été faits, de l'accueil si aimable qu'elles ont reçu partout, elles tiennent à offrir leurs plus sincères remerciements, et promettre aux familles de leurs bienfaiteurs et bienfaitrices les prières ferventes de leurs chers aveugles.

LA LUTTE DE CE SOIR AU PARC SOHMER

PROGRAMME

1er numéro.—Contant vs Richard, championnat welter-weight de Montréal.

2o.—Gus. Ulrich vs P. Maloney, lutte à 150 livres.

3o.—Tours de force par Arthur Bourret, l'homme le plus fort du monde dans son poids. Bourret pèsera ce soir 112½ livres et tentera de mettre au bout du bras 200 livres.

4o.—Lutte principale pour le championnat d'Amérique, entre

EMILE MAUPAS et ALBERT AUVRY

La lutte se fera "to a finish," pour une bourse de 100 dollars et un pari mutuel de 100 dollars entre les deux adversaires.

N. B.—Un corps de musique sera présent avec les étudiants.

UNE CHUTE TERRIBLE

Un malheureux ouvrier fait une chute de quarante-cinq pieds.

MORT INSTANTANEE

En tombant, il brise une branche d'arbre de trois pouces de diamètre.

SINISTRES PRESSENTIMENTS

Une brave famille d'ouvriers a été plongée, ce matin, dans le deuil et la désolation par la mort tragique de son

Alphonse Lavoie, qui s'est tué ce matin, en tombant d'un toit.

chef, M. Alphonse Lavoie, demeurant au No 299 rue Maisonneuve.

Lavoie était couvreur et travaillait pour le compte de MM. Cedieux et Briard, à couvrir le toit de la nouvelle chapelle du Grand-Séminaire, rue Sherbrooke. Vers neuf heures, comme il balayait la neige qui couvrait son échafaudage, il fit un faux pas et glissa le long du toit, puis il alla donner contre un arbre dont il brisa une branche de trois pouces de diamètre, et finalement il s'écrasa sur le sol avec un bruit mat.

Les tailleurs de pierre qui travaillaient à quelques pieds de là s'empressèrent auprès de lui, mais le malheureux ne donnait déjà plus signe de vie. Un prêtre sortit immédiatement du séminaire et lui administra l'extrême-onction.

Comme il tombait, M. l'abbé Lahrose s'était à sa fenêtre. En le voyant, le ministre de Dieu leva la main et lui donna l'absolution "in articulo mortis".

L'ambulance de l'Hôtel-Dieu fut mandée sur les lieux, mais le médecin ambulancier ne put que constater le décès. Le corps a été transporté à la morgue.

La victime de ce triste accident était âgée de trente-trois ans, mariée et père de cinq enfants en bas âge.

Sa femme et sa belle-mère avaient comme un pressentiment du malheur qui allait fondre sur elles. En effet, ce matin, elles insistèrent pour que le malheureux restât à la maison. Il souffrait d'une blessure au pied et le médecin lui avait défendu de retourner à l'ouvrage. Lui, croyant tout danger passé, voulut aller travailler, malgré les supplications de sa femme et de la mère de celle-ci. Cette dernière croyait que la douleur aurait fait faire un faux pas au malheureux et lui aurait fait perdre l'équilibre.

La fatalité semble poursuivre cette famille, car au mois de juin dernier, le frère de Mme Lavoie, M. Pierre Guay, était englouti dans les flots avec trois des siens, au Bout de l'Ile.

LES FUNERAILLES DE M. J. T. CARDINAL

Elles ont eu lieu ce matin au milieu d'un concours immense et distingué.

Un cortège immense a suivi ce matin la dépouille mortelle de M. J. T. Cardinal, depuis sa demeure, 59 rue Cherrier, jusqu'à l'église Saint-Louis de France, où ont eu lieu les funérailles.

Les offrandes de fleurs étaient si nombreuses qu'il a fallu plusieurs voitures pour les contenir.

Le deuil était conduit par MM. Olivier Cardinal, son frère ; Henri, Albert et Ernest Duverger, et Hainault, ses beaux-frères ; J. N. Cardinal, Dr Marsolais, Dr J. C. Laviolette, l'hon. Dr Jean Girouard, Jos. Girouard, N.P., de Saint-Benoit, Alphonse Bélair, de Saint-Eustache, Dr Camille Lavioletta, et ses associés légaux, MM. Siméon Beaudin, C.R., Louis J. Loranger et Paul Saint-Germain.

Dans l'immense cortège, nous avons pu relever les noms suivants :

L'hon. A. K. Angers, ex-lieutenant-gouverneur, les honorables juges Sir N. Tait, Mathieu, Loranger, Taschereau, Fortin, Desnoyers, de Lorimier, Ouimet, Sicotte, Dorion, Tellier, le recorder Poirier, l'hon. L. O. Taillon, l'hon. Rodolphe Lemieux, l'hon. Lomer Gouin, l'hon. P. E. Leblanc, l'hon. T. C. Casgrain, Son Honneur le marie Laporte, l'hon. sénateur Dandurand, MM. F. D. Monk, M.P. ; J. G. H. Bergeron, Gustave Lamothe, C.R.; P. B. Mignault, C.R.; Donald Macmaster, C.R.; F. J. Bisaillon, C.R., L. J. Ethier, C.R.; J. L. Archambault, C.R.; L. P. Bérard, C.R.; Godfroy Langlois, M.P.P.; Jérémie Décarie, M.P.P.; Robert Greenshields, C.R.; E. E. Meredith, C.R.; L. T. Maréchal, C.R.; Ernest Pélissier, C.R.; Jos. Adam, C.R.; R. Delfausse, Eugène Lafleur, C.R.; F. X. Saint-Charles, J. R. Mainville, Emmanuel Saint-Louis, Arthur Berthiaume, Arthur Parent, Arm. Lalonde, Dr C. O. Dugas, J. A. Labelle, Z. Fontaine, Dr Lecavalier, Marcel Gabard, Victor Martineau, Guillaume Boivin, Z. Renaud, H. Trudel, Alf. Duranleau, F. Martineau, P. G. Martineau, P. Beullac, Philémon Cousineau, Edmond Brossard, J. Alex. Brossard, S. J. Jacobs, Léon Garneau, Charles Bruchési, les échevins L. A. Lapointe, Couture, Lavallée, Bastien, Proulx, Bumbray, Robillard, Vallières, Lemay, Larivière et Saint-Denis, Damase Masson, J. A. Rafter, C. Granger, H. Hainault, N. Cireé, Dr J. H. Chartier, J. A. Drouin, N. Ethier, Napoléon Lozeau, Alban Germain, Arthur Vallée, Edouard Montpetit, Charles Archer, C.R.; J. U. Emard, C.R.; J. B. Archambault, Coyle, Gravel, J. Nadon, Chénier, Hémond, Arthur Gagnon, Jos. Lecavalier, Jos. Venne, Jos. Caron, A. V. Roy, T. Brosseau, C.R.; G. de G. Langueder, L. Couture, J. E. Couture, A. Barès, le capitaine Trenchemontagne, E. P. Guy, J. O. Motard, Pierre Beauchamp, de Sainte-Anne ; E. P. Marquette, E. R. Marquette, H. Pelletier, P. Bédard, N.P.; V. Ginguas, Wilfrid Jalbert, L. Gravel, J. W. Blanchet, P. Vanier, F. X. Dupuis, M.P.P. ; John Morin, H. R. Bisaillon, Arthur Brossard, Renée Lemire, A. Lefaivre, J. M. Viglino, L. R. de Lorimier, A. L. de Lorimier, Beaudoin, Eug. Globensky, Joseph Landry, Campbell Lane, C.R., l'inspecteur Lamouche, le chef Carpenter, le chef Benoit, Léon Callipault, R. Lavallée, Alph. Racine, Dr Chagnon, J. Lebianc, Jos. Beaubien, R. Beaudry, Arthur Lamarche, Geo. Daveluy, H. H. Brosseau, Edmund Guerin, C.R., le lieutenant-colonel Mackay, C. E. G. Lesage, J. Bessette, Jos. Hébert, L. G. Forgues, A. Saint-Germain, J. A. Ouimet, O. Brault, L. O. Grothé, D. L. Desbois, Wilfrid Mercier, C.R., Ls. N. Dupuis, Alex. Dupuis, Dumont Laviolette, C. E. Gagnon, Jos. Brosseau, J. O. Larivière, Ed. F. Surveyer, Rob. Taschereau, J. T. Perron, P. J. Doré, de St Jean, Dr I. Garneau, Arthur P. Côté, secrétaire général de l'association Saint-Jean-Baptiste, J. N. Perrault, Jos. Turgeon, J. A. Trudeau, Jos. Contant, J. A. Hurteau, H. Gerin-Lajoie, C.R., G. A. Marsan, le sous-chef Dubois, J. O. Dupuis, D. Poitras, E. L. de Bellefeuille, R. A. Brault, Paul Galibert, T. Deslauriers, Arthur Bernier, J. S. Lamarche, Thomas Cushing, V. W. Massicotte, Eugène Tarte, J. N. Chevrier, Dr A. A. Germain, Louis Masson, H. Hurteau, notaire, Alonzo Cinq-Mars, Dr J. A. Rodier, Léonold Rodier, Jos. Girouard, N.P. Dr Séverin Lachapelle, H. A. Cholette, A. L. de Martigny, Bruno Charbonneau, L. Guérin, Boudreault, R. Montv, J. J. Meagher, H. J. Elliott, Alf. Leclair, John Hoolahan, C. P. Beaubien, Z. Benoit, E. Barsalou, M. J. Morrison, Chs. Emard, A. L. Montv, Ernest Paquet, Dr A. Lachapelle, P. L. Turgeon, O. S. Perreault, J. A. Beaudry, H. Godin, Rodolphe Brunet.

Le service a été chanté par M. Bédard, P.S.S., avec les abbés Geoffrion et Melançon, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur, sous la direction de M. Alex Clerk, a chanté le requiem de Gounod. A l'offertoire, "Beati mortui", de Mendelsohn, et à la communion, "Pie Jesu," de Beethoven. Les soli ont été chantés par MM. Dufresne, H. Landry, J. Monday et J. Bertrand. M. Richard Beaudry, touchait l'orgue.

A une assemblée spéciale du Cercle Ville-Marie, convoquée sur l'ordre du Président, M. Arthur Vallée, les motions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

"Proposé par M. Edouard Montpetit, avocat, secondé par M. Arthur Ferement, E.E.I., que des résolutions de condoléances soient adoptées à l'occasion de la mort de M. J. T. Cardinal, avocat et l'un des fondateurs du Cercle.

"Proposé par MM. S. Poulin, E.E.D., secondé par M. A. Leblanc, E.E.D., que ces résolutions soient transmises aux journaux pour publication.

"Proposé par M. P. Charlon, E.E.C., secondé par M. E. Ortiz, E.E.C., qu'une délégation soit envoyée aux funérailles et soit chargée de transmettre à la famille les sympathies des membres du Cercle."

VOITURE RENVERSEE

Un cocher de place culbute un léger véhicule portant sport man.

IL FREND LA FUITE

La victime est transportée à son domicile et placée sous les soins éclairés d'un médecin.

POURSUITES A VENIR

Un sportsman bien connu en notre ville, M. Horace Pinet, voyageur de la maison Brock et Cie, a failli être tué, samedi soir, à la suite d'un accident de voiture.

M. Pinet revenait chez lui en voiture, lorsqu'au coin des rues Dorchester et Sainte-Elisabeth, il fit la rencontre d'un véhicule "express". Il retint immédiatement son cheval afin de donner tout le temps à la voiture qu'il croisait de passer, quand tout-à-coup arriva à toute vitesse une voiture de place qui enveloppa le léger véhicule de notre sportsman et le renversa sens dessus dessous.

Un cri s'échappa de la bouche des passants témoins de l'accident et pendant qu'on s'élançait au secours du blessé, le cocher profita du brouhaha pour s'esquiver.

La voiture de M. Pinet fut littéralement mise en pièces, mais le cheval, grâce au sang-froid de son conducteur qui n'avait pas un seul instant lâché les rênes, ne reçut aucune contusion.

M. Horace Pinet fut aussitôt transporté chez lui, où un médecin vint lui prodiguer ses soins.

Notre sportsman a à déplorer aujourd'hui la perte d'une magnifique voiture et souffre de contusions sur diverses parties du corps.

M. Horace Pinet, sportsman bien connu, qui a failli se faire tuer, samedi, à la suite d'un accident de voiture.

Quant au cocher il sera appelé à rendre compte de sa conduite devant les tribunaux.

C'est le deuxième accident dont M. Pinet est victime depuis à peine un mois.

Dernièrement en faisant une promenade à cheval, M. Pinet fit une chute et se luxua le bras.

ACCIDENT D'ASCENSEUR

A l'établissement Cheseborough, rue Notre-Dame, un jeune garçon de 17 ans, nommé J. Seers et domicilié rue Saint-Denis, No 66, a eu le pied écrasé, cet avant-midi, entre une cage d'ascenseur et l'ascenseur lui-même.

Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame.

Selon un journal du matin, l'hon. M. Rainville aurait l'intention de contester l'élection de M. Godfroy Langlois, dans Saint-Louis. Il serait surtout question d'un certain cas d'intimidation flagrante à l'endroit d'un employé du Palais de Justice, dont M. Langlois aurait voulu se payer la tête.

Interviewé à ce sujet, l'hon. M. Rainville a déclaré que cette nouvelle est exacte.

ECLAIRAGE ET ALARMES

Intéressants rapports de M. Parent et de M. Ferns sur leur récente visite.

FAITS ET CHIFFRES

La municipalisation du gaz à Philadelphie fait baisser les prix pour les combustibles.

BAIL DE 30 ANS

M. Arthur Parent, surintendant du service d'éclairage, a présenté cet après-midi un intéressant rapport sur le système d'éclairage des principales villes américaines qu'il a visitées, tout dernièrement. En compagnie de M. Jas. Ferns, surintendant du système d'alarme, il a visité Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington.

M. Parent a constaté que les grandes rues et les principales avenues, dans ces villes, sont bien éclairées ; il y a des lampes à arc espacées de 200 à 400 pieds, et aux intersections de rues, où il circule beaucoup de voitures, et où passent les tramways, 3 lampes à arc sont installées.

Dans les quartiers commerciaux, les lampes privées seules seraient suffisantes pour éclairer les rues.

Dans les autres quartiers, sauf aux encoignures des rues, l'éclairage se fait exclusivement à l'aide de lampes à gaz et à naphte.

Voici la proportion de lampes électriques alimentées par des fils souterrains dans ces différentes villes :

Boston, 40 p.c. ; New-York, 60 p.c. ; Philadelphie, 12 p.c. ; Washington, 99 p.c.

Il fait remarquer qu'aucune somme additionnelle n'est exigée pour les lampes alimentées par des fils souterrains.

Il fait aussi remarquer que Philadelphie est la seule ville où le prix du gaz fourni aux citoyens est fixé par soumissions et réglé dans un contrat avec la ville.

Il suggère, pour améliorer l'éclairage de nos rues, de remplacer les lampes à gaz par des lampes électriques à incandescence ou par une lampe à arc aux endroits où 2 ou 3 lampes à gaz sont situées de façon à justifier ce changement.

Le système d'éclairage au gaz avec "toile" constate M. Parent, est d'un usage général aux Etats-Unis, et constitue une grande amélioration sur le système à flamme découverte qui disparaît graduellement.

Pour les parcs et les squares en été, M. Parent recommande l'adoption des lampes à naphte avec toile, lesquelles donnent la plus grande satisfaction.

A Boston, le contrat pour l'éclairage est de 5 ans, et le prix du charbon par charge de wagon est de $3.09.

Le prix des lampes est fixé par un tarif gradué, en prenant comme base le nombre de lampes en usage, le chiffre diminuant de ½ centin par lampe par nuit, pour chaque augmentation de 250 dans le nombre de lampes employées. D'après ce tarif, le prix était primitivement de 35 cents par nuit, soit : $127.75 par année, alors que Boston avait 2365 lampes. Lorsque le nombre des lampes aura atteint le chiffre de 5,000, le prix sera de 30 cents, soit $109.50 par année. Lorsque le courant électrique passe par un conduit souterrain appartenant à la ville, 1 centin est déduit par lampe, par nuit.

C'est là un avantage à considérer lorsque le projet de l'établissement d'un système de conduits souterrains, à Montréal sera discuté.

ECLAIRAGE AU GAZ

"Le système d'éclairage au gaz Welsback (60 lampes), continue le rapport, a été adopté à Boston, et le coût de 820 par année, par lampe, y compris l'entretien, la réparation, l'allumage, l'extinction et le nettoyage des lampes.

Le gaz fourni aux édifices publics coûte de 70 cents à $1 par 1,000 pieds cubes, suivant la quantité consumée.

Le prix payé par les citoyens est de $1 par 1,000 pieds cubes.

L'éclairage des édifices publics par l'électricité se fait à raison de 1 centin par lampe par heure."

Le surintendant, après avoir expliqué les systèmes d'éclairage en vogue, à New-York, Baltimore et Washington, donne des détails très intéressants sur Philadelphie, où l'affermage des usines à gaz par la ville à la compagnie dite : "The United Gaz Improvement Coy.", est pour une période de 30 ans, jusqu'au 31 décembre 1927.

La compagnie doit fournir du gaz de la puissance d'au moins 22 bougies en moyenne. Dans le cas où la Cie manquerait à ses engagements, quant à la qualité et à la puissance illuminative du gaz, il lui faudra payer une amende de $500 à la ville, pour chaque jour qu'elle sera en défaut, l'amende devant être remboursée à la compagnie, si les défectuosités dans l'éclairage sont en dehors de son contrôle.

ECLAIRAGE PUBLIC

La Cie du gaz s'est engagée à fournir à la ville gratuitement du gaz d'éclairage pour ses édifices publics, le long du réseau des conduites ainsi que pour les rues et les squares publics qui étaient éclairés au commencement du bail, et à fournir aussi chaque année subséquente 300 lampes additionnelles pour les rues et les squares publics.

PRIX PAYES PAR LES CONSOMMATEURS

Les consommateurs doivent payer $1.00 par 1,000 pieds cubes, à moins que le taux ne soit réduit par une ordonnance ; mais nulle ordonnance ne devra, en aucun temps, abaisser le prix au-dessous des chiffres suivants: jusqu'au 31 décembre 1907, 90 cts.

Du 1er juin 1908 à déc. 1912 . 85 cts.
Du 1er juin 1913 à déc. 1917 . 80 cts.
Du 1er juin 1918 au 31 déc. 1927 75 cts.

La compagnie est tenue de dépenser $5,000,000 pendant les 3 premières années de son bail, pour amélioration, extention et perfectionnement, et $15,000,000 durant les 30 ans.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire en entier ce rapport de M. Parent, qui est bourré de renseignements utiles.

M. Ferns a présenté lui aussi, un rapport non moins intéressant sur le fonctionnement du système d'alarmes dans les grandes villes américaines, accompagné d'un pamphlet illustré, montrant les principaux instruments dont nous avons besoin à Montréal, pour mettre ce département sur un pied moderne et efficace.

LE JUGE HUTCHINSON

L'hon. juge Hutchinson a été assermenté samedi comme juge par Sir Melbourne Tait, juge-en-chef suppléant.

Il a été subséquemment félicité par ses collègues sur le banc et par plusieurs avocats qui étaient présents.

L'hon juge Hutchinson partira demain matin pour Sherbrooke, pour assumer ses nouvelles fonctions judiciaires.

TRAITE D'ARBITRAGE

Saint-Pétersbourg, 28 — La Russie a accepté l'invitation des Etats-Unis dans le but de conclure un traité d'arbitrage dans le sens du traité franco-américain.

DEPLORABLE INCIDENT

Un commencement d'incendie menace de destruction l'église de la ville St Louis

LES POMPIERS

Agissent avec un dévouement et une ardeur que l'abbé Lepailleur ne cesse de louer.

CATASTROPHE EVITEE

Pen s'en est fallu que nous n'eussions à enregistrer une catastrophe encore plus déplorable que celle qui, l'hiver dernier, a détruit l'église de Sainte-Cunégonde. Cinq minutes de plus, le superbe temple qui fait l'orgueil de la Ville Saint-Louis n'était plus qu'un immense brasier, semant l'épouvante dans les coeurs et la ruine dans la ville. Si l'église avait brûlé, c'en était fait du couvent des Soeurs de la Providence, voisin de l'église, du presbytère, de l'asile des Sourds-Muets, de leur établissement industriel, et qui sait où l'élément destructeur se serait arrêté.

Le sous-chef P. Ouellette, qui commandait le corps de pompiers de Saint-Louis, au feu de l'église.

Les pompiers de Saint-Louis, malgré l'aide puissante de ceux de Montréal, se seraient vus en face d'une difficulté insurmontable, car les tuyaux d'aqueduc ne sont pas assez gros pour donner en quantité suffisante l'eau nécessaire à l'extinction d'un incendie de ce genre.

Vers cinq heures, hier matin, M. le chanoine LePailleur envoya le sacristain, Joseph Labelle, chercher une boîte dans le soubassement de l'église. Celui-ci descendit, un cierge allumé à la main. L'objet qu'il devait chercher se trouvait sous l'escalier, au milieu des boîtes de carton remplies de bouts de cierges et de papier. En se penchant, il approcha, sans le remarquer, la flamme de sa bougie, d'une boîte. Quinze minutes plus tard, comme le curé s'apprêtait à revêtir les ornements sacerdotaux pour dire sa messe, il sentit une forte odeur venant du soubassement. Il se pencha alors au-dessus de l'escalier, et remarqua une légère fumée qui se faisait jour à travers les interstices de la porte. Il envoya immédiatement son sacristain voir si la fournaise n'était pas trop fermée. Mais comme il ouvrait la porte du soubassement, une colonne de fumée envahit l'escalier pendant qu'une flamme vive éclairait le soubassement.

Le prêtre s'élança dans l'église et cria : "Des hommes de bonne volonté en bas, l'église est en feu". Personne ne bougea cependant. Courant aussitôt au téléphone, M. LePailleur donna l'alarme aux pompiers. Le constable Laframboise, qui était dans l'église lorsque le curé cria que le feu était en bas, courue vite au poste avertir ses camarades. Comme il y arrivait, le dévidoir sortait. Deux minutes plus tard, les pompiers étaient à l'oeuvre. Le travail fut ardu, car on se trouvait en présence d'une grande difficulté. Le foyer de l'incendie se trouvait en dessous d'une plateforme. Il fallait se traîner sur les genoux pour y arriver, au milieu d'une fumée âcre. Forcés de reculer plusieurs fois, ils revinrent à l'assaut autant de fois, gagnant du terrain à chaque reprise. Finalement, on put maîtriser les flammes au moyen d'extincteurs chimiques. Le bois incandescent fut éteint avec des seaux d'eau. Tout cela ne dura pas plus de dix minutes.

C'est à la bravoure et au sang-froid du sous-chef Philias Ouellette que les citoyens de Saint-Louis doivent d'avoir conservé leur église. C'est lui qui commandait les pompiers.

Quelques heures après, lorsque le chef Clermont visita les lieux, il constata que si l'alarme avait été sonnée cinq minutes plus tard, c'en était fait de l'église. Les poutres calcinées attestaient la violence de ce commencement d'incendie, qui avait une proie facile dans tout ce bois sec. Le feu, une fois dans l'escalier, gagnait le haut de l'église et devenait incontrôlable.

M. le curé LePailleur pleurait en racontant les péripéties du drame. "Je savais, dit-il, que vos hommes étaient prompts à répondre à l'appel, mais je n'aurais jamais cru qu'ils mettaient tant de célérité dans l'accomplissement de leur devoir. Tenez, distribuez-leur ceci." En même temps, le dévoué prêtre lui mettait dans la main un billet de banque. Il exprima l'espoir de voir avant peu les citoyens s'associer pour assurer un fonds de secours à ces dévoués gardiens de la propriété et de la vie de leurs semblables.

Au prône de chaque messe, le curé répéta les paroles de louange qu'il avait dites au chef, au sujet de ses hommes.

Il est fort heureux qu'il n'y ait pas eu de retard dans la communication téléphonique, mais s'il eut fallu, par malheur, que la ligne fût engagée, le temple sacré serait peut-être devenu la proie des flammes. La nécessité s'impose d'avoir une boîte d'alarme dans l'église. Les autres institutions religieuses se trouvent dans le même cas. Le collège est encore plus mal servi, puisqu'il n'a ni téléphone, ni signal d'alarme.

Le chef va soulever cette question à la séance du Conseil de ce soir. Il faisait remarquer aussi que les grands établissements industriels devraient être munis d'un de ces appareils.

Les dommages au soubassement de l'église sont assez considérables.

A LA MEMOIRE DE L'ABBE BOURASSA

Demain mardi, à 8h. 30, en la chapelle des Soeurs de la Miséricorde, sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé Bourassa.

Durant cinq ans, M. l'abbé Bourassa a été aumônier de l'Oeuvre de la Crèche. En maintes circonstances, il s'est montré l'ami dévoué de ces petits êtres abandonnés. La direction de la Crèche se fait un devoir de rendre au cher défunt ce tribut de gratitude.

Le choeur de Saint-Louis de France, sous l'habile direction de M. Alex. Clerk, exécutera, pour la circonstance, la messe de Requiem de Gounod.

UN VOL ORGANISE

La Compagnie Bell est victime de fraudes au sujet des appareils automatiques.

AGENTS ACCUSES

Le public mécontent a trouvé le moyen, dans bien des cas, d'échapper à l'impôt de la compagnie

ARRESTATIONS

Lorsque la compagnie des téléphones Bell a inauguré le fameux système des boîtes de recettes automatiques, le but public, qui se trouvait parfois obligé de faire usage d'instruments téléphoniques, a crié de vaines protestations. Comme les démarches, les requêtes nombreuses n'aboutissaient à rien, on chercha à tromper l'attente de la compagnie, en se servant des téléphones automatiques dans les endroits publics, sans toutefois payer le supplément de loyer. D'aucuns arrivèrent à une virtuosité qui fit en peu de temps énormément pâlir les gros chiffres que la compagnie faisait déjà miroiter aux yeux de ses actionnaires, lorsqu'elle força même ses abonnés réguliers à payer un surcroît vexatoire à la petite boîte automatique.

Les méthodes mises en usage le plus fréquemment, sont assez simples. D'abord, l'aimable jeune personne qui se trouve au bureau central vous recommande, dès que vous avez demandé votre numéro, de déposer la pièce voulue dans la boîte. Pour constater que la pièce est bien enregistrée dans la sébile, l'opératrice du central n'a que le son de la cloche pour se guider et vous donner la communication réclamée. Des finauds ont donc trouvé le moyen de tromper ce faible mode de paiement. Avec de petites cloches de bicyclettes ils contrefaisaient le son du timbre téléphonique et obtenaient ainsi la communication tout comme s'ils avaient fait sonner le timbre en déposant leur monnaie dans la boîte automatique.

D'autres prennent les quatre clefs de la boîte automatique, lorsqu'ils veulent avoir une communication, et donnent un coup sec vers soi, la cloche sonne encore et la compagnie est encore jouée pour cinq, six, ou vingt-cinq cents, selon le cas.

Il en est d'autres qui employaient des jetons de plomb ou de cuivre, de laiton, etc.

La compagnie commença bientôt à reconnaître le montant des pertes qu'elle faisait par ce système et résolut de trouver les causes véritables du manque de recettes. Des agents secrets furent postés dans les divers bureaux où se trouvent les instruments automatiques, hôtels, restaurants, pharmacies etc., et l'on ne tarda pas à voir qu'à part ces petits vols, faits plutôt par dépit contre la compagnie, il y avait aussi un système tout organisé qui fonctionnait depuis quelque temps sous sa surveillance paternelle d'un certain agent chargé de la perception des recettes, dans ces boîtes automatique. Un nombre incalculable de jetons faux étaient déposé aux bureaux de la compagnie lorsque les percepteurs des recettes venaient faire leur rapport. On découvrit dans plusieurs cas que les percepteurs eux-mêmes remplaçaient par les jetons sans valeur la bonne et sonnante monnaie qu'ils avaient touchée dans les boîtes. L'un des employés a même été destitué pour avoir été trouvé en possession d'une cinquantaine de ces jetons. La découverte du système a fait sensation, comme bien on pense, chez les percepteurs. On s'attend à des arrestations. Un officier de la compagnie disait, ce matin, qu'on ne pouvait se figurer le grand nombre de moyens qu'il est possible d'employer pour frauder la compagnie avec le système de ces boîtes automatiques.

REPOUSSÉS !

Saint-Pétersbourg, 28 — Le Bureau de la guerre a reçu la confirmation officielle de la nouvelle que les Japonais ont été repoussés avec des pertes énormes, lors de l'assaut sur Port-Arthur, samedi.

COLLISION

(De notre correspondant particulier.)

Ottawa, 28 — Une collision a eu lieu hier, entre deux trains de fret, à Madawaska, sur le Canada Atlantic. Six wagons chargés de grain venant à Montréal, et deux autres chargés de marchandises générales en destination de Depot-Harbor, ont été brisés. Le chauffeur du train de grain, Maguire, a été conduit à l'hôpital Saint-Luc, ici, souffrant de blessures qui heureusement ne sont pas mortelles. Les pertes matérielles sont considérables.

M. Donaldson est parti d'ici sur un train de secours et de déblaiement. L'ordre était que les deux trains devaient se rencontrer à Madawaska, mais non pas de se rencontrer tête à tête. Les directeurs du chemin recherchent les responsabilités.

LE GOUVERNEMENT ROSS

Ottawa, 28 — Il est entendu qu'il n'y aura pas d'élection générale provinciale, cette année. Mais comme il y a une douzaine de sièges vacants à la législature, vacances causées par des nominations, des démissions et des équalifications par les tribunaux, M. Ross tâtera l'opinion dans quelques-uns de ces comtés, et si son nouveau cabinet réussit, il fera une session pour renforcer sa position ; dans le cas contraire, il retardera la date des élections générales.

—Le major Pask, régisseur de la maison du Gouverneur-Général, lord Grey, est arrivé hier, avec le personnel, qui consiste en vingt-cinq domestiques.

MORT D'UN VICOMTE

Londres, 28 — Matthew White-Ridley, vicomte Ridley, autrefois Secrétaire d'Etat pour le département de l'intérieur, est mort subitement, ce matin, à Blagdon, Northumberland. Il était né en 1842.

NAISSANCES

BOUDRIAS — Au Village Turcot, le 26 du courant, au No 1114 rue Saint-Jean-Baptiste, l'épouse de M. Gilbert Boudrias, un fils : Joseph-Gilbert-Henri-Roma.

Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Boudrias, grands-parents de l'enfant.

BLANC — A Sainte-Thérèse de Blainville, le 24 du courant, l'épouse de M. Auguste Blanc, opticien, deux jumeaux, qui ont reçu les noms de Paul et Pauline.

Parrains et marraines, M. Charles-Edouard Blanc et Mlle Maria Caron, M. Gustave et Mlle Augustine Blanc.

BLONDIN — A Plessisville, le 23 du courant, l'épouse de M. A. Alcide Blondin, M. D., une fille : Marie-Louise-Cécile.

Parrain et marraine, M. J. L. Gosselin et Mlle Alphonsine Tardif.

BROSSARD — Le 21 novembre, au No 149 rue Cherrier, Madame Edmond Brossard, un fils : Fernand-Léo, décédé le 25 du courant.

DYOTTE — Au Boulevard Saint-Denis, rue Alma, l'épouse de M. Xavier Dyotte, deux filles, Clara-Anita, Maria-Amelda-Laura.

Parrains et marraines, M. Joseph Dyotte et son épouse, et M. Jean Mc Dyotte et son épouse, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

NAISSANCES

GIROUX — A Sainte-Cunégonde, le 26 du courant, au No 87 rue Vinet, l'épouse de M. J. B Giroux, un fils : Joseph-Paul-Henri.

Parrain et marraine, M. Alfred et Mlle Délisca Giroux, frère et soeur de l'enfant.

GERVAIS — A Montréal, le 27 du courant, au No 1160 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Henri Gervais, une fille : Maria-Antoinette-Liette.

Parrain et marraine, M. Ulric Gratton et Mlle Maria Laplerre, tante de l'enfant, St Louis du Mile-End.

KILGOUR — A Montréal, le 22 du courant, l'épouse de M. Kilgour, une fille : Marie-Evaline-Marguerite.

Parrain et marraine, M. J. B. Dupré et Mlle Athala Drolet.

LEVESQUE — A Québec, le 25 du courant, au No 194½ Latourelle, l'épouse de M. William Lévesque, contremaître de la Cie B. Houde, Ltée, une fille.

LEGAULT — A Saint-Henri, le 25 du courant, au No 652 rue Saint-Antoine, l'épouse de M. Louis Legault, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leduc, oncle et tante de l'enfant.

MARCHAND — A Lachine, le 25 du courant, l'épouse de M. Ludger Marchand, un fils, Joseph-Désiré-Ludger.

Parrain et marraine, M. Désiré Marchand fils et Mlle Délia Boudrias, oncle et cousine de l'enfant.

BELANGER — A la Pointe Gatineau, le 20 du courant, l'épouse de M. Samuel Bélanger, un fils, Joseph-Lucien-Edgar.

Parrain et marraine, M. Frs X. Lauzin et Mme A. Villeneuve, grand-oncle et grand'mère de l'enfant.

MARIAGES

BOUCHER-LAMOUREUX — Le 27 du courant, M. Frank Boucher, flutiste de Philadelphie, conduisait à l'autel Mlle Corrine Lamoureux.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Pas de cartes.

DECES

BEGIN — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 6 mois,